

Un million d'hommes et cinq mille avions contre le sud de l'Europe



Si l'activité est grande sur tous les fronts, depuis quelques heures, elle semble particulièrement intéressante sur le front diplomatique. On y remarque peu de démarches ou de déclarations officielles, mais on flairé de graves événements du côté de la Turquie.

Londres et Ankara ont admis que les frontières orientales de la Turquie sont fermées. Les explications sont plutôt vagues. Plus loquaces que les chefs politiques, les journalistes sont d'avis que les Alliés veulent masquer des mouvements de troupes.

Invasion par la Turquie?

Selon les observateurs, c'est l'armée du Moyen-Orient qui est en marche. On veut la protéger contre les indiscretions des... voyageurs. Et une hypothèse déjà émise au début de mai, reprend de la vigueur. La voici en résumé :

Avec le consentement plus ou moins tacite des autorités turques, les Américains envahiraient la Turquie en de ces bons matins. Officiellement, comme ce fut le cas en Afrique, ce sont les Américains qui opéreraient un débarquement; en réalité, l'armée britannique du Moyen-Orient envahirait subsequmment en oien plus grand nombre. Ces forces unies franchiraient pacifiquement le territoire turque pour atteindre les frontières de la Bulgarie et de la Grèce. Ainsi l'invasion de l'Europe continentale se ferait par la porte des Balkans.

Comme la Turquie est neutre, elle protesterait d'abord, pour accepter ensuite le fait accompli. Certains de la victoire alliée et fort satisfaits de la tournure de la guerre où ils ont craint d'être entraînés, les Turcs seraient au fond très heureux d'une invasion américaine. L'avenir dira ce que vaut cette hypothèse qui nous semble de plus en plus vraisemblable.

Formidables préparatifs, dit Radio-Rome

Que des préparatifs formidables se poursuivent en Méditerranée, cela ne laisse aucun doute. Radio-Rome n'hésite pas à prévenir les Italiens que les Alliés ont déjà transporté un million d'hommes aux environs de Pantellaria, que 5,000 avions y trouvent maintenant leurs bases, que la moitié de la flotte anglaise croise dans la région, que des milliers de tanks sont dirigés vers l'Italie par voies diverses.

Radio-Rome exagère à dessein. Elle prépare l'opinion à de nouveaux échecs. Les mauvaises nouvelles, les annonces de revers sont toujours mieux acceptées quand l'ennemi a l'avantage du nombre!

La nuit dernière, la Sicile n'a pas été bombardée. Seuls des avions de reconnaissance ont survolé cette île qui serait le prochain objectif de la stratégie alliée. Les bombardiers ont dirigé leurs foudres contre Cologne par la 116e fois.

Pour sa part, Radio-Berlin se réjouit d'un discours de Tojo où elle voit une nouvelle expression de la détermination du Japon à demeurer dans l'axe jusqu'à la victoire. Le Premier Ministre nippon a aussi annoncé que Tokio accorderait l'indépendance à la Birmanie et aux Philippines en 1946. Promesse qui ne coûte pas cher puisque les Japonais vaincus ne pourront pas la réaliser.

Meilleures nouvelles d'Alger

Du front politique algérien nous parviennent de meilleures nouvelles. Le Comité na-

Plan nazi pour forcer la France à déclarer la guerre à la Russie

WASHINGTON, 17. — (BUP) — Dans des cercles de France combattante, on a révélé aujourd'hui que des rapports clandestins font mention d'un plan allemand pour inciter la France à déclarer la guerre à l'U.R.S.S.

Yovanovitch démissionne

LONDRES, 17. — BUP — Le roi Pierre de Yougoslavie a déclaré aujourd'hui à la "British United Press" que le premier ministre Elobodan Yovanovitch, chef du gouvernement yougoslave en exil, a donné sa démission. Le jeune monarque a ajouté que lui-même est en train de former un nouveau gouvernement.

On a rapporté de source digne de foi que Yovanovitch a démissionné parce que des membres du cabinet yougoslave étaient d'avis qu'il n'était pas qualifié pour mettre en vigueur la nouvelle politique étrangère du gouvernement réclamant une collaboration plus étroite avec les Nations unies et pour élaborer les buts d'après-guerre. Tous les membres du cabinet se sont entendus au sujet de la politique étrangère, mais on croit que certains ministres étaient d'opinion que Yovanovitch était "trop faible" pour mettre cette politique en vigueur.

Des membres croates du gouvernement ont déclaré qu'ils coopéreraient avec tout autre premier ministre désigné par le roi Pierre. On sait que des membres croates du gouvernement ont approuvé le mariage immédiat du roi Pierre à la princesse Alexandra, de Grèce. Yovanovitch s'y est opposé.

Giraud et de Gaulle assistent à la séance du Comité de la Libération

ALGER, 17. — Par C.-R. Cunningham, de la BUP — Une réunion plénière du Comité français de la Libération nationale est venue rompre aujourd'hui l'imbroglio qui existait relativement aux problèmes français. Tout indique que le général Charles de Gaulle a gagné son point dans une lutte personnelle avec le général Henri-Honoré Giraud au sujet des réformes dans l'armée.

De Gaulle et Giraud ont assisté à la réunion qui a eu lieu aujourd'hui. On dit toutefois qu'on n'a pas discuté la question se rapportant à l'armée au cours de cette réunion. De source digne de foi, on dit que de Gaulle, qui avait boycotté les réunions du Comité, a assisté à la réunion à la seule condition qu'on donne plus

La rumeur veut qu'Adolf Hitler projette de mobiliser tous les Français valides, âgés de 20 à 30 ans, dans le service du travail allemand, pour les forcer plus tard à prendre l'uniforme et à combattre sur le front de l'est. On n'a pu divulguer l'endroit ni la façon dont on a intercepté ce rapport, mais France combattante a déclaré qu'il vient de milieux allemands.

Le rapport dit que Pierre Laval a commencé à mettre le plan à exécution en annonçant que les Français des classes militaires de 1941-42-43 seront envoyés en Allemagne pour faire partie de l'organisation Todt et participer à la construction de fortifications. France combattante prétend toutefois que le plan va encore plus loin et qu'il affectera en définitive tous les Français des classes allant de 1933 à 1943. On mobiliserait ces Français dans le Reichswehrdienst, ou le service du travail allemand, et dans l'organisation Todt. On les transporterait plus tard sur le front de l'est, dans le but apparent de faire participer à des travaux additionnels. Les Allemands exerceraient ensuite une pression sur Pierre Laval pour l'inciter à déclarer la guerre à la Russie. On forcerait les Français à prendre l'uniforme et à aller au combat. On dit que l'Allemagne ne projette pas d'inciter Laval à déclarer la guerre aux autres Nations unies parce qu'elle craint que cela ne soulève une trop grande résistance.

En même temps, on rapporte qu'on décrètera la mobilisation générale dans toute la France. En vertu de cette mobilisation, tous les hommes âgés de 15 ans ou moins et les femmes âgées de 45 ans ou moins devraient travailler pour le compte de l'Etat.

On fait mention d'un compromis en vertu duquel de Gaulle assumerait les fonctions de ministre de la Défense nationale, avec pouvoirs de réorganiser l'armée. Giraud demeurerait commandant en chef. Les questions relatives à l'armée, qui devaient faire l'objet d'un vote au sein du Comité, ont été laissées en suspens pour quelques jours d'ici à ce que l'on puisse déterminer quel effet les décisions pourraient avoir sur l'effort de guerre allié. La plus grande partie des délibérations a porté sur des questions techniques de procédure.

En vertu du compromis mentionné, l'impasse Giraud-de (Suite à la page 7)

La Turquie a rompu avec le gouvernement de Vichy

LONDRES, 17 (BUP) — La radio d'Alger a rapporté aujourd'hui que la Turquie a rompu ses relations avec le gouvernement de Vichy et qu'on a rappelé l'ambassadeur turc à Vichy.

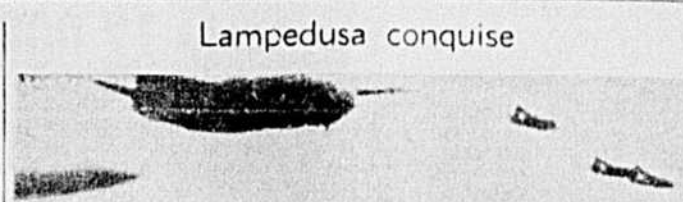
On n'a pas confirmé ce rapport par ailleurs.

Le gouvernement turc a récemment donné plusieurs indices de rapprochement avec les Nations unies. Une librairie de propagande allemande à Stamboul a fermé ses portes cette semaine, et, dans un discours prononcé hier, le premier

ministre turc, Sukru Saracoglu, a adopté une attitude amicale à l'égard de la Russie, dont les relations avec la Turquie ont été pendant longtemps tendues. Saracoglu, a parlé en termes chaleureux des traités de la Turquie avec la Grande-Bretagne.

Nous donnons ces renseignements pour ce qu'ils valent. Ce qui importe surtout, et ce dont nous nous réjouissons, c'est l'entente entre les chefs. On appréciera plus tard les exigences et les concessions. Souhaitons tout de même que les exigences n'aillent pas jusqu'à provoquer la rupture, ce qui serait un désastre.

Louis-Philippe ROY.



Lampedusa conquise

Des bombardiers "Boston" de la R. A. F. survolent l'île italienne de Lampedusa, tombée aux mains des Alliés le 12 juin. Avant sa reddition, l'île avait été soumise à de violents raids et bombardements navals.

L'esclavage attend bon nombre de Hollandais

LONDRES, 17. — BUP — L'agence "Aneta" a annoncé, hier, que les Allemands entreprendront aujourd'hui des raids en Hollande dans l'espoir d'appréhender les hommes qui ne se sont pas inscrits pour le travail obligatoire.

Elle a ajouté qu'à partir du 25 juin, les hommes qui ne se sont pas soumis au décret de mobilisation, seront traités comme des esclaves. Un avertissement de ce genre a

déjà été donné par le gouvernement hollandais en exil à Londres. "Aneta" annonce aujourd'hui que le général Friedrich Christiansen, commandant des forces allemandes en Hollande, a menacé de juger devant un conseil de guerre les membres de l'armée hollandaise démobilisée qui ont refusé de se soumettre au décret les obligeant à retourner dans les camps d'internement.

L'organe des gardes d'élite en Hollande accuse le clergé hollandais de fomenter les troubles antinazis et il a demandé que l'on exécute les chefs religieux qui encouragent la résistance. D'autres dépêches du continent parlent d'arrestations nouvelles en Bulgarie et en France.

Une alliance inébranlable, a dit Berlin

La radio de Berlin, dans une émission captée à New-York par la BUP, dit que le dernier discours du premier ministre du Japon, le général Hideki Tojo ne laisse subsister aucun doute sur le fait que le pacte tripartite unissant le Japon, l'Italie et l'Allemagne constitue une alliance inébranlable.

"Le discours de Tojo est regardé ici comme une nouvelle preuve de la fermeté de la politique du Japon", a dit le speaker.

Berlin a ajouté que l'annonce par Tojo que la Birmanie et les Philippines, pays sous occupation japonaise, obtiendraient leur indépendance, a grandement intéressé les milieux officiels nazis.

Le speaker a rappelé que les Etats-Unis ont promis leur indépendance en 1946.

16 tonnes de bombes sur Kendari, dans les Célèbes

AU GRAND QUARTIER GENERAL ALLIE, en Australie, 17. — (BUP) — Un communiqué annonce aujourd'hui que des "Liberators" ont jeté 16 tonnes de bombes sur l'aérodrome de Kendari, dans les Célèbes, provoquant des explosions parmi les avions ennemis qui étaient au sol.

Les bombes ont allumé des incendies visibles à 50 milles de distance. On a aussi porté plusieurs coups directs aux édifices administratifs japonais, au cours de ce raid qui eut lieu mardi soir. Le communiqué fait aussi mention d'une bataille aérienne au cours de laquelle une formation de "Zeros" japonais au-dessus des Salomon. L'appareil mena à bonne fin une mission de reconnaissance et rentra à sa base, en dépit du fait que cinq membres de son équipage avaient été tués ou blessés.

Décès:

CHAREST, Mlle Virginie
CHICONE, M. Georges-A.
FIRENTE, Mme J.-O.-A.
JOLICOEUR, M. Joseph
PELLETIER, M. Arthur
RANCOURT, Mlle Champagne
SAVARD, Mme Delphis
(Avis de décès à l'avant-dernière page)

HOTEL MONTCAIRM
161-169, rue St-Jean, Québec, P.Q.
Chambre simple avec petit déjeuner \$1.25
Chambre double avec petit déjeuner \$1.75
Dîner \$1.25
Déjeuner \$0.75
Salle de bain \$0.50
Café \$0.25
Repas table d'hôte \$0.75

On prévoit une nouvelle offensive du Dr Goebbels

LONDRES, 17. — (Par arrivon Salisbury, de la "BUP.") — Dans les cercles alliés, on croit que le ballon d'essai relatif à des négociations de paix entre les Nazis et les Soviets lancé dans la presse suédoise laisse prévoir une nouvelle offensive de propagande de Goebbels.

On n'ajoute pas foi au rapport détaillé paru dans le journal "All-ehanda", de Stockholm, au sujet de prétendues négociations de paix entre les Russes et les Allemands. Les Russes ont démontré de toute façon leur détermination de combattre les Nazis jusqu'à la fin.

Mais cela ne signifie pas nécessairement que des émissaires privés des Nazis n'ont pas tenté de prendre contact avec les Russes à des endroits neutres tels que Stockholm et Ankara.

Plus d'un an avant que l'Allemagne ne demande l'armistice, en 1918, avaient eu lieu les premiers contacts diplomatiques, non officiels et secrets, entre divers représentants allemands et alliés. Il ne serait pas surprenant que l'Allemagne tente d'amorcer des pourparlers, parce que sa situation militaire devient de plus en plus difficile et aussi parce qu'elle pourrait utiliser ces pourparlers pour fins de propagande.

Il y a lieu de croire que les Allemands ont pris contact avec les Russes, peut-être par l'entremise d'un intermédiaire. Il est raisonnable de penser qu'un porte-parole nazi a offert aux Russes de leur reconnaître le droit de rester dans les Etats baltes et en Pologne orientale s'ils sortent du conflit, et que les Russes ont refusé.

Le geste des Allemands pourrait avoir plusieurs objectifs : fournir à la population du Reich une explication pour la faillite apportée jusqu'ici à déclencher une nouvelle offensive contre la Russie, et semer la suspicion dans l'esprit des Alliés sur les intentions de la Russie.

Les Allemands ont déjà tenté de semer la suspicion dans l'esprit des Russes sur les intentions anglo-américaines et ils pourraient bien maintenant modifier leur jeu. La rumeur d'un ballon d'essai de paix fait sans doute une partie de la même offensive "à la Goebbels".

Effondrement en même temps que le Reich

LONDRES, 17. — (BUP). — H. V. Ewart, ministre australien des Affaires étrangères, a déclaré aujourd'hui que le Japon peut s'effondrer en même temps que l'Allemagne. — "On suppose souvent, dit-il, qu'il faudra plus de temps pour battre le Japon. Je crois que, grâce à l'expansion économique de nos ressources, l'intervalle entre la défaite de l'Allemagne et la défaite du Japon peut être court, si toutefois il y a un intervalle".

Cologne subit son 116ième raid de la guerre; 14 avions ne sont pas rentrés

LONDRES, 17. — (Par Walter Cronkite, de la "BUP"). — Un grand nombre de quadrimoteurs alliés ont poursuivi l'offensive aérienne contre l'Allemagne, la nuit dernière, en bombardant Cologne, capitale industrielle de la Rhénanie et troisième ville du Reich.

De source officielle, on apprend que les avions canadiens, anglais et américains ont déversé sur l'Allemagne 7,000 tonnes de bombes explosives au cours des six derniers jours, compte non tenu de milliers de projectiles incendiaires.

(En Méditerranée, les opérations aériennes alliées ont perdu de leur efficacité. Elles se sont limitées hier à des envolées de patrouille et de reconnaissance. Des avions de combat du Moyen-Orient ont coulé trois voiliers dans le port d'une île de la mer Egée.)

Quatorze bombardiers ne sont pas revenus du raid sur Cologne et sur d'autres objectifs de la Rhénanie. Avec la Ruhr, la Rhénanie constitue le principal arsenal des armées allemandes.

Quelques heures après le retour des bombardiers, des avions

Les deux chefs expriment leur confiance

WASHINGTON, 17 (BUP). — On a révélé hier que, lors d'un échange de messages marquant le premier anniversaire du pacte d'aide mutuelle entre les Etats-Unis et la Russie, le président Roosevelt et le président de l'U. R. S. S., M. I. Kalinin, ont exprimé leur confiance dans une collaboration étroite des deux pays après la guerre.

Dans son message, Kalinin a déclaré que "les liens amicaux et la coopération militaire entre les peuples de nos pays ont été renforcés au cours de la dernière année". "Je suis profondément convaincu", a-t-il ajouté, que ces liens et cette coopération militaire deviendront encore plus forts, assurant dès lors de nouveaux succès dans notre lutte commune et la victoire finale de l'U. R. S. S., des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne sur notre ennemi commun, ainsi qu'une coopération plus étroite dans la période d'après-guerre, de concert avec les peuples des autres pays fervents de la liberté".

Wagner exclu du répertoire de Carlo Chavez

MEXICO, 17. — (BUP). — Carlos Chavez, directeur de l'Orchestre symphonique de Mexico, a refusé d'interpréter les œuvres de Richard Wagner parce que, selon lui, le célèbre compositeur allemand est "un nazi typique".

Chavez, qui est âgé de 44 ans, n'a aucune admiration particulière pour la musique allemande, mais il n'exclut pas de son répertoire Beethoven et d'autres grands maîtres allemands, parce qu'il considère qu'ils ont écrit de grandes œuvres.

"Le compositeur représente la mentalité nazie", a dit Chavez. "Sa musique est arrogante, grandiloquente, pompeuse et martiale."

Le "Daily Mail" revient avec la rumeur de la possibilité que les Allemands tentent des débarquements en Angleterre. Ce journal prétend que les Allemands ont dirigé des navires armés d'un type spécial de la Baltique vers la mer du Nord et l'Atlantique. Ils auraient même concentré des vedettes ultra-rapides à Rotterdam et à Anvers.

Le "Daily Mail" prétend encore que des sous-marins sont immobilisés dans les ports danais.

En Angleterre on se dit certain que la machine industrielle et économique italienne s'écroulera rapidement sous les premiers coups de l'invasion. L'Italie n'aurait rien tenté pour accumuler des réserves de vivres et de matières premières. Les Anglais expriment l'avis qu'un blocus serré par mer et par air aurait tôt raison de l'Italie.

Au grand quartier général allié en Afrique du Nord, 17. — BUP — Un communiqué a annoncé aujourd'hui que l'aviation alliée a effectué hier des envolées de patrouille et de reconnaissance à la suite d'une terrifiante attaque des aérodromes de la Sicile, mardi.

On ajoute que l'on a agrandi l'aérodrome.

Opinion de Radio-Rome

LONDRES, 17. — (Par Dougal Werner, de la BUP). — Radio-Rome a dit aujourd'hui qu'un flot continu de berges d'invasion va de l'Afrique à Pantellaria, à 60 milles au sud-ouest de la Sicile. La radio italienne estime que les Alliés ont massé 5,000 avions et au-delà d'un million d'hommes autour de la Méditerranée en vue de l'invasion du continent.

(A Londres on a prétendu que pendant le bombardement de villes italiennes, des démonstrations pacifistes ont éclaté dans les rues.)

La radio italienne fonde ses rapports relatifs au mouvement de convois alliés sur des renseignements émanés d'une base. Elle affirme que l'aviation de base même une offensive soutenue contre le transport maritime allié.

On mande de La Linea, en Espagne, que trente cargos alliés, dont 25 arrivés depuis mardi seulement, sont partis de Gibraltar en direction de l'Atlantique. Seulement quelques navires restèrent à la base méditerranéenne. Parmi ceux-là on mentionne le "Georges V", le porte-avions "Formidable" et des destroyers.

Le communiqué italien d'aujourd'hui fait savoir que des avions de combat allemands ont bombardé le port de Pantellaria. D'après une émission radiophonique allemande, depuis le 11 juin, cinq transports, deux navires et quinze embarcations de débarquement auraient été coulés.

Les Allemands prétendent avoir avéré d'autres navires, dont trois croiseurs et un certain nombre de contre-torpilleurs. On avance que Virgilio Gayda a écrit que les Alliés ont dépêché plus que la moitié de la flotte anglaise, des milliers de chars d'assaut, cinq mille avions et au-delà d'un million d'hommes sur le théâtre de guerre de la Méditerranée en vue de l'offensive.

Du côté allié on prétend par contre que les Italiens ont massé une armée de quelque deux millions d'hommes pauvrement équipés et environ 1,500 avions dont la plupart ne sont pas récents, pour faire face à l'invasion. Des contingents allemands applaniraient cependant les forces italiennes.

Le "Daily Mail" revient avec la rumeur de la possibilité que les Allemands tentent des débarquements en Angleterre. Ce journal prétend que les Allemands ont dirigé des navires armés d'un type spécial de la Baltique vers la mer du Nord et l'Atlantique. Ils auraient même concentré des vedettes ultra-rapides à Rotterdam et à Anvers.

Le "Daily Mail" prétend encore que des sous-marins sont immobilisés dans les ports danais.

En Angleterre on se dit certain que la machine industrielle et économique italienne s'écroulera rapidement sous les premiers coups de l'invasion. L'Italie n'aurait rien tenté pour accumuler des réserves de vivres et de matières premières. Les Anglais expriment l'avis qu'un blocus serré par mer et par air aurait tôt raison de l'Italie.

Au grand quartier général allié en Afrique du Nord, 17. — BUP — Un communiqué a annoncé aujourd'hui que l'aviation alliée a effectué hier des envolées de patrouille et de reconnaissance à la suite d'une terrifiante attaque des aérodromes de la Sicile, mardi.

On ajoute que l'on a agrandi l'aérodrome.

Arrivée de renforts du Canada au Royaume-Uni

D'un port canadien de l'est, 17. — (BUP) — L'un des contingents les plus combattifs qui soit parti jusqu'ici pour les champs de bataille de l'Europe a quitté récemment ce port. Le contingent comprenait l'Algonquin Regiment et des milliers de soldats de renfort faisant partie de ce contingent. On a révélé aujourd'hui que tous sont arrivés sains et saufs en Grande-Bretagne.

Recrutés dans les centres militaires de Timmins, de Kirkland Lake, de Sudbury et d'autres endroits, les membres de l'Algonquin Regiment ont subi un entraînement militaire soigné.

Le contingent comprenait aussi des renforts pour l'infanterie, le service de l'ordonnance, le corps médical, les troupes blindées, le génie, ainsi que des soldats belges, polonais et hollandais.

Des officiers et marins de la marine canadienne ont aussi fait la traversée.

Des manoeuvres à Gibraltar

MADRID, 17. — (BUP). — Une dépêche venant de la Linea disait que la garnison de Gibraltar commencerait des manoeuvres aujourd'hui. On ajoutait que 30 navires marchands, dont 25 sont dirigés vers l'Atlantique, ne laissant que quelques navires dans le havre, dont un cuirassé, un porte-avions et plusieurs contre-torpilleurs.

La dépêche disait qu'on fait à l'aérodrome de Gibraltar l'assemblage d'avions de combat venus de l'Angleterre, et que l'on installe à bord de ces avions des réservoirs supplémentaires d'essence pour qu'ils puissent se rendre en Afrique du Nord.

On ajoute que l'on a agrandi l'aérodrome.

Allemands et Italiens ont raison de trembler devant les préparatifs alliés

* LE CAIRE, 16. — (Par Richard-D. McMillan, de la "B.U.P.") — Il n'y a aucun doute que la guerre des nerfs, qui prépare la voie à l'invasion alliée de l'Europe, fait trembler les Allemands et les Italiens dans leurs botes et les pousse à se demander en quel endroit porteront les principaux coups des Nations unies.

Des informations de source fiable indiquent, aujourd'hui, que les Allemands et les Italiens ne savent ou ne peuvent pas à quel point de l'Europe le gros de leurs renforts devront être dépêchés. Pendant ce temps, l'axe fortifie fiévreusement le littoral de la Méditerranée.

Je viens de terminer une tournée de plus de 3,000 milles dans les lignes alliées, de l'Algérie à la frontière turque. Ce voyage m'a démontré que l'axe a grandement raison d'être troublé par les préparatifs d'invasion alliés. Les Nations unies, comme j'ai pu m'en rendre compte, ont de puissantes armées en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Leurs concentrations d'avions, de navires de guerre et de chars d'assaut sont formidables.

Ces forces sont tellement considérables que les Nations unies pourront les lancer contre le sud de l'Europe dans plusieurs offensives simultanées si elles le désirent.

La situation actuelle contraste sensiblement avec celle d'il y a moins d'un an, alors que l'inquiétude était grande en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Aujourd'hui, on ne manifeste partout que de la confiance.

Non seulement la Méditerranée a été rouverte, mais aux deux extrémités, l'Espagne et la Turquie réagissent à cette confiance.

"Vive le Pape!"

* STOCKHOLM, 16. — (B.U.P.) — Le journal "Svenska Dagbladet" mande de Rome que les 30,000 travailleurs italiens qui ont écouté le discours de S. S. le Pape, dimanche dernier, ont crié : "Vive le Pape" chaque fois que le Saint-Père prononçait le mot "paix".

Un aveu nazi

(Par la "B.U.P.") — "Essen Zeitung", le journal du maréchal Goering, apprend aujourd'hui que le moral du peuple allemand fléchit et que "l'enthousiasme de la première année de guerre s'est considérablement refroidi à la suite de nos revers sur certains fronts".

Successeur de Linlithgow

* LONDRES, 16. — (B.U.P.) — De source fiable, on apprend qu'un nouveau vice-roi de l'Inde a été choisi et que son nom sera bientôt annoncé.

Refus catégorique

* LONDRES, 16. — (B.U.P.) — Le parti travailliste, qui tient son congrès aujourd'hui, ne pas se joindre au parti communiste britannique. Le vote a été de 1,951,000 à 721,000.

Giraud et De Gaulle...

(Suite de la 1ère page)

Gaulle, on croit que ce dernier assumera le contrôle de la Marine et de l'aviation, à titre de sous-secrétaires. Il a précédemment demandé que tous les participants de Vichy, les défaits et les chefs à mentalité nazie soient bannis hors de l'organisation militaire.

Dans les cercles français, on croit que de Gaulle dispose d'une majorité définie au sein du Comité. On dit que les plus jeunes ministres pensent comme de Gaulle au sujet des réformes de l'armée, qu'elles soient leurs affiliations personnelles aux deux leaders.

En marge de la "purgée" proposée par de Gaulle, on croit que Pierre Boisson, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, serait limogé.

Cologne subit son...

(Suite de la 1ère page)

est l'une des plus bombardées de l'Allemagne.

C'est la sixième nuit consécutive que l'aviation alliée pilonne le Reich. Depuis vendredi dernier, l'aviation alliée a jeté des bombes sur les villes allemandes suivantes : Düsseldorf, Münster, Wilhelmshaven, Cuxhaven, Brême, Bochum, Kiel, Oberhausen et Cologne.

Examens d'admission à la faculté des Sciences

Comme notre journal l'a déjà annoncé, le premier examen d'admission à la faculté des Sciences aura lieu les 19 et 21 juin prochains. Cet examen se passera dans l'ordre suivant :

Le 19 juin, de 8 h. 45 à midi, mathématiques : de 2 h. à 3 h., chimie et de 4 h. à 5 h., logique.

Le 21 juin, de 9 h. à midi, composition française ; de 2 h. à 4 h., physique et de 4 h. à 6 h., géographie et histoire.

La seconde session d'examen aura lieu les 2 et 3 septembre.

Funérailles de Mme J.-J. Pelletier

ST-PACOME. — Le 26 mai, avait lieu, à St-Pacôme, les funérailles de Mme Joseph-Johnny Pelletier (Délina Destroismaisons) décédée le 23, à l'âge de 30 ans et 3 mois, après une longue maladie.

La levée du corps a été faite par M. le curé Boulet. Le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Levesque, curé de St-Jermain de Kamouraska, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Léon Destroismaisons et Louis Pelletier, du collège de Ste-Anne.

Au choeur, on remarquait MM. les abbés Boulet, curé de St-Pacôme, P.-E. Paquet, curé de St-Gabriel, F. Bérubé, curé de Lac-Frontière, et L. Pageau, vicaire. Portait la croix, M. Jos. E. Ouellet. Portait le cercueil, MM. Demetrius Pelletier, Jos. Holand et Thomas Levesque. A l'orgue, Mlle Yvette Gagnon. Conduisaient le deuil : M. J.-Alphonse Lajoie, le gendre ; ses beaux-frères et belles-sœurs : Dr Anthime Roy, de Mont-Treal, M. et Mme Eugène Destroismaisons, M. et Mme Ludger Pelletier, Mme Alfred Boucher, Mme Léon Pelletier, de Ste-Louise. Ses neveux et nièces : MM. Jos. Destroismaisons, de Montréal, Prudent Destroismaisons, de Québec, Napoléon Destroismaisons, Mlle Zélie Destroismaisons, de Riv.-Ouelle, M. et Mme L.-M. Lebrun, de St-Pacôme, M. et Mme Victorien Pelletier, M. Louis Pelletier, de Ste-Louise, M. et Mme Damour, de Riv.-du-Loup, M. et Mme Jos. Guignard, Mme Jos. Levesque, M. Lucien Levesque, de Riv.-Ouelle, M. et Mme Joseph et Alfred Grand, de Ste-Anne, et leurs enfants, M. et Mme Georgia Levesque, M. et Mme François Levesque, Mme Hermas Levesque, M. et Mme Lucina, Anne-Marie, Inelda Levesque, de Ste-Pacôme, M. et Mme L.-M. Lebrun, de Ste-Anne, M. et Mme Blanchet, de St-Gabriel, Elise Destroismaisons, de Ste-Louise, Honoré Pelletier, René Levesque et de nombreux amis de St-Pacôme, Ste-Hélène, Riv.-Ouelle, Mont-Carmel etc.

Nos sincères condoléances à la famille.

Encouragez nos ANNONCEURS

La Roumanie a fait des offres de paix à Londres

* ANKARA, 16. — (B.U.P.) — De source britannique fiable, on apprend que la Roumanie a fait des offres de paix à la Grande-Bretagne.

Les représentants du gouvernement roumain ont soumis ces offres à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Ankara, sir Hugh Knatchbull-Hugessen, par l'entremise d'un ambassadeur de pays neutre à Bucarest.

Le gouvernement roumain s'engageait à déposer les armes à la condition que la Roumanie recouvre une partie de la Bessarabie, de la Bukovine et de la Transylvanie après la guerre.

L'ambassadeur britannique à Ankara a accueilli froidement les offres roumaines, vu l'engagement pris par MM. Roosevelt et Churchill d'imposer aux puissances de l'axe et à leurs satellites une paix "sans condition".

La Marine canadienne a escorté 12,000 cargos

* LIVERPOOL, 16. — (B.U.P.) — A.-E. Bryan, commissaire canadien du commerce en Grande-Bretagne, a déclaré ici aujourd'hui que la Marine canadienne est puissante au point d'escorter 50 p. 100 des convois en Atlantique Nord, de concert avec la flotte britannique.

Plus de 12,000 cargos transportant 77,000,000 de tonnes de marchandises ont été convoyés jusqu'au Royaume-Uni et le pourcentage des pertes a été très faible", a dit Bryan.

Il a pris la parole à une cérémonie au cours de laquelle une cantine mobile a été remise aux marins de Liverpool. Cette cantine est un cadeau des enfants de Peterboro, en Ontario.

12 fonctionnaires allemands assassinés

(Par la "B.U.P.")

Douze hauts fonctionnaires allemands en Pologne ont été assassinés par des membres des groupements clandestins polonais, suivant la radio de Londres.

La bataille au nord-est d'Orel dans son 4e jour

MOSCOU, 17. — (Par enry Shapiro, de la "B.U.P.") — Les troupes allemandes ont attaqué constamment les lignes soviétiques au nord-est d'Orel, aujourd'hui, dans l'espoir de reprendre quatre villages perdus hier.

Apparemment, le haut commandement nazi a donné l'ordre à ses troupes de reprendre ces quatre villages à tout prix.

La bataille, au nord-ouest de Mtsensk, à 30 milles au nord-est d'Orel, est entrée dans sa quatrième journée. Le territoire en jeu est celui qui a servi de tremplin aux Allemands dans leur infructueuse offensive contre Moscou en 1941.

Les dépêches du front indiquent que l'armée rouge conserve toutes les positions nouvellement conquises en face des violentes attaques ennemies. Trois bataillons allemands ont subi des pertes énormes en hommes et en matériel au cours de la journée d'hier. Cinq chars d'assaut et trois avions ennemis ont été détruits par l'artillerie soviétique.

A quelque 80 milles au nord-ouest d'Orel, 1,000 fantassins allemands ont délogé les troupes soviétiques de leurs avant-postes près de Zhizdra. Dans une contre-attaque, les Soviétiques ont rétabli la situation. Au moins 160 soldats ennemis ont été tués.

Mardi soir, l'aviation russe a bombardé plusieurs trains dans un raid contre quatre gares ennemies : Roslavl, Unecha, Vladislavovka et Novozybkov.

L'aviation allemande a attaqué Saartov, à 200 milles de Stalingrad, mais ses bombes n'ont causé que peu de dommages. Deux raiders ont été descendus.

Dans son communiqué de la nuit, le haut commandement soviétique parlait de préparatifs d'offensive ennemis dans la région de Sevsk, à 80 milles au sud-ouest d'Orel. De son côté, le haut commandement nazi prétend que les Russes préparent une offensive d'été dans la même région.

Gros dommages causés par un feu

Des dommages considérables ont été causés la nuit dernière à deux maisons de six logements, situées à l'angle de la rue Champfleury et du chemin de la Canadière. L'incendie origina un peu avant quatre heures au troisième étage d'un hangar et se communiqua par la suite à la toiture des maisons.

Les logements ont subi des dégâts par l'eau et la fumée. Les pompiers ont dû passer près de deux heures sur les lieux avant d'avoir fait disparaître toute trace d'incendie. Ces deux maisons appartenant à MM. Lauréat et Georges Thibault.

De Gaulle a promis d'assister à la séance du Comité français

* ALGER, 16. — (B.U.P.) — Le Comité français de la Libération nationale doit tenir aujourd'hui une séance plénière dans le but de trouver une solution au différend Giraud-de Gaulle au sujet du contrôle de l'armée française.

Au cours d'une brève réunion, hier soir, au domicile du général Georges Catroux, de Gaulle a assuré Giraud qu'il assisterait à la séance d'aujourd'hui.

Ce matin, les membres du Comité ont repris leurs entretiens individuels sur le différend. Les questions qui se posent encore les deux généraux seront soumises au vote à la séance plénière et la décision ainsi rendue par le Comité sera finale.

La principale question qui sépare les deux chefs est la suivante : Giraud doit-il conserver le commandement suprême de l'armée française tout en partageant avec de Gaulle la présidence du Comité ? Ne devrait-il pas plutôt, comme le prétendent les gaullistes, partager son commandement avec de Gaulle.

Celui-ci réclame aussi l'expulsion des postes de commandement de tous les défaits et partisans de Vichy.

DERRIERE

28

DEVANT

18

VEAU DE LAIT

BEURRE National 1ère qual. . . **.34**
Avion 2e qual. . . **.33**

Poules fraîches . . . **.34**
Panne de lard . . . **.14**
Tête de lard . . . **.05**
Sperrib . . . **.10**
Oeufs A gros . . . **.42**
Fromage à la crème en 5 livres la livre **.32**

Carrier & Coulet

475, rue Saint-Jean Tél. : 4-4681

118-120, du Pont Tél. : 2-5291

Membre de l'Association des Marchands de Québec

De vifs engagements dans le secteur au nord d'Orel

* LONDRES, 16. — (B.U.P.) — Radio-Berlin annonce que deux bataillons russes ont attaqué les lignes allemandes au sud d'Orel derrière un écran de fumée dressé après un intense barrage d'artillerie.

(Par la "B.U.P.")

* La Russie a confirmé aujourd'hui les rapports allemands sur les vifs engagements qui ont éclaté dans le saillant d'Orel, à mi-chemin entre Moscou et Kharkov.

Les dépêches de la capitale soviétique laissent entendre que ces engagements pourraient bien se transformer en une grande offensive.

Pendant ce temps, les Alliés et l'axe se livrent une intense guerre des nerfs.

Les dépêches de Moscou disent que l'armée rouge, attaquant au nord d'Orel avec vigueur, a franchi un cours d'eau et pénétré profondément dans les positions allemandes. Les Russes conservent leurs gains en dépit des contre-attaques ennemies. La lutte dans ce secteur dure depuis trois jours.

On a vu à Londres la rumeur que les Soviétiques aient tenté de négocier la paix avec les Allemands.

On a révélé ce matin l'arrivée en Afrique du Nord du roi Georges de Grande-Bretagne. Sa Majesté passera en revue les forces alliées de terre, de mer et de l'air avant qu'elles ne soient lancées contre le sud de l'Europe.

Si l'on joint à cet événement la poursuite de l'offensive aérienne alliée, on a raison de dire que les craintes de l'axe au sujet de l'invasion sont plus grandes que jamais.

Funérailles de M. Omer Perron

ST-FRÉDÉRIC, 16. (D.N.C.) — Dimanche, les funérailles de M. Omer Perron, époux de Mme Evangéline Gilbert, décédé le 14 à l'âge de 79 ans, 10 mois, après une longue maladie.

Le défunt était d'une charité proverbiale. Tous les estimations et sa disparition ont vivement regretté l'assistance à ses funérailles.

Le corps était porté par M. Alfred Gilbert, cousin du défunt. Portait le drapeau du Sacré-Cœur, M. Henri Jacques, petit-fils adoptif, accompagné de MM. Omer Vachon et Adélaïde Neuve.

M. Gustave Nadeau, petit-neveu, conduisait le char funéraire. Le corps était porté par MM. Ernest Gilbert, Alph. Labbé, beaux-frères, Cléophas et Joseph Vachon, Jean-Bie Lessard et Léonce Paré.

La levée du corps fut faite par M. le curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Chas-Eug. Cléophas, du collège de Ste-Anne-de-la-Poculière, petit-neveu, assisté de MM. les abbés M. Brown, curé, et M. Albert Vachon, cousin.

Le deuil était conduit par sa fille, Mlle Alexandra, M. Thomas Jacques, fils adoptif et ses enfants : Jacqueline, Emilie et Lucile Jacques ; ses neveux : M. Alfred Gilbert, le Dr J.-E. Cléophas de Brouhaud, et le lieutenant M. M. M. Louise Plante, de Montréal, Angéline Gilbert, des E.-U. et Marie-A. Doyon, MM. et Mmes Alfred et Eugène Plante, J.-Marie Groulx (Cécile Plante), de Québec.

Parait les autres parents : MM. Charles, Edouard, Robert-Clement, Monique et Denise Cléophas, MM. et Mmes Jean-M. Doyon, Alfred Perron, O. Lehoucq, Rap. Vachon et Jos. Lessard, de Lac-Noir, Mmes Lambert Nadeau, de St-Joseph, et Art. Riboumeau, de Québec, Mme Omer Vachon, M. et Mme Domestique Gilbert, Joseph, M. et Mme Domestique Gilbert, M. et Mme Alfred Gilbert, M. et Mme Gédéon Gilbert et Gédéon Perron, Mmes Philibert et Yvonne Gilbert, M. Adolphe Plante, de Thetford et Mme Aurèle Gagné.

On remarquait, en outre, les religieuses et élèves, ainsi qu'un grand nombre de chers amis de la famille, nous joignons nos bien vives condoléances.

Souffrez-vous de Douleurs Rhumatismales?

Ces douleurs proviennent d'une inflammation des muscles et sont causées par un dépôt de poison dans le sang, appelé acide urique, lequel provoque l'irritation et la douleur qui dure des jours et des nuits.

Durant les 80 dernières années, les Canadiens ont constaté qu'en purifiant le sang, Blood Bitters les aide à jouir de leurs mouvements avec moins de douleurs rhumatismales, parce que B.B. aide à tonifier l'organisme et à chasser du sang l'acide urique, et probablement à fortifier le système contre de nouvelles attaques.

Prix \$1.00 la bouteille dans toutes les pharmacies.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LE VOICI!

Le Nouveau Rinso

ULTRA-RICHE

Le meilleur Rinso jamais fabriqué!

EFFICACITÉ INCOMPARABLE

MOUSSE PLUS DURABLE

PLUS GRANDE ÉCONOMIE

PLUS DOUX POUR LES MAINS

VOUS NE VOUS CONTENTERIEZ PLUS JAMAIS D'AUTRE CHOSE QUAND VOUS AUREZ VU LA BLANCHEUR RINSO

REND LE LINGE ULTRA-BLANC

Effacité incomparable

Mousse plus durable

Plus grande économie

Plus doux pour les mains

LE NOUVEAU

PRÉSENTÉ DANS LA MÊME BOÎTE BIEN CONNUE

Le blasphème est comme une mauveuse semence, le blasphème se sème par l'exemple. Des blasphémateurs engendrent des blasphémateurs. Son Eminence le cardinal Villeneuve.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — JEUDI, 17 JUIN 1943

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'Action Catholique est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

Le pays gardera le contrôle de la fabrication du caoutchouc

Pasteurisation et contrôle de la distribution du lait à St-Hyacinthe

(Par Calixte DUMAS)

L'Assemblée législative a étudié et voté hier soir un projet de loi qui ne manque pas d'envergure. Il s'agit d'une mesure qui permettra à la fois d'étendre le champ d'action de l'Ecole de laiterie de la province et d'assurer la pasteurisation et le contrôle du lait à St-Hyacinthe. La ville construira près de l'Ecole une usine moderne de pasteurisation, administrée par une commission de sept membres, comprenant des représentants de la ville et du gouvernement.

Le lait sera vendu aux distributeurs qui en feront la livraison à domicile. On établira aussi un système de zonage, pour la distribution. De cette façon, le nombre des commerçants de lait pourra être réduit de 31 à 16. Incidemment, le premier ministre a déclaré que le zonage était une des meilleures parties de la loi. Le consommateur n'aura pas à absorber les frais d'une vingtaine de laitiers qui passent dans chaque rue tous les matins. Il n'y en aura qu'un par zone. De plus à l'usine de pasteurisation, les élèves de l'Ecole de laiterie pourront acquérir de l'expérience pratique non seulement dans la fabrication du beurre et du fromage, mais aussi dans tous les aspects de l'industrie laitière.

Le chef de l'opposition a prétendu qu'en vertu de ce bill, on ne pourra plus vendre de lait à St-Hyacinthe, sans le consentement du conseil municipal. Le gouvernement transforme les corporations municipales en marchands de lait.

Le bill a été voté par 46 contre 11.

La Chambre a aussi voté sur division le bill relatif à la division territoriale. Les changements ne peuvent intéresser plus de 300 électeurs. M. Godbout a donné sa parole au chef de l'opposition qu'il n'avait aucunement l'intention de greffer à ce bill d'autres clauses modifiant d'une façon importante les limites des comtés. Au cours de la journée, l'orateur a rendu deux décisions réservées et la Chambre a disposé de trois motions de M. René Chaboult. La première a été rejetée et les deux autres ont été retirées.

L'étude des crédits du département des Mines a provoqué un grand débat sur l'amiante. M. Rochette a prétendu qu'à la demande du ministre de la Défense, il ne pouvait donner les chiffres sur la production. Le chef de l'opposition a qualifié cette prétention de ridicule, puisqu'on donne des chiffres sur la production des avions, des navires, de l'aluminium et même sur le nombre des soldats. Quand on veut commettre des abus, dit M. Duplessis, on invoque l'Empire et la guerre. Le

M. Wilfrid Gagnon est arrivé à Québec ce matin

M. Wilfrid Gagnon, régisseur fédéral de trois des quatre chantiers maritimes de la région de Québec, est arrivé ce matin en notre ville, et quoique sa nomination par Ottawa ait précédé le début de la grève des ouvriers de Morton Engineering, de Davie Shipbuilding et de Geo-T. Davie, il n'en aura pas moins pour mission de voir à régler ce différend.

Communication de l'Archevêché

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA SAINTE-ENFANCE

MM. les Curés, les Directeurs et Directrices des Maisons d'éducation, ainsi que les Maîtres et Maîtresses des écoles rurales du Diocèse de Québec, qui auraient recueilli quelque offrande pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance sont priés de les envoyer au Bureau diocésain de la Sainte-Enfance, 4, rue Simard, Québec, avant le 30 juin.

Toute somme qui ne sera pas arrivée pour cette date ne figurera pas dans le Rapport de 1943, mais devra attendre celui de 1944.

Rumeurs de candidatures à Montréal

MONTREAL, 17. — (D. N. C.) — La décision du gouvernement fédéral de tenir des élections complémentaires dans plusieurs comtés de la province de Québec dont celui de Cartier à Montréal, a déjà soulevé les attentions de plusieurs candidats.

Au début de la semaine, l'on faisait mention du nom de M. Lazarus Phillips, C.R., comme candidat probable pour remplacer feu M. Peter Bercegovitch, C.R.

Une députation a prié M. Philippe Monette, ancien député de la Prairie au provincial, de se porter candidat. M. Monette a lui-même admis qu'on lui avait demandé d'être sur les rangs le jour de la nomination le 9 août. M. Monette a cependant insisté sur le fait qu'il devait étudier la requête d'un nombre d'électeurs de la circonscription électorale, et qu'il rendrait une réponse dans un avenir rapproché.

L'on mentionne aussi les noms de candidats qui brigueront les suffrages sous la bannière du C. P. et du parti communiste.

Tentative de vol, rue St-Roch

Une tentative de vol a eu lieu hier après-midi au restaurant "Chez Robert", 2, rue Saint-Roch, et un membre de l'aviation canadienne a été arrêté alors qu'il s'enfuyait avec la caisse.

L'incident s'est déroulé un peu avant trois heures. L'aviateur entra dans le restaurant et la jeune fille qui s'y trouvait lui demanda ce qu'il voulait. Il ne répondit pas et s'empara de la caisse. La jeune fille appela au secours et un camionneur, M. Maurice Traversy, qui était dans les environs, répondit à son appel.

M. Traversy réussit à repousser à l'intérieur du restaurant le voleur qui s'apprêtait à sortir avec la caisse, et au même moment les constables Hébert et Doré, du poste no 4, arrivaient sur les lieux.

Les deux policiers s'emparèrent du jeune homme. Ce dernier est âgé de 24 ans environ et est originaire de Rivière-du-Loup.

Accident grave causé par un chauffard

M. Joseph Lavole, 46 ans, marié et père de famille, a été victime d'un accident d'automobile de la part d'un chauffard et il est présentement à l'hôpital du St-Sacrement, souffrant d'une fracture de la jambe. M. Lavole, qui est distributeur de journaux, poussait sa bicyclette dans la rue Ste-Clotilde, quand il fut frappé par le chauffard.

La victime fut transportée à l'hôpital où son état est satisfaisant. Des témoins de l'accident ont eu le temps de prendre le numéro de la plaque du permis. M. Lavole demeure à 94 1-2, rue Signal.

Dans une entrevue accordée ce matin à l'Action Catholique, M. Gagnon a déclaré qu'il n'avait aucun programme défini et qu'il était venu ici pour étudier. On croit que dès aujourd'hui le régisseur fédéral rencontrera les chefs ouvriers pour tenter d'en venir à une entente.

Nous avons demandé à M. Gagnon s'il savait pour quelle raison le gouvernement fédéral ne lui avait pas donné juridiction sur les chantiers de Davie Shipbuilding, mais seulement sur ceux de Anglo-Canadian Shipbuilding, de Geo-T. Davie et de Morton Engineering, mais il nous a déclaré que cette affaire n'était pas de son ressort.

M. Gagnon a fait remarquer que le gouvernement avait décidé depuis quelque temps de nommer un contrôleur quand la grève s'est subitement déclarée.

Il ne s'est produit aucun développement extraordinaire hier dans le domaine de la grève. Les ouvriers ont assisté à des réunions tenues à la salle Loyale, à Québec, ou sur le terrain de la paroisse municipale à Lauzon. On fait remarquer que les ouvriers ont exprimé la volonté de ne pas accepter de règlement séparé. C'est ce qu'a déclaré M. Paul-E. Marquette, directeur régional du Congrès canadien du Travail aux deux assemblées, et les grévistes ont appuyé son attitude. M. Marquette a souligné que la grève devait être réglée simultanément dans les trois chantiers, sans quoi il n'y aurait pas de possibilité d'y mettre fin, ajoutant que la grande question qui se posait était de savoir si le contrôleur nommé par Ottawa aurait juridiction sur tous les chantiers ou seulement sur trois, et ce qu'était la question-pivot du règlement du différend.

Le piquetage s'est continué hier aux différents chantiers. Aucun incident n'a été souligné.

Abolition des rentes seigneuriales

Un projet de loi modifiant la loi abolissant les rentes seigneuriales a subi hier soir sa première lecture. L'article 1 de ce projet a pour but de supprimer dans l'examen des titres aux immeubles la recherche des rentes seigneuriales. Les rentes qui n'ont pas été rachetées parce que la perception en avait été trop négligée devront être enregistrées avant le 11 novembre 1944, sinon elles cesseront de porter privilège sur l'immeuble.

En vertu de l'article 2, le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales supportera les frais de cet enregistrement.

L'article 3 a pour but de permettre de faire diviser la taxe spéciale imposée sur un immeuble pour remplacer les rentes seigneuriales lorsque cet immeuble a été morcelé entre plusieurs propriétaires.

L'article 4 a pour objet de permettre le rachat des rentes seigneuriales appartenant à Sa Majesté du droit du Dominion du Canada comme fiduciaire des Indiens.

Feu Mme T. Tremblay

Chicoutimi, (DNC) — Mme Thomas Tremblay, née Cecile Morin, de Chicoutimi, est décédée vendredi à l'Hôtel Dieu, à l'âge de 23 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi à 9 h. 30, à la cathédrale.

Mme Chiang Kai-Shek



Escortée d'une garde d'honneur composée de volontaires du Corps féminin de l'Armée canadienne, Mme Chiang Kai-Shek, épouse du généralissime des armées chinoises, quitte la gare Union d'Ottawa pour se rendre à Rideau Hall. On remarque également Son Excellence le comte d'Athlone, gouverneur général du Canada, et derrière Mme Chiang Son Altesse Royale la Princesse Alice. (Photo Armée canadienne)

Québec rendra hommage à Jésus-Hostie du 20 au 24

Tout Québec est invité à remercier Jésus-Hostie, du vingt au vingt-quatre juin, des innombrables bienfaits reçus pendant le congrès eucharistique national de 1938.

A cette occasion, les garçons et filles de toutes les paroisses de la ville ont été invités à se rendre au sanctuaire de l'adoration perpétuelle, 850 Chemin Ste-Foy, pour une heure sainte, le lundi, 21 juin, à trois heures, p.m., pour les enfants de la Croisade; et le mardi, vingt-deux juin, à trois heures, p.m., pour les jécistes. Les réponses reçues à date, sont fort encourageantes. Le couvent de St-Sacrement, dirigé par les Religieuses de Jésus-Marie, fournira un groupe de 30 croisées et un autre de 25 jécistes; le couvent de St-Sauveur, dirigé par les Dames de la Congrégation N.-D., enverra à lui seul, 50 croisées et 20 jécistes; les Frères de Limolou fourniront un groupe de 35 croisées et les Frères Maristes de St-Sacrement, 20 croisées.

Toutes les écoles de garçons et de filles de la ville de Québec seront représentées avec leurs maîtres et maîtresses.

La commémoration de ce 5e anniversaire du premier congrès eucharistique national est sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. (Suite à la page 7)

Jeune homme électrocuté

CHICOUTIMI, 17 (DNC). — Jacques Bergeron, célibataire âgé de 21 ans, a été électrocuté, hier matin, à Arvida. Le jeune homme toucha par mégarde un fil à haute tension et fut tué sur-le-champ.

Il était le fils de M. Alexis Bergeron, rue St-Hubert, à Chicoutimi.

Les assurances-feu

STRAFFORD, Ont., 17. — (B. U. P.) — Le conseil de ville de Strafford vient de lancer un mouvement en vue de fonder un système d'assurances collectives pour toutes les municipalités de l'Ontario. Cette décision a été prise après la présentation d'un rapport de l'échevin Burt Davies, démontrant que depuis 10 ans, la ville a payé plus de \$34,000 en primes pour les pertes, pour la même période atteignant à peine le total de \$600.

Un joli colis à transporter!

La plus grosse pièce ouvrière transportée par le Canadien National et autant qu'on le sache constituant un record pour les chemins de fer du continent est actuellement en route pour le sud-ouest de l'Ontario. L'immense réservoir que l'on voit ici a été manufacturé par la Dominion Bridge Company et il est destiné à une usine de caoutchouc synthétique. Il pèse 150 tonnes, mesure 163 pieds de long et 12 pieds et demi de diamètre. Il occupe pour le voyage 3 wagons plate-formes. Son chargement a créé tout un problème et a été résolu par les ingénieurs et les directeurs de l'exploitation du chemin de fer. (Photo Canadien National)

M. Howe dit que le gouvernement a l'intention de garder le contrôle de la fabrication du caoutchouc synthétique

OTTAWA, 17. — (D. N. C.). — (Par Lorenzo Paré). — Dans le débat sur les crédits du ministère des Munitions et des Approvisionnements H. M. C.-D. Howe, a fait aujourd'hui aux Communes deux déclarations importantes, l'une sur le caoutchouc synthétique, l'autre sur le transport aérien transatlantique. D'abord, durant la guerre et probablement après la guerre, tout le caoutchouc synthétique sera fabriqué à Sarnia, en Ontario, dans une usine du gouvernement. En d'autres termes, M. Howe a ainsi décrété l'établissement de la fabrique du caoutchouc en temps de guerre comme en temps de paix, qui échappera ainsi aux monopoles dont il a été tant question ces derniers jours aux Communes.

Quant au transport aérien transatlantique, le ministre a annoncé, pour le mois prochain, la création d'un nouveau service aérien transatlantique pour assurer le transport plus rapide du courrier des forces armées et pour faciliter le transport des fonctionnaires et des militaires qui doivent se rendre en Angleterre en raison de leurs fonctions.

M. Howe a fourni à la Chambre maintes précisions sur la fabrication du caoutchouc synthétique, appelée à révolutionner l'industrie du caoutchouc naturel. C'est ainsi par exemple qu'aujourd'hui l'on fabrique du caoutchouc synthétique qui équivaut en qualité, en ce qui concerne les pneus, à 95 pour cent de caoutchouc naturel. A la longue, on pourra fabriquer du caoutchouc qui dépassera en qualité le caoutchouc naturel. D'autre part, on utilisera comme matière première toujours dans la fabrication du caoutchouc synthétique, le pétrole de préférence à l'alcool de grain, communément désigné sous le nom d'alcool industriel, parce que c'est la méthode la plus rapide et la plus économique, d'autant que toutes les distilleries d'alcool du Canada ne pourraient fabriquer que le tiers de l'alcool requis pour remplir le programme de caoutchouc synthétique.

M. Howe a longuement expliqué le processus technique de la fabrication du caoutchouc synthétique et la Chambre s'est adjournée plus tôt qu'à l'ordinaire à cause de la visite de Mme Chiang Kai-Shek, la ministre de Chine au Canada donnant une réception en son honneur à 5 h. 30.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps de paix, les besoins de caoutchouc du Canada se chiffrent par 30,000 tonnes. Pour faire face aux besoins de la guerre, le gouvernement a investi de \$40,000,000 à \$45,000,000 dans l'usine de Sarnia, qui est la propriété exclusive du gouvernement canadien. Après la guerre, l'usine continuera ses opérations, toujours sous le contrôle du gouvernement. Du moins telles sont les intentions du gouvernement actuel, a déclaré M. Howe.

Enfin, détails à retenir et qui ont leur importance, d'ici la fin du mois d'août l'usine de caoutchouc synthétique produira 25 pour cent de son rendement et, quant au prix du caoutchouc synthétique, il sera sensiblement le même que celui du caoutchouc naturel. En temps

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef

JEUDI, 17 JUIN 1943

Encore plus haut !...

Depuis le début de la campagne de souscription organisée pour la fondation d'un quotidien catholique acadien, on a constaté que les Canadiens français se souviennent de leur origine commune avec les Acadiens. Partout, l'idée d'aide à l'Acadie est fort bien accueillie; un vent de patriotisme positif est passé sur notre province; et c'est un spectacle bien réconfortant que de voir s'allonger la liste des souscriptions.

Dimanche dernier, dans plusieurs paroisses rurales de notre diocèse, une collecte a eu lieu, dont le produit arrive chaque jour au Comité de la Survivance française. D'autres paroisses ont remis à dimanche prochain, pour le mieux organiser, l'accomplissement de ce beau geste patriotique. Nul doute que pas une seule paroisse ne manquera de participer à ce mouvement patriotique le plus généreux et le plus intelligent qui ait été organisé depuis longtemps au Canada français.

En général, jusqu'ici, ce sont les humbles qui ont manifesté la plus grande générosité à l'égard de l'Acadie. Faut-il s'en réjouir ou le regretter? Sans doute, les grosses souscriptions permettent d'atteindre plus facilement l'objectif visé, mais la multiplication des petites oboles est l'indice d'un magnifique état d'esprit chez notre peuple.

Plusieurs maisons d'affaires ont généreusement souscrit en faveur de la presse catholique acadienne et d'autres ont promis de le faire bientôt. Il est peut-être bon de rappeler ici que les organisateurs, pris par de multiples besoins, ont dû renoncer à visiter toutes les personnes capables de verser une souscription substantielle. C'est dire qu'un don offert spontanément aura le double mérite de la prévenance et de la générosité.

Tout indique que l'objectif proposé sera atteint. Mais il ne l'est pas encore, de sorte que l'on aurait tort de se reposer sur la générosité du voisin. Et quand une souscription est lancée au service d'une cause aussi sympathique que celle des Acadiens et aussi nôtre que celle de ces frères par le sang et la culture, il ne suffit pas d'atteindre l'objectif; il faut le dépasser.

La misère universelle nous invite en ce moment à aider tel et tel peuples qui combattent à nos côtés. Immédiatement après la guerre, nous serons encore appelés à secourir des nations dépourvues de tout et que la ligne de feu nous empêche d'assister présentement comme nous le voudrions. Tout cela est magnifique. En pratiquant ces formes de la charité, l'humanité s'honore et acquiert des titres à la clémence divine.

Mais donner aux nôtres, contribuer à la fondation d'une presse dont le but est d'assurer la survivance catholique et française de nos frères acadiens, voilà une charité qui s'impose avant toutes les autres. C'est tellement évident que personne n'en attend la démonstration, si ce n'est par la citation du vieil axiome: "Charité bien ordonnée commence par soi-même", que les Anglais pratiquent au moins autant que nous, en disant: "Charity begins at home".

Eugène L'HEUREUX

Evolution nécessaire

Il ne faut pas s'étonner d'entendre les ouvriers d'une localité, d'une région ou d'une province réclamer des salaires aussi élevés que leurs confrères accomplissant ailleurs un travail identique. Le bon sens et la justice sociale confirment en principe leurs revendications sur ce point.

Nous ne prétendons pas qu'il faille, dans tout le pays, du jour au lendemain, élever au même niveau tous les salaires payés en retour d'un même travail. Peut-être même n'y aura-t-il jamais moyen de concilier avec la justice réelle une uniformité aussi radicale et absolue.

Mais cette uniformité n'en reste pas moins un idéal vers lequel il faut tendre avec énergie, si nous voulons réaliser une égalité de norme nationale dans le standard de vie ou les conditions d'existence. Chaque fois que c'est l'Etat qui, avec le produit des impôts versés par tous les contribuables, paye directement comme employeur ou indirectement comme client majeur ou exclusif les salaires des employés, on doit s'efforcer, il nous semble, d'assurer aux travailleurs de toutes les localités, de toutes les régions et de toutes les provinces des salaires égaux.

En règle générale, les citoyens habitant une localité, une région ou une province à circulation monétaire faible (par suite principalement du bas niveau des salaires) sont traités en parents pauvres au cours de leurs relations avec la population des zones à circulation monétaire supérieure. Autrement, les inconvénients d'une telle situation pouvaient ne pas être graves, mais il n'en est plus ainsi, depuis qu'au point de vue économique, toutes les zones d'un pays, voire d'un continent, sont interdépendantes.

Voilà un problème qui doit nous intéresser considérablement, nous, citoyens de Québec, nous surtout, citoyens du district de Québec. En effet, les salaires sont moins élevés dans notre région que dans certaines autres, dans notre province que dans quelques autres. Il en résulte des situations inférieures et injustes pour nous, surtout lorsque c'est le Gouvernement qui paye, avec notre argent, pour le même travail, des salaires plus élevés ailleurs qu'ici.

Quand les capitalistes viennent nous dire tout mielleux que nous faisons bien de nous contenter de salaires inférieurs dans Québec, parce que cela les incite à placer leurs capitaux chez nous, il est bien permis de nous demander si ces intéressés ne nous montrent pas le côté de la médaille qui leur est le plus favorable à eux-mêmes.

Au stade d'évolution économique où en est rendu le monde, il nous semble que les régions et les provinces à petits salaires ont toutes les chances d'être écrasées dans l'impitoyable "struggle for life", que nos vœux platoniques ne réussissent jamais à circonscire localement.

Sauf le cas où c'est le Gouvernement qui paye avec notre argent, nous ne réclamons pas que, dès demain, tous les salaires de Québec soient portés au niveau de ceux de Montréal, de Toronto ou d'Edmonton. Mais une plus grande uniformité dans la répartition du travail nous apparaît comme un idéal vers lequel il faut tendre, en faisant converger les autres facteurs de notre vie économique vers cette réalisation évidemment conforme à la justice sociale et au bon sens.

Eugène L'HEUREUX

VERS MI-SEL

JUIN

La nature reprend sa "Verte Symphonie"
Qui fait si belle suite au "Sacre du Printemps"
Et l'univers entier vibre sous l'harmonie
Que Juin sur lui répand.

Sur la ville en rumeur et les lieux solitaires,
Comme sur l'océan aux flots ensorceleurs,
L'espérance descend sur les rayons solaires
Aux reflets enjôleurs.

Des feuilles du vieux chêne aux frères
Ipâquerettes,
Tout parle de bonheur à nos coeurs attendris
Et pour donner l'essor aux rimes des poètes,
Les lilas sont fleuris.

Oui, c'est bien pour cela, Mois de Juin, mois
de rêve,
Que, par tous les pays, tant de jeunes époux
T'invoquent fervemment et te dédient sans
trêve.

Leurs serments les plus doux.

AYME

Cette armée polonaise en Russie

Staline, en dissolvant la IIIe Internationale, a donné un gage de bonne volonté aux Nations unies. Le geste était très habile. D'ailleurs, sur les ordres du Kremlin, la presse russe depuis déjà quel temps, a mis une sourdine à ses réclames territoriaux à l'égard de la Pologne. On dirait que la Russie cherche ainsi à dissiper les suspensions dont elle est l'objet depuis 1917.

Malheureusement, sa politique générale envers la Pologne reste encore trouble et provoque de légitimes méfiances. Un fait récent, mais passé quasi inaperçu, justifie les craintes du gouvernement polonais en exil.

En effet, il y a quelques semaines, Staline a annoncé la formation d'une armée polonaise en Russie. En dépit des apparences, tout indique que c'est là une manœuvre qui pourrait avoir de sérieuses conséquences.

Il faut d'abord se reporter au début de la guerre. Pendant que l'Allemagne, en septembre 1939, achevait de conquérir sa moitié de la Pologne, la Russie envahissait soudainement la partie orientale de ce pays, se l'annexait sans façon et y faisait prisonnière une armée polonaise entière. En même temps, elle déferlait contre les habitants de ce territoire devenant sujets russes, malgré les protestations du gouvernement polonais en exil qui n'a jamais reconnu la légitimité de cette mesure.

Mais, en juin 1941, l'Allemagne attaque la Russie. Du coup, celle-ci passe du côté des Alliés, par conséquent de la Pologne. En signe d'alliance, Moscou promet de former, à même les prisonniers de guerre capturés en 1939, une armée polonaise. Dans ce but, Staline libère une partie de ces détenus et les enrégimente en vitesse. Mais, il ne se résigne jamais à fournir les subsides nécessaires pour les équiper d'une façon normale. En outre, en dépit des instances répétées de l'ambassade polonaise rétablie à Moscou en 1941, la Russie ne permit pas aux citoyens des territoires polonais annexés d'entrer dans cette armée. Finalement, celle-ci fut expédiée au Moyen-Orient où elle est maintenant prête à participer à l'invasion.

Mais, depuis qu'elle s'est établie, elle en a beaucoup perdu aux yeux des Russes. Ceux-ci l'accusent aujourd'hui d'être antidémocratique. Elle braverait dans ses rangs des éléments trop favorables au totalitarisme. Or, si l'on s'en tient à des renseignements absolument dignes de foi, rien n'est plus faux.

D'ailleurs, le motif de cette accusation est évident. Staline désire tout simplement détourner l'attention publique de l'armée polonaise d'Orient au profit de son armée polonaise à lui. Car, grâce à elle, il peut maintenant dire aux Alliés: "Voyez! Je collabore avec vous, avec la Pologne même, puisque j'arme ses fils pour la libération de leur patrie enchaînée par l'ennemi commun!"

Mais, cette bonne foi apparente ne doit pas nous donner le change. Tout d'abord, en 1941, il n'a pas libéré tous les prisonniers de guerre polonais. Il en a gardé un bon nombre. Et aujourd'hui, il les verse dans sa nouvelle armée. Ensuite, en 1941, il interdisait aux Polonais des territoires annexés d'enrôler dans l'armée envoyée par la suite en Orient. Aujourd'hui, il les incite à faire partie de sa moderne croisade. Pourquoi ce changement d'attitude?

Pour garder les territoires que l'Allemagne lui a soufflés par son invasion. En bon politicien, Staline a compris le parti qu'il pouvait tirer de la délicate situation des Polonais des territoires occupés et des prisonniers de guerre retenus en Russie. En effet, si ceux-ci, civils ou militaires, refusent d'adhérer aux divisions polonaises de Staline, ils deviennent suspects de sympathies pour l'ennemi. Dans un pays qui a inventé la Guépéou, c'est très peu à conseiller. Par contre, s'ils s'enrôlent selon le désir du maître du Kremlin, ils deviennent des soldats russes, beaucoup plus que des soldats polonais, car les fameuses divisions en question font partie intégrante de l'armée rouge.

Par conséquent, lorsque cette armée polonaise remportera des victoires, ce ne sera pas au nom de la Pologne, mais bien au nom de l'U.R.S.S. Et c'est précisément ce résultat que vise Staline. Si jamais le front allemand s'effondre, l'armée polonaise de Moscou sera aux avant-postes et pénétrera la première sur le territoire polonais. Elle le délivrera au nom de la Russie soviétique. Car Staline compte bien que son armée devancera de beaucoup, de par la proximité des fronts, l'armée polonaise d'Orient, fort éloignée de sa patrie.

Et ce qui renforce cette hypothèse, c'est l'usage qu'en fait la propagande hitlérienne. Celle-ci n'a pas été lente à saisir le but secret de Moscou. Elle prétend maintenant que la Russie veut constituer d'autres armées nationales chargées, pour la forme du moins, de délivrer les territoires étrangers soumis à l'Axe. Or, affirme Berlin, ces troupes seront imbibées de l'esprit communiste et auront pour mission spéciale de bolchéviser les pays qu'elles débarrasseront de l'occupant. Avec cet épouvantail du communisme, Hitler espère pousser les populations qu'il subjugué à l'aider dans sa guerre néfaste, en leur inspirant la crainte de Moscou.

Georges-Henri DAGNEAU

Une voix franco-américaine

A nos frères d'Acadie

Chaque fois que l'Acadie laisse parler son âme, c'est toute la grande famille française d'Amérique qui écoute avec émotion les accents si pleins de courage et de pitié de cette voix vénérée. C'est parce que, depuis les jours lointains du malheur, elle n'a pas cessé de se faire entendre, qu'elle a pu ramener un si grand nombre de ses enfants pour les inviter à refaire ce magnifique sanctuaire de vie catholique et française qui abritait les fondateurs. Quel beau miracle et quelle leçon de courage et de ténacité!

Et ces appels de la chère Acadie, combien ils nous touchent au cœur, car partout où bat le cœur d'un frère, n'y a-t-il pas là un peu de nous-mêmes. Hier, c'était le sympathique et regretté archevêque de Moncton, S. E. Mgr Louis-Arthur Melanson qui parcourait nos centres, tendant la main au nom de son peuple pour aider à l'érection d'un temple, le mémorial de la renaissance acadienne en l'honneur de Notre-Dame de l'Assomption. Ce monument dit fièrement aujourd'hui combien l'Acadie a replongé ses racines religieuses dans le sol des ancêtres, le berceau de sa grandeur.

Et puis, ce fut la voix d'un autre fils distingué d'Acadie qui demandait pour ses compatriotes des professeurs, des livres français et des manuels d'histoire acadienne pour les petits écoliers de l'Île du Prince-Edouard. Des cours d'été furent institués par le Comité Permanent de la Survivance et des manuels furent expédiés.

Cette fois, c'est un autre pontife vénéré, S. E. Mgr Norbert Robichaud, actuellement en tournée à travers le Canada français pour mener à bonne fin la campagne du Comité Permanent de la Survivance en faveur de la presse acadienne. L'Acadie demande la somme de \$50,000 pour son journal. Elle en recueillera au moins \$100,000, car cette souscription prend les proportions d'un triomphe et d'un hommage adressé au peuple acadien.

Récemment, les syndicats d'une importante université américaine annonçaient bien simplement, dans leur rapport, que plus de \$5,000,000 avaient été versés par des bienfaiteurs, au cours de l'année et cela sans sollicitation. Et l'on sait qu'une véritable fortune est nécessaire pour l'administration d'une telle œuvre.

Adrien VERRETTE, ptre,

curé de Plymouth, N.H. (E.-U.)

L'Episcopat belge dénonce la conscription du travail par les Nazis

Nous donnons ci-dessous le résumé du texte de la lettre pastorale publiée collectivement par le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, et par les évêques belges et dont lecture fut faite dans toutes les églises de Belgique, le 21 mars dernier. La première partie de la lettre comporte une protestation contre la réquisition des cloches des églises, la seconde contient une vigoureuse dénonciation de la déportation de la main-d'œuvre belge en Allemagne.

"En décembre 1942, quand nous avons appris que les autorités occupantes se proposaient de confisquer nos cloches, nous avons formulé une énergique protestation. Le Saint-Siège fit également des représentations auprès du gouvernement allemand. Nous espérons que ces interventions aboutiront à l'abrogation de la décision mais voici que nous apprenons avec stupeur que les ordres sont donnés pour l'enlèvement des cloches de nos paroisses. Devant cette mesure incroyable, il nous est impossible, comme évêques responsables du patrimoine religieux de notre pays, de ne pas élever la voix publiquement pour réprover et condamner une telle décision.

"Les cloches des églises ne sont pas simplement des objets de bronze quelconques. Elles ont une destination exclusivement religieuse; elles ne doivent servir qu'à louer Dieu et à inviter les fidèles aux offices divins. Elles ont été consacrées et sanctifiées par la bénédiction rituelle et elles sont par conséquent vouées irrévocablement au culte divin. Elles ne peuvent être ni affectées à un usage profane, ni livrées sans le consentement des autorités ecclésiastiques responsables.

"Nous déclarons solennellement que nous exécuterons toute notre autorité épiscopale pour empêcher l'exécution d'une mesure dont l'unique objet est de convertir nos cloches en des armes de guerre et de des instruments de mort. En Allemagne et en Italie, peut-être, les évêques peuvent s'incliner, sans protester, devant une mesure qu'ils fondent de leur cœur ils condamnent assurément comme nous le faisons. Mais si, à leurs yeux, le patriotisme peut servir d'excuse à la tolérance d'un mal qu'ils sont impuissants à prévenir, ce même patriotisme, selon nous, coïncidant avec nos obligations pastorales, nous oblige au contraire à protester; rester silencieux serait faire preuve de lâcheté et de trahison."

La lettre révèle ensuite que la saisie des cloches constitue une violation des articles 46, 52 et 58 de la Convention de la Haye relative aux droits et coutumes de guerre, puis les évêques poursuivent:

"Dans le cas où la décision annoncée serait mise à exécution, l'histoire témoignerait que c'est la première fois, à travers les siècles, que cette forme de profanation a été pratiquée en Belgique. L'histoire rappelle que durant les années fatidiques de la Révolution Française, un décret analogue fut pris, ordonnant que les cloches de Belgique fussent confisquées, mais cette ordonnance fut appliquée d'une manière très modérée.

"Notre devoir d'évêques nous force à déclarer que toute forme de collaboration en ce qui concerne l'enlèvement des cloches est strictement illégale en tant qu'affaire de conscience et sera considérée comme un péché grave. Nous adjurons tous les fidèles, non seulement les prêtres, mais aussi bien les laïques, d'observer une attitude calme et passive."

Passant au sujet des déportations pour le travail forcé, les évêques déclarent:

"Dans l'entretemps, se poursuit implacablement la mobilisation de la main-d'œuvre belge au service de l'Allemagne en guerre. A plusieurs reprises, nous avons protesté auprès de l'autorité occupante contre ces mesures iniques. Les plus hautes autorités judiciaires de ce pays sont également intervenues. Le Roi a multiplié ses efforts pour obtenir le retrait ou la mitigation des ordonnances. Tout est resté vain et sans effet."

tration des dons qui sont continuellement faits à cette institution. Et de pareilles institutions se comptent par centaines aux Etats-Unis.

Quel contraste! Tout un petit peuple demande un montant qui est presque dérisoire comparé à ces dons fantastiques. Et pourtant, cette somme suffira pour assurer la réorganisation définitive et la vie même du seul journal acadien, le grand espoir de survie de nos frères d'Acadie. Quelle ironie du sort... et dans les valeurs, mais le Seigneur voit peut-être d'un oeil plus compatissant ce modeste geste, qui, d'ailleurs, doit s'employer à faire rayonner la foi tout aussi bien que la culture française en des milliers de foyers.

Les Franco-Américains comprennent parfaitement toute l'importance de ce pressant appel. Leur situation est analogue en bien des manières. Toutes leurs œuvres ont aussi à base de sacrifice et de générosité et leur presse est loin d'être à l'abri de tous les dangers. Mais dans le moment, il s'agit d'aider des frères qui peuvent demeurer eux-mêmes et qui nous donnent à tous une émouvante et fort utile leçon de ténacité. Et l'exemple vient d'en haut. Ils ont droit à notre appui et à tous nos éloges.

Notre modeste offrande nous voulons la faire au nom de tant de compatriotes qui voudraient bien aider mais qui ne le peuvent pas. De plus, nous ajoutons nos meilleurs vœux, ceux de tous les Franco-Américains pour que l'œuvre si essentielle et vitale de la presse acadienne rayonne et se développe magnifiquement. Cette presse en Acadie possède une "âme" et c'est ce qui lui permet d'espérer avec confiance.

Puisse Notre-Dame de l'Assomption la rendre plus forte et plus puissante, cette presse, afin qu'elle étende ses bienfaits sur tous ceux qui sont heureux, au milieu des heures tragiques que nous vivons, de donner un peu d'eux-mêmes pour le maintien d'un héritage spirituel qui voudra toujours grandir et se perpétuer, parce qu'il a pour mission de conserver dans tant d'âmes le culte et le respect des valeurs éternelles.

Adrien VERRETTE, ptre,
curé de Plymouth, N.H. (E.-U.)

Le monde ouvrier LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE

par André Roy

Mémoire de la C. T. C. C.

sur l'assurance-maladie

Mémoire soumis par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada au comité de la Chambre des Communes, à Ottawa, chargé de l'étude de l'assurance-maladie et autres matières connexes.

Monsieur le président,
Messieurs les membres du comité,

Le ministère des Pensions et de la Santé nationale a élaboré, en février dernier, un avant-projet de loi relatif à l'établissement d'un système national d'assurance-maladie contributive. Cet avant-projet de loi est actuellement devant votre comité.

La C.T.C.C. ne projette pas d'analyser en détail l'avant-projet de loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale. Il contient d'excellentes suggestions, mais il ne nous paraît pas donner la protection nécessaire à la famille, et il s'annonce particulièrement onéreux pour les familles nombreuses.

Notre organisation croit à propos, dans le présent mémoire, d'attirer l'attention sur quelques idées générales qui feront comprendre son point de vue.

Les assurances sociales (y compris l'assurance-maladie) font partie des programmes de sécurité sociale qui ont été lancés dans le public en ces dernières années. Au Canada, l'application de tout système d'assurances sociales présente, à certains égards, des difficultés constitutionnelles et des difficultés d'ordre pratique. Mais ces difficultés, évidemment, peuvent être aplanies.

Il semble bien que tout projet de loi d'assurance-maladie contributive doive s'appuyer sur l'une ou l'autre des cinq formules suivantes:

1. — Juridiction exclusive du gouvernement fédéral, comme dans le cas de l'assurance-chômage, ce qui nécessiterait un nouvel amendement à la loi de l'Amérique du Nord britannique;
2. — Juridiction concurrente du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, tout en laissant l'initiative principale de la loi au gouvernement fédéral, comme dans le cas de la loi des pensions aux vieillards. C'est cette formule que suggère, dans l'ensemble, l'avant-projet du ministère des Pensions et de la Santé nationale.
3. — Juridiction concurrente du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, tout en laissant l'initiative principale de la législation aux gouvernements provinciaux.
4. — Juridiction exclusive du gouvernement fédéral, d'une part, et des gouvernements provinciaux, d'autre part, chacun dans sa sphère, en tenant compte des normes à peu près identiques et en faisant des applications appropriées, comme dans le cas des lois relatives à la réparation des accidents du travail.
5. — Juridiction provinciale exclusive, chaque province agissant à sa guise, sans plan d'ensemble, comme, par exemple, dans le cas des lois de salaires minimums.

L'expérience de l'assurance-chômage n'a pas donné satisfaction à la C.T.C.C. On poursuit, à l'heure actuelle, le sabotage de la commission d'assurance-chômage; le nombre des fonctionnaires de l'assurance (au sens de la loi) n'est pas suffisant; et on ne paraît pas songer à augmenter les prestations en faveur des familles nombreuses, en dépit des millions de dollars accumulés dans la caisse de l'assurance-chômage à Ottawa.

La C.T.C.C. écarte donc la première formule, pour ce qui a trait à l'assurance-maladie, et reste en défiance devant la deuxième et la troisième formules ci-dessus mentionnées, vu que l'intervention d'Ottawa dans le domaine des assurances sociales ne paraît pas devoir donner des résultats satisfaisants.

La C.T.C.C. se rend compte que la cinquième formule pourrait difficilement trouver une application raisonnable tant du point de vue économique que du point de vue social, en rapport avec l'établissement d'un système d'assurance-maladie contributive.

Mais la quatrième formule pourrait être, à notre avis, mise à l'essai. Et si tous les intéressés y apportent une coopération sincère, la C.T.C.C. est convaincue que cette procédure serait couronnée de succès.

Dans ce dernier cas, pour élaborer un système satisfaisant d'assurance-maladie contributive, la C.T.C.C. suggère que le gouvernement fédéral et les divers gouvernements provinciaux nomment chacun une commission d'assurance-maladie pour étudier, préparer et mettre au point un projet de loi d'assurance-maladie contributive, centré sur la famille, de réalisation facile tant au point de vue économique qu'au point de vue social, et dont l'application pourrait se faire sans accrocs à la constitution canadienne.

Respectueusement soumis,
La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, Inc.

15 juin 1943.

pas le temps d'absorber le menu quotidien de 150 ou 200 pages du "Hansard". Depuis ses débuts sur la scène parlementaire, Me Dorion a fait preuve d'une belle activité et d'une assurance dignes d'un vétéran de la politique.

Souhaitons que sa voix soit entendue en haut lieu; souhaitons aussi que ses appels trouvent leur écho sur le parquet de l'Assemblée législative. L'héroïque population de la Côte-nord en sera gré à tous ceux qui voudront lui apporter paternelle assistance.

Aimé DERASPE, L.L.L.

SUR LE FRONT AGRICOLE

(Par Lucien Arsenault)

(Lire l'article en page 8)

TRIBUNE LIBRE

L'"Action Catholique", publiée sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres — On est prié d'être court.

La défense des rives du St-Laurent

Québec, le 15 juin 1943.

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié, dans votre édition de mardi, une lettre de Me Frédéric Dorion, avocat, et député de Charlevoix-Saguenay, à la Chambre des Communes.

De tout cœur, j'applaudis, comme le feront, sans doute, vos lecteurs, la belle attitude qu'a prise Me Dorion, sur l'opportunité de construire une route sur la Côte-nord. Le grand public n'a certainement pas pris connaissance de ce texte avant qu'il parut dans vos colonnes.

Me Dorion a eu une excellente idée de le mettre en relief. La plupart des humbles mortels n'ont

LA CIE PAQUET LTÉE

Offres très intéressantes en



ROBES D'ETE

Des robes qui vous feront ravissantes en tout temps et en toutes occasions. Choix magnifique de modèles une pièce ou deux pièces, dans des tissus lavables, couleurs unies ou à dessins imprimés —

Tailles 12 à 20 - 38 à 44

\$2⁹⁸ \$3⁹⁵
\$4⁹⁵



MEMBRES de L'ASSOCIATION des MARCHANDS
DETAILLANTS DU CANADA

HEURES D'AFFAIRES!

Comme à l'ordinaire, à l'exception des samedis et veilles de fêtes, alors que nos magasins fermeront à 6 heures p.m.

AU SOUS-SOL D'ECONOMIES

Peintures à l'huile

Exécutées par des artistes de chez nous

\$2.98 \$3.95
\$4.50 \$4.95
\$9.50 \$11.00
\$11.75 \$12.75
\$22.00

Aquarelles

Sujets divers

\$6.50 \$7.50
\$8.50

Velours noir

travaillé à l'aiguille, avec moulure en bois naturel.

\$9.50

Gravures ovales

Sacré-Coeur de Jésus et Sacré-Coeur de Marie

Moulure finie noyer et polychrome, 16 x 22 pcs. La paire **\$6.00**
Moulure finie noyer, avec fantaisie, 16 x 22 pcs. La paire **\$5.50**
Moulure finie noyer uni, 16 x 22 pcs. La paire **\$5.00**
Moulure finie noyer, 12 1/2 x 15 1/2 — La paire **\$3.50**



Cadres à photographies

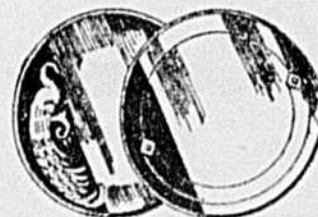
Moulure en métal — très grand choix.

30c. \$4.50

Miroirs vénitiens

(plate glass)

Ronds et biseautés, avec motifs dans la glace.
30 pcs. **\$16.50**
24 pcs. **\$10.65**
16 x 24 pcs. **\$6.35**
14 x 24 pcs. **\$5.50**
Forme octogone, biseauté, 24 pouces **\$8.50**
18 x 30 pcs **\$9.75**
14 x 44 pcs **\$10.50**

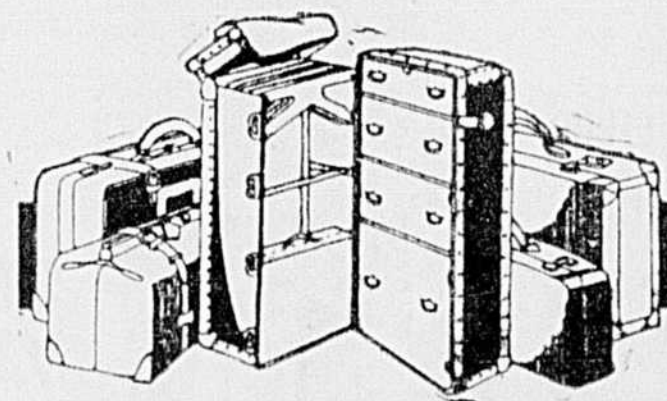


Miroir cristal

Rond, 24 pouces, biseauté, moulure de fantaisie, **\$6.60**
prix

Miroirs à trois sections

17 x 46 pcs **\$13.00** 19 x 27 pcs **\$13.50**
16 x 46 pcs **\$15.50** 18 x 48 pcs **\$16.00**



Valises garde-robes

19 x 22 x 42 pcs **\$42.75**

Porte-habit

(suit-case)

13 x 26 x 7 pcs **\$2.40**

Havre-sacs

Bleu aviateur, **\$3.75** et **\$5.75**

Sacs "Kit"

Kaki ou bleu,

\$1.50 et **\$2.50**

Malles

(valises)

17 1/2 x 36 x 19 **\$9.75**

Sacs "Gladstone"

\$15.00 \$17.35
\$35.80 \$55.75

Au sous-sol d'économies



CIRE "SUCCESS" — la cire qui sèche en un fini brillant sur les planchers en bois dur, les linoléums, parquets de caoutchouc, etc.

Nous avons encore un bon assortiment de cette cire merveilleuse, et nous l'offrons aux prix d'avant-guerre.

20 onces **.49** 40 onces **.84** Gallon **\$3.29**

Cire "Succès" en pâte

Boîte d'une livre **49c.**

Grand spécial en souliers pour dames

SOULIERS "loafers" — le soulier confortable par excellence, en cuir Kips beige et brun combinés — forme mocassin — talons bas — pour dames et grandes fillettes. Pointures 3 à 8 —

Tant qu'il y en aura, Vendredi

\$2⁴⁹



A l'épicerie Paquet

Un peu de bonne volonté s'il vous plaît

Nous prions nos clients de bien vouloir prendre note de ce qui suit :

Pour le HAUT DE LA VILLE et LES BANLIEUES nous livrerons le lendemain, les commandes pour épicerie placées la veille.

Pour la PARTIE BASSE DE LA VILLE, nous accepterons des commandes jusqu'à 11 heures a.m. pour livraison dans l'après-midi du même jour.

A cause des restrictions imposées à la livraison, il nous sera impossible de déroger à ce qui précède.

Cigares, cigarettes, tabac

Pour accommoder notre nombreuse clientèle, nous avons ouvert — au comptoir des Biscuits Peek Frean, près du vestibule conduisant au boulevard Charest — un dépôt de CIGARES, CIGARETTES, TABAC — Une visite est sollicitée.

Coupons de rationnement

Valables maintenant. Sucre, thé, café : 1 à 8. Beurre 12, 13, 14, 15. Coupons 12 et 13 périmés après le 30 juin. Viande : 1 à 4. Coupons viande 1, 2, 3, périmés après le 30 juin.

Nous gardons, dans un comptoir réfrigérant, une spécialité de viandes non rationnées

BEURRE en pain d'une livre, la livre **.37**

POULES, environ 5 livres, la livre **.35**

SOUPES AYLMEY Format individuel de 6 oz, légumes ou tomates, la douzaine **.59**
Une douzaine seulement à chaque client.

PETITE morue (chicken haddies) "Mephisto", boîte de 15 oz, 2 pour **.45**

ANGUILLE de l'Île d'Orléans, avec sauce aux tomates, bte de 10 1/2 oz, 3 pour **.25**

SUBSTITUT de café "KOFY SUB", la boîte **.35**

BOUILLON aux légumes, boîte de 8 oz, pour **.65**

BOVRIL en cubes, bte de 10 cubes, pour **.25**

"HOT CHOCOLATE" de Fry, contenant sucre, 2 liv. pr **.90**

CACAO de Fry, boîte de 1 livre **.31**

CERTO, 8 oz **.27**

"HOLLAND RUSK" — le paquet **.20**

BISCUITS "Weston" sa- lés, boîte de 6 oz **.11**

ESSENCE vanille "Harry Horne", la carafe **.15**

JUS de tomates de Benson, boîte de 10 oz, 3 pour **.20**

ou 12 pour **.75**

CATSUP de Heinz, bouteille de 5 oz, 3 pour **.20**

POIS "Arrow" no 4, 2 boîtes pr **.25**

CATSUP Culver-house, le gallon **.69**

HUILE d'olive pure, bout. 4 oz Par plus que 2 bouteil- les à chaque client. **.45**

MARMELADE d'oranges, de Raymond, jarre de 2 livres **.38**

POUDRE à pâte "Magi- que" boîte de 16 oz, au comptoir seule- ment **.28**

AMIDON (cornstarch) Canada, paquet de 16 oz **.10**

SEL de table, bte de 1 1/2 liv, 3 pr **.19**

FLOCONS de maïs (corn- flakes), "Poast Sugar Crisp", 3 pa- quets pour **.22**

"STERNO" pour faire chauffer les ali- ments, 2 btes pr **.25**

NETTOYEUR "House Friends", 6 boîtes pour **.25**

SAVON "Princess" en flocons, par Palmolive, gros paquet pour **.20**

SAVON "Económico" 5 barres pour **.23**

Québec rendra...

(Suite de la page 3)

Voici le programme de ces jours de grâces et de bénédictions sans nombre :

LE DIMANCHE 20 JUIN

7 h. 30 p.m. — Ouverture solennelle : Chant du Congrès ; Sermon de circonstance : T. R. P. Romain St-Cyr, S.S.S., Sup. Provincial. Réception dans la Garde d'Honneur. Salut du T. S. Sacrement. Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec.

LE LUNDI 21 JUIN

4 h. a.m. — Messe solennelle.
5 h. p.m. — Hommage des Croisés de la ville.
Prédicateur : R. P. Gabriel Chaput, S.S.S.
7 h. p.m. — Hommage de l'Armée.
Prédicateur : M. P. Charles Pellerin, S.S.S.
11 h. p.m. — Heure solennelle d'adoration. Hommage des Hommes ; Messieurs professionnels, instituteurs laïcs, membres de conférence St-Vincent-de-Paul et des sociétés St-Jean-Baptiste, voyageurs de commerce, Chevaliers de Colomb.
Prédicateur : S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec. Minuit — Salut du T. S. Sacrement. Minuit et demi — Messe de Son Excellence Mgr l'Auxiliaire.

LE MARDI 22 JUIN

4 h. a.m. — Messe solennelle.
5 h. p.m. — Hommage de la Jeunesse étudiante catholique de la ville.
Prédicateur : R. P. Albert Berlinguette, O.M.I.
7 h. 30 p.m. — Heure solennelle d'adoration.
Hommage des Prêtres, des Religieux et des Frères enseignants.
Prédicateur : M. le chanoine Ferdinand Vandy, directeur du Grand Séminaire.
8 h. p.m. — Hommage des Scouts et des Guides de la ville.
Prédicateur : M. l'abbé Alfred St-Onge, aumônier des Guides.
9 h. p.m. — Heure d'adoration solennelle.
Hommage des Dames et Demoiselles de la ville.
Prédicateur : M. le chanoine A.-A. Godbout, curé de St-François d'Assise.
11 h. p.m. — Heure solennelle d'adoration.
Hommage de la Jeunesse de Québec.
Prédicateur : M. l'abbé Guillaume Rivest-Deschênes, aumônier des Universitaires.
Minuit — Salut du T. S. Sacrement. Minuit et demi — Messe. Communauté générale.

LE MERCREDI 23 JUIN

4 h. a.m. — Messe solennelle.
5 h. p.m. — Heure d'adoration solennelle.
Hommage des Religieuses de la ville.
Prédicateur : M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'Académie Commerciale.
7 h. 30 p.m. — Heure d'adoration solennelle.
Hommage des fidèles de T. S. Sacrement.
Prédicateur : Le R. P. Auguste Grondin, S.S.S.

LA FÊTE-DIEU

LE JEUDI 24 JUIN

4 h. 30 p.m. — Messe Pontificale :

Pasteurisation et contrôle...

(Suite de la page 3)

Casgrain, à l'encontre d'un amendement de M. Antonio Barrette à une motion de M. René Chaloult priant le gouvernement fédéral d'accorder aux ouvriers et ouvrières de Québec des conditions de travail identiques et des salaires égaux à ceux de toutes les provinces canadiennes. M. Barrette avait proposé un amendement priant le gouvernement de Québec de remédier aux injustices relatives aux salaires et aux conditions de travail qui relèvent de la juridiction provinciale et de prendre les moyens appropriés pour que les ouvriers relevant des autorités fédérales obtiennent un traitement égal à celui des ouvriers des autres provinces. C'est alors que M. Casgrain souleva un point d'ordre alléguant que l'amendement ne se rapportait pas à la motion principale et devrait faire le sujet d'une motion spéciale. L'orateur a décidé que l'amendement ne constituait pas un amendement proprement dit, mais contenait une proportion nouvelle et distincte, ce qui ne peut se faire que par une motion de fond séparée. Le chef de l'opposition en appelle de nouveau de la décision et celle-ci est maintenue par un vote de 42 à 11. Cette fois, M. Chaloult vote avec le gouvernement. M. Roméo Lorrain, député de Papineau, dit quelques mots sur la motion principale. Il signale qu'il est dangereux de réclamer des salaires identiques dans tout le Canada. Nos bûcherons, dit-il, sont généralement payés plus cher que dans les provinces maritimes. En réclamant des salaires identiques, nous pouvons faire baisser les salaires des bûcherons. M. Lorrain dit aussi que la motion s'adresse au gouvernement fédéral et que les salaires et conditions de travail relèvent de la juridiction provinciale. Il est dangereux d'admettre les empiètements du fédéral en ce domaine.

M. Albiny Paquette, député de Labelle, propose alors un autre amendement à la motion Chaloult. En voici le texte : "L'Assemblée législative de Québec recommande au gouvernement de la province d'adopter immédiatement

ÉCLATÉS

À 8 FOIS LEUR DIMENSION NORMALE

POUR ÉNERGIE RAPIDE DIGESTIBILITÉ FACILE GOUT EXTRA-DÉLICIEUX

THE QUAKER OATS COMPANY

de ne pas donner de chiffres. Le chef de l'opposition réplique que cette demande est ridicule. On donne bien le nombre des soldats et des avions. Il explique cette attitude d'Ottawa en disant que le fédéral a permis jusqu'à ces derniers temps l'exportation de l'amiante en Argentine, où venaient à chercher les Japonais. Il aurait été plus important, dit-il, d'empêcher que nos ressources naturelles soient utilisées pour tuer les nôtres, que de défendre de donner des renseignements que les députés, dans l'exécution de leur mandat, ont le droit d'obtenir. Si nous sommes rendus à ce point, ce serait aussi bien d'avoir à la place des ministres provinciaux des graphophones qui nous donneraient la chanson d'Ottawa. Autrefois, dit encore M. Duplessis, nous fournissions 90 pour cent de la production mondiale. Comment se fait-il qu'elle soit tombée à 60 pour cent ? Et si l'amiante est un produit si essentiel à la guerre, comment se fait-il qu'on ait fermé les mines de Black Lake ?

M. Rochette explique que depuis quelques années, outre la Russie, qui produisait de l'amiante, nous avons trouvé des concurrents dans la Rhodésie du sud et la Transvaal. Il déclare que l'amiante est un produit stratégique qui protège efficacement nos avions. L'ennemi savait combien nous produisions d'amiante, il pourrait être fixé sur notre production d'avions.

M. Duplessis répond que ces explications ne tiennent pas debout. Tout récemment, M. Roosevelt a donné des chiffres complets sur la production des avions aux États-Unis. M. Howe a dit combien nous produisions d'aluminium. M. Macdonald a mentionné le nombre des corvettes construites au Canada. Le ministre des Terres lui-même a admis qu'on vendait encore des cartes de l'île d'Anticosti et de la Côte-Nord. Quand on coupe jusqu'à l'enseigne la fabrication du beurre et du fromage. Depuis quelque temps, elle s'occupe en plus de certains produits spéciaux. Or, la ferme de l'école ne produit pas assez de lait pour lui permettre d'étendre le champ de ses expériences. Nous sommes entrés en pourparlers avec le maire de St-Hyacinthe, M. Bouchard, qui voulait justement municipaliser chez lui la pasteurisation du lait. Il nous a offert sa collaboration et les deux projets ont été fondus à l'avantage de tous. La ville construira près de l'école une usine moderne de pasteurisation. Cette usine permettra aux élèves de l'école d'acquiescer de l'expérience pratique dans tous les aspects de l'industrie laitière, y compris la pasteurisation du lait et la distribution des produits laitiers. Elle sera administrée par une commission de sept membres comprenant des représentants de la ville et du gouvernement. Le lait sera vendu aux distributeurs qui en feront la livraison à domicile, chacun dans la zone qui lui sera attribuée. On diminuera ainsi les frais de distribution, on assurera du lait parfaitement sain à la population de la ville et l'on pourra conduire des expériences qui profiteront à tout le reste de la province.

L'industrie laitière, poursuit le premier ministre, offre aujourd'hui un champ d'action immense. C'est le devoir du gouvernement d'intéresser la population à boire des liqueurs nutritives et profitables à la santé de la jeunesse.

M. Duplessis a d'abord signalé que le bill donnait à la cité de St-Hyacinthe le monopole de la pasteurisation et de la vente du lait. Ce projet, dit-il, aurait dû être présenté sous la forme d'un bill privé. Il révolutionne toute notre économie. Personne ne pourra plus vendre du lait à St-Hyacinthe sans le consentement du conseil municipal. On veut faire des corporations municipales des marchands de lait. L'étatisme peut être un besoin exceptionnel, un moindre mal ; mais d'une façon générale, c'est une mauvaise chose. La liberté de commerce et l'initiative privée sont la base du progrès.

L'hon. T.-D. Bouchard a répondu que le projet de loi était présenté comme bill public parce qu'il profitait surtout à la province. C'est la ville qui va payer la bâtisse et les machines, dit-il. Le gouvernement ne va fournir que le terrain, parce qu'il veut que l'usine soit près de l'école actuelle. Une fois construite et outillée de la façon la plus moderne, l'usine sera mise à la disposition de l'école.

M. Bouchard a signalé ensuite que c'est la commission de pasteurisation et de contrôle, créée par le bill, qui va vendre du lait et non la municipalité. Les prix d'achat et de vente sont déjà fixés dans toutes les villes par la commission de l'industrie laitière. Il ne pourra donc y avoir d'exploitation. La commission va revendre le lait en gros seulement. Les distributeurs auront chacun leur zone, de sorte que leurs frais seront de beaucoup diminués. Actuellement, chacun des 31 distributeurs de St-Hyacinthe fait toute la ville, soit une tournée de 15 milles. La tournée sera réduite pour chacun à 2 milles et trois dixièmes. On vendra du lait pasteurisé, du lait cru certifié pur dont la production aura été contrôlée et surveillée, et tous les sous-produits du lait. C'est une expérience à laquelle s'intéressent tous les hygiénistes.

M. Duplessis a alors soulevé un point d'ordre, disant que le bill aurait dû être précédé de résolutions, étant donné que la province fournissait un terrain. Le point d'ordre a été rejeté par le président de la Chambre, rien dans le bill ne concernant une cession de terrain.

L'opposition a ensuite demandé le vote sur la deuxième lecture, qui fut adoptée par 46 voix contre 11.

En comité plénier, M. Duplessis revint sur son objection, disant que si l'on ne voulait pas procéder légalement, il ferait demander l'usage des sonnettes au pouvoir. M. Godbout répondit en riant qu'il était prêt à prendre le risque. On se taquina pendant quelques temps au sujet d'élections, MM. Godbout et Duplessis, s'injuriant mutuellement dans leurs comités respectifs.

On passe assez rapidement sur les 31 articles du bill. Incidemment, M. Godbout déclare que la clause concernant le zonage est une des meilleures parties de la loi. Dans toutes les villes importantes une vingtaine de vendeurs de lait passent tous les jours dans chaque rue. C'est le consommateur qui paie. M. Paul Beaulieu répliqua qu'on entrave ainsi la liberté du commerce. On pourrait tout aussi bien défendre aux épiciers de livrer leur marchandise en dehors de telle ou telle zone.

Au cours de la discussion, M. Bouchard déclara qu'il y a 31 commerçants de lait à St-Hyacinthe et qu'on projette de réduire leur nombre à 10. M. Duplessis prétend que ce n'est pas juste de frapper ainsi de braves gens sur le pavé et de le mettre à la merci du service sélectif.

Il fut aussi question de la Commission de l'industrie laitière. Si jamais quelqu'un, dit M. Duplessis, s'avisa de contester la juridiction de cette commission, ce serait drôle.

Il y a longtemps, répond M. Godbout, que les gens menacent de poursuivre pour mettre à l'épreuve la constitutionnalité de la Commission de l'industrie laitière. Aucun ne s'est encore risqué.

Dans une clause du bill, il y avait le mot conditionnement. M. Antonio Talbot dit que c'était pour tant assez pour St-Hyacinthe d'avoir le lait pasteurisé. M. Bouchard répliqua que le mot conditionnement est le vrai mot, le mot original, le mot qu'on trouve en France. Parce que les Anglais ont le mot parking, les puristes et les extranéistes en ont eu peur. Par conséquent, dans toutes les langues, il est préférable au mot stationnement qui est d'origine anglaise, puisqu'il dérive du mot stand.

Revenant au préambule du bill, M. Duplessis prétend qu'il crée une fausse impression. Il ne s'agit pas, dit-il, d'étendre le champ d'action de l'école de laiterie, mais de contrôler le commerce du lait. Le bill est finalement adopté en troisième lecture, sur la même division que sur la deuxième lecture, soit par 46 à 11.

Le trésorier provincial fait alors motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides. M. J.-D. Bégin se lève aussitôt pour présenter un amendement à la motion. Il déclare qu'après la guerre, à peu près 30,000 membres des forces armées et au moins 20,000 à 25,000 ruraux affectés à des besoins dans les usines de guerre, solliciteront le privilège de s'établir sur des fermes. Malheureusement, nous ne sommes pas préparés. C'est tout juste si nous pourrions établir 5,000 militaires. Le gouvernement de l'Ontario, dit-il, a préparé un programme complet et nous savons qu'il obtiendra l'aide financière du gouvernement fédéral. Ce que l'Ontario entreprend aujourd'hui, Québec l'avait commencé il y a quelques années avec l'inventaire des ressources naturelles. M. Bégin passe en revue les œuvres de l'Union nationale dans le domaine de la colonisation et déclare que sur les \$54,000,000 dépensés depuis 1867 pour fins de colonisation, l'Union nationale en a dépensé \$22,000,000. Le député de Dorchester termine en blâmant le gouvernement de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposent dans ce domaine. Il propose un amendement à l'effet que l'Assemblée législative consente à voter les subsides nécessaires à l'administration de la province, mais qu'elle est d'avis que la politique de colonisation du gouvernement actuel est domma-

CONSERVEZ les FRUITS

d'après le nouveau procédé anglais !

SANS sucre... SANS stérilisation

Conserves plus de fruits... d'après le procédé FRUIT-KEPE. Facile, rapide, économique. Travail — fatigue ! Faites dissoudre FRUIT-KEPE dans de l'eau froide, placez les fruits dans les pots, remplissez avec l'eau sucrée. Ce procédé conserve les fruits indifféremment leur valeur nutritive, leur goût et leur odeur. Recettes dans chaque paquet. Faites la coupe de la mise en conserve des fruits et des jus de fruits. (Les personnes qui ne peuvent manier de sucre peuvent employer ce procédé pour conserver leurs fruits). Essayez FRUIT-KEPE ! Dans les épiceries, pharmacies, magasins et rayons.

FRUIT-KEPE

Conserve les Fruits

254 conserves 25 livres

L'enquête royale sur...

(Suite de la dernière page)

xatoires à un bon nombre de ceux-ci, la compagnie le regrette sincèrement et souhaite qu'on trouve au plus tôt et qu'on lui indique les moyens de régler ses rapports avec ses ouvriers de façon à les satisfaire tous et de manière à empêcher la répétition de conflits dont elle est la première à souffrir.

Le procureur des unions internationales, Me Devlin, opine aussi dans le même sens considérant qu'il ne sert de rien d'accumuler de nouveaux griefs de nature à semer le désaccord plutôt qu'à promouvoir harmonie entre les différents groupes.

"Je concorde dans les déclarations faites par le représentant des syndicats et de la compagnie Price. Si nous sommes en apparence opposés avec les syndicats, cela ne doit pas nous empêcher de reconnaître qu'ils sont nous, comme nous, par le très noble désir d'améliorer le sort de la classe laborieuse, et nous nous plaçons à leur rendre ce témoignage. On ne peut mettre bien d'ajouter que nous regrettons vivement que des divergences d'opinion sur les moyens à

cette commission d'enquête demandant la présentation de ce rapport pour le 1er juillet. Comme ses séances se sont prolongées d'une façon inattendue, elle ne fera rapport que dans les premiers jours du mois d'août prochain.

LE BLASPHEME

offense
la Foi, la Politesse, la Patrie
Combattez-le !

Six moyens de tirer le maximum de votre ration de café

- 1 Achetez d'abord un café savoureux... le Café Chase & Sanborn super-riche !
- 2 Gardez toujours votre café dans un récipient hermétique.
- 3 Mesurez avec soin eau et café.
- 4 Voyez à ce que votre cafetière soit toujours bien propre.
- 5 Ne faites jamais plus que la quantité requise.
- 6 Servez le café aussitôt que possible après qu'il a été fait.

COMPAREZ le Café Chase & Sanborn au point de vue saveur — once pour once, cuillerée pour cuillerée. Il est super-riche et c'est très important pour le temps qui court. Achetez le Café Chase & Sanborn. Un café de qualité dure plus longtemps.

CAFÉ CHASE & SANBORN

Joli modèle deux pièces

2641
SIZES 12-14-16

La Chambre a ensuite coté en deuxième et en troisième lectures, sur division, le bill 43 relatif à la division territoriale. Ce bill apporte certaines modifications de convenance aux limites de divers districts judiciaires. Il touche aussi à certaines divisions électorales, mais de l'avis même du chef de l'opposition, les changements sont si minimes qu'ils peuvent intéresser au plus 300 électeurs en tout.

La discussion a été très brève et l'hon. Adélard Godbout a donné sa parole qu'il n'avait aucunement l'intention de greffer à ce bill des clauses modifiant d'une façon importante les limites des comtés. Même si le conseil législatif apportait à ce bill autre chose que des modifications insignifiantes, comme par exemple la disparition du comté des Trois-Rivières, je ne concourrais pas dans ces amendements, dit-il à l'amusement de toute la Chambre.

Les Enfants Les Aiment

QUAKER CORN FLAKES

VOUS aimerez vous aussi les Quaker Corn Flakes ! Rôtis en profondeur — si croquants, si délicieux. Savoureux — frais comme à la sortie du four. Régalez régulièrement votre famille avec ces flocons de maïs plus savoureux. Achetez-en un gros paquet économique tout de suite !

Vous serez fier de porter cet ensemble tout à la fois simple et joli. La ligne de taille accentuée par un léger drapage, ajoute à l'élégance de ce modèle.

Le patron no 2641 est dessiné pour les grandeurs 12 à 20 ans et 36 à 48 de buste. Le no 36 requiert 4 1/2 verges de tissu de 39 pouces.

Les instructions sont en français. Envoyez 25 sous. (Les timbres ne sont pas acceptés). Écrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur désirée. Adressez le tout au "Service des Patrons", L'Action Catholique, Québec.

Votre patron vous parviendra dans une douzaine de jours après que vous aurez donné la commande. Le prix de 25 sous comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

EPICIERIERS-UNIS

Réductions SUPPLEMENTAIRES pour les 18 et 19 juin

POIS verts	"Green Giant" qualité de fantaisie, la bte	.16
SOUPE	légumes Aylmer, bte 10 oz 3 pots	.25
POMMES	Aylmer déshydratées pour sauce, bte 3 oz	.10
KOFFY SUB	Dr Jackson (sans coupons), le pot	.31
BISCUITS	mélés Hethington, la lb	.16
MELANGE pour SOUPE	Field, paquet 8 onces	.09
TABLETTES JUNKET	pour faire cailler le lait, le pot	.13
SOUPE HABITANT	condensée, aux légumes, bte 10 oz	.10
EAU MINÉRALE	Célestes genre Vichy, la bout. (plus dépot de 5c pour la bouteille)	.22
HUILE D'OLIVES	haut, 2 oz	.29
ORGE	PERLEE (BARLEY) 2 lbs pour	.11
Graine de lin	médicinale, la livre	.11
Crème de Blé	(Cream of Wheat), pgt 28 oz	.24
CHOX	brevu au chocolat, délicieux et fortifiant, bte de 16 oz	.35
Nourriture pour bébés Aylmer	3 btes pour	.25
FLIT	8 oz. .22 Insecticide bte 32 oz. .65	
Vaporisateur FLIT		.31
SAVON GRANIX	pgt gros .24 pgt moyen .09	
Toison doré	pour nettoyer les ustensiles	.09
Girage à chaussures IT		.09
Blanc liquide IT	bout. de 25c pour	.21
BLEU à laver	COLMAN la livre	.33
Savon Ivory	format moyen .06 gros .10	
Sani-Flush	la bte	.27

CAFÉ BERIMA

fruits moulu sac de 1 lb .35

MOUTARDE SCHWARTZ

la jarre de 1 lb .24

SAVON IVOIRE

format moyen .06
gros .10

Sani-Flush

la bte .27

C'EST VRAI!

LE NOUVEAU INGRÉDIENT MIRACULEUX REND LE NOUVEAU NETTOYEUR OLD DUTCH AMÉLIORÉ 50% PLUS VITE!

COUPE LA GRAISSE D'EMBLÉE! NETTOIE PLUS VITE — EST SÛR!

Voyez par vous-même avec quelle facilité et quelle rapidité vous faites votre nettoyage quotidien quand vous employez le Nouveau Nettoyeur Old Dutch Amélioré. C'est parce que le nouvel ingrédient rapide dissout la graisse d'une façon quasi-magique, faisant un nettoyage à double-action qui met fin aux gros frottements et à la fatigue.

Comme toujours, le Nouveau Nettoyeur Old Dutch Amélioré est absolument sûr. Il N'ÉGRATINE PAS parce qu'il est fait de Sélénite.

Demandez-en à votre épicer aujourd'hui. Aucun changement n'a été apporté à la boîte ni à l'étiquette — la différence est à l'intérieur.

Fabrication Canadienne

OLD DUTCH

Nettoyeur

Papier Hygiénique EDDY'S WHITE SWAN

2250 FEUILLES 3 Rouleaux 25¢

La production d'or atteindra \$42,000,000. Les mines en production sont au nombre de 28. L'hon. M. Gagnon fait remarquer qu'il y en avait 35 sous l'Union Nationale. Vous avez tout pris, réplique l'hon. M. Bouchard.

M. Duplessis insiste sur l'essor donné à la production de l'or par l'Union Nationale et demande des détails sur la production de l'amiante. M. Rochette répond que la province de Québec produit 60 pour cent de la production mondiale de l'amiante, mais que depuis la guerre, Ottawa a demandé

Les Enfants Les Aiment

QUAKER CORN FLAKES

VOUS aimerez vous aussi les Quaker Corn Flakes ! Rôtis en profondeur — si croquants, si délicieux. Savoureux — frais comme à la sortie du four. Régalez régulièrement votre famille avec ces flocons de maïs plus savoureux. Achetez-en un gros paquet économique tout de suite !

Vous serez fier de porter cet ensemble tout à la fois simple et joli. La ligne de taille accentuée par un léger drapage, ajoute à l'élégance de ce modèle.

Le patron no 2641 est dessiné pour les grandeurs 12 à 20 ans et 36 à 48 de buste. Le no 36 requiert 4 1/2 verges de tissu de 39 pouces.

Les instructions sont en français. Envoyez 25 sous. (Les timbres ne sont pas acceptés). Écrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur désirée. Adressez le tout au "Service des Patrons", L'Action Catholique, Québec.

Votre patron vous parviendra dans une douzaine de jours après que vous aurez donné la commande. Le prix de 25 sous comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

SAVON IVOIRE

format moyen .06
gros .10

Sani-Flush

la bte .27

Douceur et Qualité PLUS POUR VOTRE ARGENT

2250 FEUILLES 3 Rouleaux 25¢

SAVON IVOIRE

format moyen .06
gros .10

Sani-Flush

la bte .27



PRODUISONS NOS PROPRES GRAINES FOURRAGERES

Nous vivons à une époque de rationnement officiel et de rationnement automatique; ce dernier, pour être plus subtil, n'est pas moins sérieux. C'est ainsi qu'il a fallu nous coûter cher, cette année, dans le cas des graines fourragères (luzerne, trèfles et mil). Plusieurs commandes, spécialement celles de dernière heure, n'ont pu être remplies, du moins intégralement. L'intervention opportune et énergique du gouvernement fédéral a cependant permis de rétablir une situation qui menaçait de devenir désespérée.

L'embarras était le suivant: il y avait au Canada disette partielle de graines fourragères; il fallait recourir aux approvisionnements américains. Or, aux Etats-Unis, les prix étaient plus élevés que ceux fixés au Canada par la Commission des prix; autrement dit, notre "plafond" était trop bas pour intéresser vendeurs américains et importateurs canadiens. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement fédéral a acheté les quantités disponibles chez nos voisins, payé la différence de prix, le coût du transport et en a organisé la distribution chez nous.

Comme on le voit, nous avons failli être bien mal pris de ce côté; en d'autres termes le rationnement automatique a montré les dents ou les griffes, comme vous voudrez. Les conditions seront-elles meilleures l'an prochain? Oui, si tous les cultivateurs qui le peuvent se donnent la peine de récolter leurs propres graines fourragères — Entendez par là d'abord les trèfles, ensuite le mil et la luzerne en certains cas. Vous serez donc de ceux qui suivront ce conseil et pour plusieurs raisons.

1) Parce que vous voulez en avoir à semencer en 1944.

On vient de le dire, il faut éviter d'être pris au dépourvu. Or, aujourd'hui, nos approvisionnements de 1943 sont épuisés; le printemps prochain, on ne pourra donc pas compter sur les réserves accumulées. Au surplus, M. Paul Méthot, chef de la Division des Productions Végétales, au ministère de l'Agriculture, nous fait part d'une autre constatation qui est loin d'être encourageante. La voici: suivant des rapports venus d'Alberta, les plantes fourragères ont subi beaucoup de dommages dans cette partie du pays au cours de l'hiver dernier; dans plusieurs cas, les pertes se sont même chiffrées à 40%. Or, une forte proportion de nos graines de trèfle et de luzerne nous viennent de cette province. Pareils dommages contribueront donc à diminuer nos chances d'approvisionnement en 1944 dans l'ouest du Canada.

2) Parce que les graines fourragères produites chez nous sont plus rustiques.

Inutile de le dire, nous avons un climat aux caprices multiples. Nos hivers sont longs et souvent très froids. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'une semence née dans le sud des Etats-Unis ne se sente plus du tout chez elle lorsque transplantée en Abitibi et ait tendance à stériliser. Aussi nos préférences devraient-elles toujours aller aux graines fourragères qui ont eu la force de se plier aux exigences de notre milieu climatique, de notre sol, qui ont survécu aux conditions particulièrement difficiles de notre paroisse, de notre comté, de notre province; la meilleure semence n'est pas toujours celle qui vient de loin, bien au contraire. On doute même en certains milieux que les graines de trèfle importées cette année se tirent d'affaires aussi bien que si elles avaient été "élevées" chez nous.

3) Parce que nous avons assez de mauvaises herbes sans en importer.

Nous avons déjà été victimes de trop d'imprudences dans nos importations de semences. Celles-ci ont apporté sur nos fermes un nombre incalculable de mauvaises herbes et maladies jusque là inconnues chez nous et que nos cultivateurs combattent aujourd'hui à coups de pesticides. Ces fléaux emploient, eux aussi, les moyens modernes de transport: "gros chars", bateaux à vapeur, camions et même avions quand ça adonne. Un simple coup d'oeil le long des voies ferrées nous en convainc; des immigrants du monde végétal y séjournent en quantité et il n'y a pas de plus belle place pour trouver à peu près tous les spécimens nécessaires à un herbier.

4) Parce que la demande sera bonne et que les prix seront encourageants.

On l'a déjà dit, tout annonce qu'il y aura grande demande sur le marché domestique. Au surplus, déclarait récemment M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture, les pays alliés nous demandent pour l'an prochain 1 1/2 millions de livres de graine de trèfle rouge et 1 1/4 million de livres de trèfle alsike. Faire à la fois une récolte payante et un geste patriotique de nature à aider la cause des Nations-Unies, ça ne serait pas si mal!

Quant aux prix, rien ne nous dit que le plafond en sera le même qu'en 1943. Toutefois, M. Auger nous laisse entendre, sans toutefois se compromettre, que la chose est probable. Or, cette année, les prix de détail maximums étaient les suivants: 34 cents la livre pour le trèfle rouge; 29 cents pour le trèfle alsike; 16 cents pour le mil et 38 cents pour la luzerne. Comme il y a généralement une marge variant de 2 à 4 cents entre les prix de détail et les prix de gros, cela veut dire que les cultivateurs qui vendent en gros pourront recevoir de 30 à 32 cents pour le trèfle rouge; de 25 à 27 cents pour le trèfle alsike; de 12 à 14 cents pour le mil et de 34 à 36 cents pour la luzerne. A tout considérer, c'est assez intéressant.

Les prairies "annoncent" bien et tout indique que la récolte de foin sera belle. Profitions-en donc pour réserver un petit coin à la production des graines fourragères. A cette fin, on reconnaît que la deuxième coupe convient mieux. Il faudra donc faire la première coupe un peu plus de bonne heure que d'habitude, soit lorsque environ 25% des plantes sont en fleurs, si l'on veut que la deuxième ait le temps de mûrir d'une façon parfaite.

Evidemment, il n'y a pas lieu de faire pareille récolte dans des prairies infestées de mauvaises herbes dangereuses et difficiles à éliminer; ainsi, dans un champ de mil où il y a beaucoup de marguerite et de chiendent, un champ de trèfle alsike ou "pleuvent" la marguerite et la chicorée ou encore un champ de trèfle rouge dans lequel la chicorée et la moutarde semblent installées à demeure; mais négliger de se faire une petite provision de graines fourragères dans une pièce de foin propre, c'est faire acte d'imprudence.

Savoir semer pour mieux récolter et savoir récolter pour mieux semer, voilà un mot d'ordre qui conservera sûrement toute sa valeur d'ici à quelques années.

Lucien ARSENAULT,
officier spécial du Service de
l'Information et des Recherches.

Des élections en Ontario Service d'autobus

Kingston, 17, (B.U.P.) — Le chef de la C.C.F. de l'Ontario a prédit aujourd'hui que la date des élections provinciales pour l'Ontario sera vraisemblablement le 27 juillet prochain. M. E.B. Joliffe s'est également prononcé contre la tenue d'une élection à brève échéance parce qu'un tel geste priverait de leur droit de vote nombre de citoyens actuellement dans les armées de terre, de mer et de l'air.

Un service spécial d'autobus a été organisé pour assurer le retour des enfants qui prendront part aux différentes heures d'adoration qui auront lieu dans l'église du Très Saint Sacrement, à l'occasion du cinquantième anniversaire du premier congrès eucharistique national. Nos lecteurs trouveront ailleurs le détail du programme de ces fêtes.

Une enquête Gallup

Le statut du Canada

TORONTO. (Par l'Institut canadien de l'Opinion publique). — L'enquête de ces attitudes aime-riez-vous que le Canada entre dans la guerre :

1. Continuer à être membre du Commonwealth britannique comme présentement ?

2. Quitter le Commonwealth britannique et devenir partie des Etats-Unis ?

3. Quitter le Commonwealth britannique et devenir une nation complètement indépendante ?

A cause du fait que des préférences contraires ont été formulées par des orateurs publics et des écrivains, des deux côtés de la frontière, au sujet de l'attitude du Canada moyen relativement au rôle futur du Dominion dans le Commonwealth britannique des nations, l'Institut a chargé ses enquêteurs de vérifier, sur une base scientifique, l'orientation de l'opinion publique sur la question.

Voici comment se répartissent les réponses données par des Canadiens de toutes les catégories et de toutes les parties du pays :

Continuer d'être membre du Commonwealth britannique 49 p.c.

Devenir partie des Etats-Unis 21 p.c.

Devenir une nation indépendante 24 p.c.

Indécis 6 p.c.

En excluant le pourcentage représenté par les indécis, les résultats seraient les suivants : 52 p.c. de ceux qui ont exprimé une opinion seraient en faveur que le Canada reste dans le Commonwealth, 22 p.c. favoriseraient l'union avec les Etats-Unis et 26 p.c. aimeraient à voir le Canada devenir une nation indépendante.

Etant donné que la population du Canada se compose de plusieurs nationalités, il n'est pas surprenant de constater que l'opinion se divise de façon assez tranchée selon les lignes de l'origine raciale. Par exemple, les Canadiens d'ascendance britannique désirent en grande majorité que le Canada continue à faire partie de l'Empire. Toutefois, les Canadiens d'origine française sont plus portés à se prononcer en faveur de l'indépendance complète du Canada en dehors des cadres du Commonwealth. Les Canadiens qui ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise se penchent vers l'annexion aux Etats-Unis. Plusieurs de ces derniers sont d'origine américaine ou viennent de l'Europe, via les Etats-Unis.

Le tableau suivant répartit les réponses selon la nationalité de ceux qui ont été interrogés :

Continuer à

Devenir partie des Etats-Unis

Devenir une nation indépendante

Indécis

Origine Originale

britannique

française

Autres

causes

(Droits réservés)

Provinces

Maritimes

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Ontario

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Provinces des

Prairies

57 p.c. 26 p.c. 11 p.c. 6 p.c.

Colombie

canadienne

48 p.c. 33 p.c. 13 p.c. 4 p.c.

x comprend des éléments de langue

française et anglaise.

(Droits réservés)

Provinces

Maritimes

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Ontario

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Provinces des

Prairies

57 p.c. 26 p.c. 11 p.c. 6 p.c.

Colombie

canadienne

48 p.c. 33 p.c. 13 p.c. 4 p.c.

x comprend des éléments de langue

française et anglaise.

(Droits réservés)

Provinces

Maritimes

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Ontario

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Provinces des

Prairies

57 p.c. 26 p.c. 11 p.c. 6 p.c.

Colombie

canadienne

48 p.c. 33 p.c. 13 p.c. 4 p.c.

x comprend des éléments de langue

française et anglaise.

(Droits réservés)

Provinces

Maritimes

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Ontario

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Provinces des

Prairies

57 p.c. 26 p.c. 11 p.c. 6 p.c.

Colombie

canadienne

48 p.c. 33 p.c. 13 p.c. 4 p.c.

x comprend des éléments de langue

française et anglaise.

(Droits réservés)

Provinces

Maritimes

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Ontario

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Provinces des

Prairies

57 p.c. 26 p.c. 11 p.c. 6 p.c.

Colombie

canadienne

48 p.c. 33 p.c. 13 p.c. 4 p.c.

x comprend des éléments de langue

française et anglaise.

(Droits réservés)

Provinces

Maritimes

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Ontario

54 p.c. 23 p.c. 12 p.c. 7 p.c.

Entraînement des Cadets de l'Air

A partir du 21 juin prochain, les escadrons des Cadets de l'Air de la région de Montréal font à tour de rôle faire une période d'entraînement de neuf jours dans les centres d'instruction de la R.C.A.F. afin d'acquiescer les rudiments de la formation que reçoivent nos aviateurs. Les cadets du reste de la province et de l'Ontario feront également leur entraînement à la même époque.

Au cours de ces périodes d'entraînement, l'emploi du temps comportera chaque jour deux heures de cours, deux heures de service et deux heures de tournée pour la visite des centres. Les cours porteront sur l'armement, la discipline de l'aviateur, la reconnaissance des aéroplanes, la météorologie, la navigation et le service de santé. Le service comprendra six heures d'assistance au personnel du camp d'aviation, quatre heures à la section de l'entretien, deux heures à l'infirmerie, et deux heures d'exercices. Dans leurs tournées, les cadets visiteront en particulier le poste de direction de la circulation à l'aérodrome, la section de l'armement, les salles de tir et de navigation, les appareils "link", le service de photographie.

Des concours seront organisés sous la direction du moniteur d'éducation physique, et les charges de cours seront tous choisis parmi les instructeurs réguliers du centre. En outre, une section de cadets participera à la cérémonie du salut du drapeau au début et à la fin de chaque journée.

Les périodes d'instruction des escadrons à l'école d'aviation militaire de St-Hubert seront les suivantes: l'escadron de Westmount, du 5 au 14 juillet; le 4e, Chomedey de Maisonneuve, du 19 au 28 juillet; le 2e, Jean-de-Brebeuf, le 3e, Catholic High et le 70e, St-Lambert, du 29 juillet au 7 août; le 98e, Iberville et le 96e, Navarins, du 9 août au 18 août.

D'autres escadrons de Montréal feront leur période d'instruction à l'école des Pilotes - instructeurs d'Armpror. Ce sont les suivants: le 169e, Lower Canada College, le 21e, Mont-Royal et le 64e, Loyola College, du 26 juin au 7 juillet; le 39e, Kiwanis et le 56e, Montcalm West, du 8 au 17 juillet; le 69e, Verdun et le 78e, Y.M.H.A., du 19 au 28 juillet; le 144e, Lachine, le 156e, Park Extension et le 238e, Strathcona, du 29 juillet au 7 août; le 72e, West Hill et le 242e, Commercial High, du 9 au 18 août.

Voici la liste des escadrons du reste de la province et de l'Ontario, avec le nom des centres où ils feront leur période d'instruction:

Ecole d'aviation militaire d'Ugahands: le 215e, escadron, Daniel O'Connell, du 21 au 30 juin; le 148e, St-Henri, du 12 au 21 juillet; le 169e, Villeray et le 240e, Montclair High, du 22 au 31 juillet; le General Byng, du 2 au 11 août.

Ecole d'aviation militaire de St-Hubert: le 36e, St-Jean, P.Q.; et le 55e, St-Lambert, du 19 au 28 juillet; pendant les neuf jours suivants, le 70e, St-Lambert Vignall et le 23e, Bleury d'Iberville, puis le 198e, St-Charles, Sherbrooke.

Ecole de Bombardement et de Tir, Mont-Joli: le 71e, Garnier, le 148e, St-Jean-Baptiste, Québec, le 238e, Rimouski et le 254e, St-Jean-Édouard, Québec, du 21 au 30 juin; le 5e, Arvida et le 131e, Québec Rotary, du 1er au 10 juillet; le 14e, Shawinigan et le 226e, Trois-Rivières, du 12 au 21 juillet.

Ecole de Pilotes-Instructeurs: le 255e, Smiths Falls, du 19 au 28 juillet; le 269e, Armpror, Ont., du 29 juillet au 7 août.

Ecole d'aviation militaire d'Uplands, Ont.: le 51e, Ottawa, Optimist, le 86e, Ottawa Boys Club, le 54e, Ottawa Maccabees, du 21 au 30 juin.



UN VOYAGEUR FATIGUÉ aime entendre un porteur lui demander ses bagages. H. B. Fountain est à l'arrivée des trains à l'Union Station de Toronto depuis 1912. Il a un fils dans l'aviation. "Je commence à travailler à 6 h. 30, mais mon déjeuner est toujours prêt à l'heure, grâce aux Kellogg's Corn Flakes," dit-il. "Je les aime aussi avant de me coucher." Prêts en 30 secondes et faciles à digérer, les Kellogg's sont excellents pour les collations à toute heure.



LES ENFANTS ONT FAIM quand ils rentrent de l'école. Donnez-leur un grand bol de Kellogg's Corn Flakes. Prêts en 30 secondes... ne salissent pas de casseroles... font épargner du temps, du combustible et du travail. Et les enfants en raffolent! Outre cela, les Kellogg's Corn Flakes peuvent servir à beaucoup de choses — à allonger la viande pour le bœuf haché, les croquettes et les pains de viande. Achetez-en demain chez votre épicer. Deux formats pratiques. Préparés par Kellogg, Fabrication canadienne.



Nouveaux cadets

MONTREAL, 17, (B.U.P.) — Le major général E.J. Renaud, commandant du district militaire de Montréal, a présidé une graduation de cadets officiers à Saint-Jérôme. La plupart des gradués venaient de la région de Montréal.

30 juin. Le 67e, Sherbrooke et le 119e, Pointe-Claire, du 1er au 10 juillet; puis un dernier groupe d'escadrons, parmi lesquels le 141e, Ottawa-Dollard et le 211e, Ottawa-Kiwanis.

222 permis de camion

OTTAWA, 17, (D.N.C.) — Le 3 juin dernier, des permis en cours autorisant des camions affectés au transport en bloc de liquides doux au delà de la limite de 35 milles étaient au nombre de 222 au Canada. Ces permis spéciaux portant sur l'exécution de la limite de 35 milles sont émis sous l'empire de l'article 3 de l'ordonnance A-314 de la Commission des prix et du commerce. Voilà ce qu'a appris hier M. A.M. Nicholson, député CCF de Mackenzie.

Spécial

FARINE Robin Hood, 24 lbs. 74
FARINE R.H., 98 lbs. 2.65
JUS tomates, 10 oz., la douz. 82
JUS tom., 38 oz., la douz. 1.29
TOMATES, Pels verts, 6 boîtes pour 75
MELASSE extra fancy, bout. 29
SIROP Bee Hive, 3 1/2 lbs. 47
SIROP Pony Brand, ninte 40
THE noir Ind. Peck, la lb. 69
THE Japon vert, la lb. 80
CAFE, boîte 1 lb. 45
CAFE spécial, la livre 29
CONFITURES fraises, framboises, prunes, pêches, 32 oz. 39
ALOSE fraîche, la lb. 98
FILET frais, la lb. 29
SAUMON frais, la lb. 25
FROMAGE crème, boîte 5 lbs. 1.49
TEA BISK, la boîte 10
FARINE Patent Royal, 7 lbs. 21
GRUAU "3 minutes", 10 lbs. 45
PRUNES sèches, 3 lbs. 25
FARINE Patent Royal 2.55
POUDRE A PATE 17
VERMICELLE assorti, 3 lbs. 25
SAVON du pays, 10 barres 19

Spécial

ORANGES Sunkist no 288, 35
PATATES blanches no 1, 36
10 lbs
VIANDERATIONNE
Valeur 3/4 lb par coupon
ROTI de bœuf H. C. Palette 27
FESSE de veau comp. la lb 32
Valeur 1 lb par coupon
VEAU, petit os, épaule, 1 lb 29
BIFTECK surlogée, la lb 37
Valeur 1 1/2 lb par coupon
BŒUF rôti, côte désos., lb 39
JAMBON haché, la lb 25
OEUFS frais, C. la douz. 35
CAROTTES, 10 lbs pour 45
LARENG, Morue, maquereau, boîte 25
MARINADES, de 26 oz. 20
THE DE BŒUF, boîte de 16 oz. 35
SOUPIES assorti, 10 oz. 39
SOUPIES, Heinz, 16 oz. 1.49

AVIS—Notre magasin formera à 7 hres p.m. le samedi

ARTHUR THIVIERGE

30, rue HERMINE Gros et Détaill Tél. : 2-3804

LES RESCAPÉS DES NAUFRAGES

ont besoin de vêtements chauds quand ils arrivent après avoir passé des jours ou des semaines à la dérive dans des bateaux couverts. La Ligue Navale du Canada essaie de faire face à ce besoin. Envoyez tous les vêtements que vous pouvez — n'importe quel pourvu que ce soit propre et chaud — au bureau le plus proche de la Ligue Navale. Les ouvrières bénévoles, comme Mme McKinnon, les feront parvenir à ceux qui en ont vraiment besoin.



Sur les Barres

DES EXERCICES comme celui-ci demandent de la pratique, mais Georges veut devenir instructeur de gymnastique et c'est pourquoi il est si enthousiaste. Il est enthousiaste aussi quand vous mentionnez les Kellogg's Corn Flakes. "Quel régal!" dit-il. "Au déjeuner ou chaque fois que j'ai faim, j'en prends un grand bol." Tout comme Georges, 4 ménagères canadiennes sur 5 disent que les Kellogg's leur font plaisir. Et ils sont économiques... vous font épargner du temps, du combustible, et du travail.



PAS BESOIN DE L'AIDE du souffleur, quand Margaret McLaughlin joue son rôle. Très prise par son cours universitaire, elle trouve quand même le temps de faire du théâtre en amateur. Et, comme la plupart des gens affairés, elle vante les Kellogg's Corn Flakes. "Rien de tel le matin," dit Margaret. "Après les répétitions aussi. Ils sont prêts en un clin d'oeil, et sont exquis!"

LES PLANS des avions qui bombarderont Berlin ne peuvent pas attendre les heures d'ouverture des bureaux. "Il faut que nous finissions vite les dessins... ce qui veut dire qu'il faut travailler dur, et faire des heures supplémentaires," dit Dorothy Bird. "Quand je rentre tard à la maison, je prends habituellement un bol de Kellogg's avant de me coucher. Tout le monde les aime chez nous, surtout le matin quand les minutes sont précieuses."

ACHETONS TOUS PLUS DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

La Chambre adopte ces amendements

L'Assemblée législative a adopté ce midi les amendements apportés au projet de loi relatif à la loi sur les accidents de travail, la loi sur les accidents de travail et la loi sur les accidents de travail.

Dans le cas des accidents de travail, le Conseil a rétabli l'obligation, pour un ouvrier, de demeurer depuis trois ans dans la province pour pouvoir bénéficier des avantages de la loi. M. Duplessis a insisté sur le fait que cette disposition s'applique à la loi.

Dans le cas des amendements au code municipal, ils se rapportent à la subrogation.

Un brave à trois poils

S. H. le record Eugène des Rivières a remis au 25 la sentence d'un individu qui venait de s'avouer coupable de désordre. J'ai fait baptiser, avant-hier, a dit l'accusé. De fait sa femme a déclaré à la police qu'il l'avait battue dans son lit.

Trouvée coupable d'ivresse, une femme a été condamnée à \$10 et aux frais ou à huit jours d'emprisonnement.

Une fille s'est avouée coupable de vagabondage et elle a été libérée.

Un jeune homme a été traduit pour répondre à une accusation de flagrant délit. Il s'est avoué coupable. Comme en Cour de police il a été condamné à deux ans de prison pour vol de bicyclette, le record l'a libéré de l'accusation de flagrant délit.

Un autre individu accusé de désordre par sa femme a vu sa sentence remise au 22. Le juge a fixé son cautionnement à \$40.

Me Georges Delisle occupait pour la Cour de recorder.

Quatre promotions au service du feu

Quatre pompiers viennent d'être promus lieutenants par le comité de discipline du service des incendies: ce sont les pompiers Alphonse Dion, Adolphe Auger, Leo Tanguay et Adolphe Fortin. Une autre séance aura lieu cet après-midi pour nommer un remplaçant à feu M. Georges Plamondon au poste de mécanicien-chef du service des incendies. Le comité de discipline des pompiers a également étudié l'opportunité d'engager quelques nouveaux pompiers.

La synagogue

Le maire Lucien Borne a déclaré ce midi qu'il n'aura pas, avant demain midi, la réponse de la Congrégation Bais Israël concernant le terrain à l'angle de la rue Crémazie et de l'avenue de Salaberry.

Ce quelque chose de plus!

... Vous pouvez toujours le repérer

AUX SPORTS ou n'importe où, l'on peut toujours repérer celui qui est avantage. En buvant du Coca-Cola glacé l'on comprend pourquoi cette boisson douce est la plus recherchée au monde.

Les jeunes trouvent que le Coca-Cola est ce qu'il y a de meilleur à boire pendant la récréation. C'est une boisson rafraîchissante, pure, saine et délicieuse, qui convient parfaitement pour les jeux et les réunions mondaines.

Un coca glacé fait que tout moment de repos devient la pause qui rafraîchit. Dégustez-en un chaque fois que vous le pouvez.



Buvez Coca-Cola
Délicieux et
Rafraîchissant

Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

THE COCA-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

Churchill et Doolittle



● Durant sa visite sur les champs de bataille d'Afrique du Nord, le premier ministre Winston Churchill a eu le loisir d'examiner des photos de raids avec le major-général James H. Doolittle, commandant en chef de l'aviation. On voit les deux hommes dans une automobile, alors qu'ils examinent la photo.

Remise de prix aux brigades scolaires

La ligue de Sécurité a tenu hier soir, à la salle du Patronage Saint-Vincent de Paul, une réunion des Brigades des différentes écoles de la ville. M. J.-E. Renaud, secrétaire de la Ligue, a fait connaître le résultat d'un concours scolaire que la Ligue avait organisé et a attribué les récompenses dans l'ordre suivant:

1er prix: L'école St-Roch; capitaine Lionel Turcotte.

Ex-aequo: Le Patronage Saint-Vincent de Paul; capitaine Raymond Morin.

Ex-aequo: L'école St-Joseph; capitaine Claude Morin.

Ex-aequo: L'école Laguerre; capitaine Conrad Dorval.

2ième prix: L'école Saint-Malo; capitaine Claude Fortin.

Ex-aequo: L'école St-Jean-Baptiste; capitaine Roger Gagnon.

3ième prix: L'école Morissette; capitaine Gabriel Verret.

M. Renaud a félicité tous les brigadiers de la fidélité qu'ils ont apportée dans la protection de leurs camarades de classes et s'est dit heureux de remettre à chacun, au nom de la Ligue de Sécurité, une preuve tangible de son appréciation de leur dévouement à la cause scolaire.

Ces brigades scolaires jouent un rôle important dans la protection de nos jeunes écoliers et elles seront en faction de nouveau à la réouverture des classes en septembre prochain.

Ces bureaux n'ont eu que \$10. de revenus

OTTAWA, 17. — (DNC). — L'hon. W.-P. Mulock, ministre des Postes, a informé la Chambre hier que 25 bureaux de poste au Canada ont accusé un revenu de moins de \$10 durant le dernier exercice financier, alors que 272 autres ont eu un revenu variant entre \$10 et \$25 durant la même période. Dans la province de Québec 7 se trouvent dans la première catégorie et 46 dans la seconde. Ces renseignements ont été fournis à la demande de M. A.-M. Nicholson, député C.C.F. de Mackenzie (Sask.).

Ce quelque chose de plus!

... Vous pouvez toujours le repérer

AUX SPORTS ou n'importe où, l'on peut toujours repérer celui qui est avantage. En buvant du Coca-Cola glacé l'on comprend pourquoi cette boisson douce est la plus recherchée au monde.

Les jeunes trouvent que le Coca-Cola est ce qu'il y a de meilleur à boire pendant la récréation. C'est une boisson rafraîchissante, pure, saine et délicieuse, qui convient parfaitement pour les jeux et les réunions mondaines.

Un coca glacé fait que tout moment de repos devient la pause qui rafraîchit. Dégustez-en un chaque fois que vous le pouvez.

Buvez Coca-Cola
Délicieux et
Rafraîchissant

Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

THE COCA-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

Le piquetage a pris fin à Dolbeau dès hier soir

Chicoutimi, 17. — (DNC). — Les grévistes des papeteries de la Lake St-John à Dolbeau ont cessé le piquetage hier soir, à 9 h. Ils se rendront ainsi à la demande qui leur avait été faite par le ministère provincial du Travail. Les grévistes avaient eu l'assurance du gouvernement que:

M. Gagnon rencontre les grévistes

W. Wilfrid Gagnon, régisseur des chantiers maritimes de la région, arrive ce matin à Québec, confèrera aujourd'hui même avec les leaders des grévistes des chantiers de Morton Engineering, Geo. T. Davie et Davis Shipbuilding. Ces chefs ouvriers ont été convoqués à la fin de l'avant-midi et il n'est pas impossible que les pourparlers aient commencé ce midi. De toutes façons, une conférence aura lieu cet après-midi. En attendant la grève se continue.

Cinq cents prisonniers au Canada

D'un port de l'Est du Canada, 17. — (BUP). — Environ 500 prisonniers de guerre allemands et italiens, capturés au cours de la poussée triomphale des Alliés en Tunisie, sont arrivés, ici, récemment, pour être internés au Canada.

Une partie de ces prisonniers ont été capturés durant les combats qui mirent les Alliés en possession de Tunis et Bizerte et les autres durant les combats d'Alger et d'Oran.

Sur un total de 500 prisonniers, 350 sont Allemands et 150 Italiens. Au nombre des prisonniers allemands, on compte treize officiers d'aviation et un général. On compte aussi dix officiers, dont deux capitaines italiens.

Examen d'admission au Petit Séminaire

L'examen des nouveaux élèves, au Séminaire de Québec, aura lieu samedi prochain, 19 juin, à 9 h. 30, au Pavillon des classes, 41, rue Ste-Famille. Cet examen comprend une dictée française, des opérations de mathématiques et quelques phrases de traduction anglaise. Chaque élève doit apporter un crayon ou une plume et son dictionnaire français. On exige des candidats une contribution de cinquante sous.

Le Comité permanent

Il y aura ce soir, à huit heures 15, réunion du bureau de direction du comité Permanent de la Survivance française, sous la présidence de M. Adrien Pouliot. La réunion aura lieu au Secrétariat de la Survivance, au pavillon central de l'Université Laval. On fera particulièrement rapport de la campagne en faveur de l'Aide à l'Acaémie. La campagne bat son plein et l'on a tout lieu de croire que la région de Québec atteindra hautement son objectif.

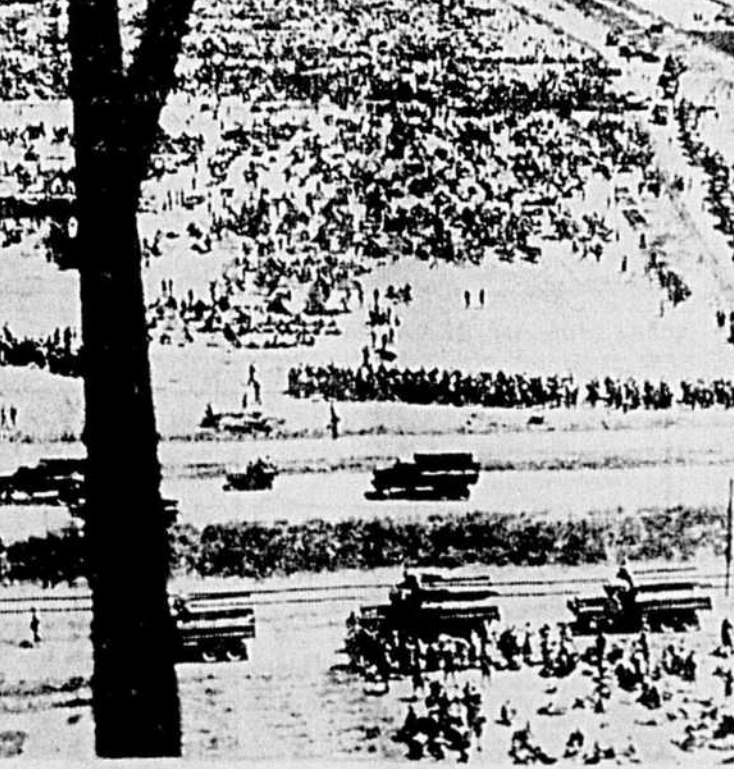
Chef des pompiers

Le pompier François Prémont, du service municipal des incendies, vient de laisser Québec pour Arvida où il assumera l'avenir pompiers à cet endroit. Le pompier de cette localité. Il verra à organiser également le service des pompiers à cet endroit. Le pompier Prémont a fait partie du service des incendies de Québec durant toute sa vie et l'expérience qu'il y a acquise lui sera utile dans ses nouvelles fonctions.

Le Père Goyer à la radio

Demain soir, à 7 h 45, poste CHRC, le R. P. Goyer, S.S., prononcera une causerie à l'occasion du cinquantième anniversaire du Congrès eucharistique de Québec. Sujet: Sens de ces cérémonies commémoratives.

Concentration de prisonniers allemands en Tunisie



Cette photo a été prise d'un avion pendant que les Alliés, à la fin de la campagne de Tunisie, rassemblaient les prisonniers de guerre aux Etats-Unis ou au Canada. On peut juger ici de leur nombre. (Photo officielle de l'armée américaine transmise par Acme)

Contrôleur



● M. J.-S. Whalley, de Winnipeg, a été nommé récemment contrôleur du service du bois de chauffage, au ministère des Munitions et des Approvisionnements.

Accusation contre trois Syriens

M. le juge Laetere Roy a entendu, ce matin, l'enquête préliminaire des trois syriens accusés d'avoir recélé pour \$2000, d'habits volés à la manufacture Elzevaz Fortier. Les accusés sont madame Michel Johardi et ses deux fils, Antoine et Michel. La Couronne a fait entendre trois employés de la maison Fortier qui ont identifié les habits trouvés chez les accusés comme étant les habits qui furent volés à la manufacture, la veille de l'Ascension.

Le sergent-détective Aimé Guillette entendu comme témoin a déclaré qu'il était allé faire des perquisitions à la résidence des accusés, le lendemain du vol, et qu'il avait trouvé les habits sous un lit dans la chambre des deux fils accusés.

L'enquête a été ajournée à mardi prochain, alors que les accusés feront leur défense.

Me Jean Lesage occupe pour la Couronne et Me Antonio Laplante et Me Fernand Choquette pour les accusés.

Une épidémie de chenilles

Une épidémie de chenilles sévit actuellement dans plusieurs comtés de la province, et ravage, surtout les érables des comtés de Compton, Beauce, Frontenac, l'Islet, Québec et Montérégie. Les propriétaires de sucreries sont fort inquiets des dégâts que peuvent causer ces bestioles.

Il ne faut pas s'alarmer outre-mesure car, depuis au delà de deux siècles, cet insecte connu sous le nom de "chenille arpen-teuse de printemps", vient de temps à autre défolier plus ou moins sévèrement les érables à sucre, les ormes, les frênes, les saules, les arbres fruitiers, etc.

Moyen de répression: Comme la grande majorité des érables sont infestés en même temps, les moyens connus de réprimer cet insecte ne sont ni pratiques ni efficaces. Quand on a à détruire l'arpen-teuse sur une superficie restreinte et que l'on dispose d'un pulvérisateur puissant, on peut avoir recours aux arrosages à base d'arséniate de plomb.

On peut prévenir les dégâts que causent ces insectes aux arbres d'ornement en appliquant des bandes collantes aux troncs vers la fin de septembre. En renouvelant ces bandes collantes au début d'avril, on empêche l'arpen-teuse du printemps d'aller pondre ses oeufs sur les branches.

Le sucre consommé au Canada en 1942

OTTAWA, 17. — (DNC). — Durant l'année 1942 il a été utilisé au Canada 898,821,003 livres de sucre, dont 25 pour cent produit au pays et 75 pour cent importé. Ce renseignement a été fourni hier à la Chambre à la demande de M. Gordon Purdy, député libéral de Colchester-Hants.

Condamné à 7 ans de pénitencier

Georges Aubert a été condamné à 7 ans de pénitencier, ce midi, par M. le juge Achille Pettigrew. Aubert avait avoué avoir opéré un vol de \$30, au restaurant de M. James Bolefoles, Côte du Palais. Le vol fut commis à la pointe du revolver. Après avoir obtenu l'argent, l'accusé a battu sa victime et lui fit une blessure qui nécessita trois points de suture.

Le juge lui donna 5 ans de pénitencier pour le vol et deux années supplémentaires pour le port d'arme illégal.

Me André Roy occupait pour la Couronne.

Mgr Plante visite les Ursulines

Son Excellence Mgr Joseph-Omer Plante a honoré de sa visite, ce matin, le vieux monastère des Ursulines de Québec, à l'occasion de son jubilé d'or sacerdotal.

Monsieur l'Auxiliaire a célébré la Sainte Messe, à sept heures et demi, dans la chapelle de l'Institution. MM. les abbés Philippe Méthot et Eugène Tanguay, l'accompagnaient à l'autel.

Au chœur: M. l'aumônier Guillaume Miville-Duchêne et le R. P. Mignault, O.P.

Au cours de la cérémonie, Mlle Cécile Gagnon, fille de l'honorable Onésime Gagnon, a fait sa première communion. Tous les membres de la famille étaient présents.

Un programme musical de choix fut exécuté par la chorale du Monastère.

Après le déjeuner, Son Excellence rencontra d'abord les Religieuses à la salle de la communauté et s'entreint avec beaucoup d'affabilité et d'abandon avec les Religieuses, dont il en reconnais-sait plusieurs qui étaient à Mérici de son temps.

Son Excellence se rendit ensuite à la salle de réception où il fut l'objet d'une belle démonstration de la part des élèves. Il y eut musique, chant de bienvenue et lecture d'adresse par Mlle Marguerite Choquette.

Mgr l'Auxiliaire félicita les Religieuses pour l'excellente formation qu'elles donnent à leurs élèves, leur reprochant cependant le défaut d'avoir exagéré ses qualités; il demanda aux élèves de suivre les directives de leur aumônier afin de faire excellente figure dans les cadres de l'Action catholique.

Son Excellence énuméra ensuite les noms de plusieurs élèves de Mérici, qui sont actuellement religieuses et s'informa de celles qui sont au Japon.

Décès de madame Delphis Savard

C'est avec regret que nous apprenons la mort de madame Delphis Savard, née Catherine Mooney, décédée, ce matin, à l'âge de 64 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Delphis Savard; un fils, M. Wilfrid Savard; quatre filles: madame Donat Lussier (née Ann), madame J.-Etienne Fiset (née Hélène), madame Bernard Shaw (née May), et Mlle Katerine Savard; ses gendres: M. Donat Lussier, M. J.-E. Fiset et M. Bernard Shaw; trois petites-filles: Jacqueline et Yolande Fiset, Maureen Shaw; ses frères: Pat Mooney, Tom Mooney, de Manchester, Hugues Mooney et James Mooney, de Montréal; une sœur: Madame Jos.-P. Conway, de Rivière-aux-Pins; deux beaux-frères: M. Narcisse Savard, de Sainte-Catherine, et Joseph Savard, de Valleyfield; trois belles-sœurs: Madame Jean-Baptiste Jobin, de Lorette, Mme John Mooney, de Montréal, et madame Omer Jumeau, de Shawinigan; sa belle-mère, Mme Pierre Savard, de Sainte-Catherine, de Portneuf, et Omer Jumeau, de Shawinigan, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Patrice, de la Grande-Allée. La dépouille mortelle est exposée à la résidence de M. J.-Etienne Fiset, 4 rue Drolet.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Choix de M. Vaughan

MONTREAL, 17. — (B.U.P.). — Le secrétaire général de l'Association canadienne des Chemins de Fer, M. J.-A. Brass, a déclaré, hier, que M. R.-C. Vaughan, président des Chemins de Fer Nationaux du Canada, venait d'être élu président de l'Association canadienne des Chemins de Fer.

La Nourriture du Dr Chase

Pour les nerfs

Qualité Première

THÉ "SALADA"

La marque reconnue depuis 50 ans pour sa saveur délicieuse.

Joute Montréal-Buffalo ici le 12 juillet

La joute entre As de Morton et Garrison est reprise ce soir au stade municipal

La partie déclinée pour mardi soir dernier sera reprise ce soir au stade municipal quand les As de Morton recevront le club de la Garrison à 8 h. 45 dans une joute régulière de la ligue senior de baseball de l'Est de la province.

Les As de Morton ont tout intérêt à remporter la victoire ce soir afin d'améliorer leur classement pour se rapprocher des meneurs de la ligue. Ils ont subi la défaite de la semaine dernière, mais ont gagné la semaine dernière. Les hommes de Morton ont tout intérêt à remporter la victoire ce soir afin d'améliorer leur classement pour se rapprocher des meneurs de la ligue. Ils ont subi la défaite de la semaine dernière, mais ont gagné la semaine dernière.

Ernest Roy conserve la coupe Duquet au billard par 200-138

La rencontre entre Ernest Roy, détenteur de la coupe "Duquet", et A. Thibault, champion de la classe "A", a enthousiasmé le public amateur, mardi soir dernier, dans un des plus beaux tournois de billard 18.2. La partie était de 200 points. A. Thibault eut l'avantage dans le premier 100 points, et c'est alors qu'Ernest Roy eut recours à ses ressources pour vaincre son adversaire dans

Les Meneurs

(Par la British Union Press)

LIGUE NATIONALE				
Dahlgren, Phil.	45	171	29	343
Walker, St-Louis	45	171	29	343
Gustine, Phil.	45	171	29	343
Herman, Brooklyn	45	171	29	343
McCombie, Phil.	45	171	29	343
LIGUE AMERICAINE				
Stephens, St-Louis	45	171	29	343
Hockett, Cleveland	45	171	29	343
Cullenbine, Phil.	45	171	29	343
Wakelield, Detroit	45	171	29	343
Higgins, Detroit	45	171	29	343

Les clubs qui désirent avoir des représentants dans cette course devront demander leur affiliation à la C.W.A., 1853, rue Bélanger est, Montréal. Les clubs locaux doivent se rendre, samedi après-midi, au restaurant Dolbeur, ou on leur remettra les dossiers à 3 heures.

Course de 50 milles à Montréal en bicyclette au parc Lafontaine

MONTREAL, 17. (Spec.) — La course en bicyclette de 50 milles, sous les auspices de la Canadian Wheeling Association, aura lieu dimanche prochain, le 20 juin, au parc Lafontaine, à Montréal. Organisée par le club Carillon, la course est ouverte à tous les amateurs de la province et du Canada. Les inscriptions doivent être faites avant vendredi soir, à minuit, aux salles du club Carillon et au restaurant Dolbeur, coin des rues Rachel et Parc Lafontaine.

Victoires au Champlain Leather et au restaurant Drolet à la ligue "Cité"

1ère PARTIE

Double à Montréal à la Confédération

MONTREAL, 17. (DNC.) — Le président du club de baseball de Montréal, Hector Racine, annonce qu'il y aura des changements dans la cédule de la ligue internationale, du moins en ce qui concerne son équipe. Devant la demande persistante des amateurs du club pour obtenir un programme double le jour de la Confédération, on en est venu à une entente avec Leo Miller, gérant du club Syracuse. Ce dernier a voulu coopérer et a accepté que la partie qui devait être jouée à Syracuse le 1er juillet, le soit à Montréal.

Conséquemment, pour rétablir la cédule, le club Montréal a accepté de se rendre directement à Syracuse à la fin de leur présente série avec le Baltimore, et jouera un programme double à Syracuse avant de revenir à Montréal.

Donc les Royaux seront dans la métropole vendredi de cette semaine, au lieu de jeudi.

Durocher perd 4-3 contre St-Sauveur

Dans une joute régulière de balle molle de la ligue de l'œuvre de balle molle de St-Sauveur, disputée mardi soir au parc Victoria, le St-Sauveur a imposé une défaite au Durocher. La partie était fort contestée, mais la fin s'est mise de la partie, et l'on fut obligé d'arrêter la joute après cinq manches de jeu.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Les deux lanceurs se sont montrés forts solides. Turcotte des perdants a été particulièrement signalé. Il a jeté cinq frappeurs au bâton, tandis qu'il a fait trois coups sûrs en autant de frappeurs au bâton. Roy frappa un triple, tandis que Laleunesse compte deux points.

Si l'on parvient à établir une entente

Les possibilités sont de plus en plus grandes pour les amateurs de Québec d'avoir une joute entre les Royaux de Montréal et le Buffalo au cours du mois de juillet à Québec à la suite d'un voyage d'affaires de M. Alexandre Gauvin à Montréal.

M. Gauvin a rencontré M. Normandin, gérant d'affaires des Royaux et nous pouvons faire le point où en sont toutes les rumeurs au sujet de la visite de clubs majeurs de baseball à Québec. La direction des Royaux a pris l'affaire en main et une demande a été adressée par avion au gérant d'affaires John Spiglmeyer, du Buffalo de la ligue internationale pour jouer à Québec le 12 juillet. Aucune réponse n'a été encore reçue.

Les premiers travaux d'approche sont donc commencés mais il n'y a rien de certain. Quant à la date elle a été choisie, un lundi, le 12 juillet. Le Montréal attire de très fortes assistances et sa position ne lui permet pas de sacrifier ses engagements facilement avec le stade Delorme. Actuellement, 76,000 spectateurs ont encouragé les Royaux et le lundi serait une journée favorable pour un déplacement. D'autre part, les clubs ne peuvent exiger une faible garantie. Trente joueurs de chaque club viendraient à Québec, ce qui augmente encore les frais.

Il faut espérer que le travail que fournira M. Normandin obtiendra du succès et que d'un autre côté, une demande très forte des amateurs québécois forcera l'administrateur local du stade municipal, M. Alexandre Gauvin à tenter l'expérience d'une telle entreprise et d'ausser grands risques.

Pour ce qui est du Brooklyn, il ne faut pas s'en faire et encore moins s'engager, nous devons à M. Gauvin. Les nombreuses difficultés du temps de guerre existe pour le baseball comme dans tous les autres domaines.

Victoire du camp de Chicoutimi 26-16

CHICOUTIMI. (Spec.) — Le lieutenant R. Savoie, organisateur des sports au Centre d'entraînement militaire de Chicoutimi, a invité dimanche dernier, le club de la Baie des Haies à disputer une partie de balle molle sur le terrain du camp.

L'équipe de Chicoutimi a remporté la victoire par un pointage de 26 à 16. Les points sont à l'honneur des joueurs suivants dans chaque équipe.

Quebec Gosselin est l'un des lutteurs les mieux doués de la région. Très agile et scientifique, il sait exactement répondre par la ruse aux attaques déloyales de son adversaire. C'est ce qui se produira sans aucun doute car Dufrenoy a hérité de tous les défauts de son père, le tron l'homme COCA-COLA.

La séance débutera à 8.30 h. précises.

BASEBALL

Ce soir, à 8 h. 45

1 PARTIE
GARRISON
MORTON

ADMISSION
Loges 0.50
Admission générale 0.35
Enfants 0.15

Entrée gratuite aux militaires en uniforme.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Le premier combat nous ramènera les fameux antagonistes Emile Dufrenoy, de Montréal et Lionel Gosselin, de Québec.

Les amateurs de lutte scientifique et agitée seront servis à souhait dans le spectacle qui mettra aux prises les merveilleux honneurs de la métropole Fritz Kouri et notre as québécois Kid Hecker.

Marcel Fournier a défait Norman Sea

Marcel Fournier a remporté la décision sur Norman Sea hier soir dans la finale du programme de boxe présenté à la Tour par le club de boxe de Québec. Les amateurs ont été servis à souhait car tous les figurants au programme ont donné une bonne exhibition de boxe.

La finale a été étonnante de même que les autres combats. Norman Sea a pu résister aux nombreux coups de Marcel Fournier et peu s'en fallut que ce dernier remporte la victoire par une mise hors de combat. Le diminutif Al Laperrière a bien combattu le grand athlète D.-C. Rowe. Le combat fut jugé nul. Fernando Gagnon, pesant certainement plus de 150 livres, a vaincu ce dernier par une mise hors de combat à la 2e ronde. Al McCoy a remporté la décision sur Gérard "Poupousse" Blouin de même que Young Carol sur Bob Drouin.

Les Eperviers ont battu Victoria 9-6

Dans une joute régulière de la ligue de baseball Juvenile, les Eperviers ont défait le Victoria 9 à 6 hier soir.

Ouverture de la ligue à Limoilou

L'ouverture de la ligue de balle molle du Centre récréatif de Limoilou aura lieu dimanche prochain au parc Iberville situé à l'angle de la 1ère rue et de la 8e avenue.

Les dirigeants de la ligue viennent de différents groupements dont le Centre récréatif, et les zouaves. Le cercle paroissial et la société St-Jean-Baptiste seront probablement appelés à patronner un des clubs.

Tous les membres de la ligue, directeurs comme joueurs, sont convoqués pour une assemblée dimanche prochain où l'on remettra les costumes.

Défi du P. Ferland

Le P. Ferland lance un défi à tout club de la ville pour une partie vendredi soir informel par téléphone à René Bouthillier tel. 4-3511.

Buster Crabbe participera aux Water Follies qui figureront au Colisée

Après les courses de dernière année, Québec a reçu la visite d'athlètes professionnels de la région. Le champion boxeur mondial poids lourd et des précédentes, Gene Tunney, Jack Dempsey, etc. de même que d'étoiles du tennis et du golf, de lutteurs de renommée internationale, et autres vedettes dans d'autres domaines.

La semaine prochaine, une étoile terminée de renommée internationale, Gloria Callen, une des plus remarquables athlètes féminines du moment, classée cette semaine par les magazines hebdomadaires américains parmi les dix meilleures nageuses des États-Unis.

Les Québécois auront l'avantage de la voir en action au Colisée, du 24 au 27 juin, dans une exhibition de nage et de plongeon, présentée sous les auspices des Dames auxiliaires du district militaire No 5.

Mlle Callen fait actuellement sa dernière tournée avant de se rendre à Hollywood, où son charme et sa beauté ont séduit les cœurs de nombreux hommes. Elle a remporté deux fois le titre de championne de natation, lui ont valu un appel de la part des magnats du cinéma.

Bien que Gloria Callen soit la vedette féminine de Water Follies, la revue comprend d'autres noms brillants dans le monde sportif, tels que Buster Crabbe, le "Tarzan" original du cinéma, Lucia Robinson, Thelma Tenkel, etc. et un groupe de jeunes et jolies nageuses, qui étonneront leurs milliers de spectateurs pendant les deux heures de chaque représentation.

Le Colisée sera spécialement décoré pour la circonstance, tandis qu'une immense piscine de 25,000, occupera le centre de l'édifice. Un orchestre de premier choix fera les frais de la musique, et d'autres attractions-surprises compléteront le programme.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Les billets sont maintenant en vente chez M. Edgar Langlois, 40, rue St-Jean et au magasin d'articles de sport de M. Nap. Côté, 101, rue St-Joseph, Québec, à des prix populaires, variant de 50c. — admission générale, — à 75c. \$1.00, et \$1.25 pour les billets réservés.

Deux tournois au club de Baseball

Une grande activité régnera en fin de semaine au club de golf de Lorette. Samedi, à une heure de l'après-midi, aura lieu le tournoi de "June Cup" de 18 trous, medal play, handicap. Ce tournoi inaugurera la liste régulière des rencontres auxquelles les membres seront appelés à participer au cours de la présente saison.

Dimanche, le 20 juin, sera la journée des dames au club Lorette. Il y aura un tournoi "four ball foursomes" mixte, handicap. L'on jouera alors une première ronde de 9 trous. Cette rencontre devait avoir lieu dimanche dernier mais a dû être remise à cause de la mauvaise température.

Il y aura soirée samedi au chalet du club et tous les membres et leurs amis y sont conviés.

Tous les membres qui désirent participer à ces tournois sont priés de faire parvenir leurs noms au capitaine M. Maurice Pouliot, tel. : 2-8101, local 802 ou à M. Jean Langevin, 2-2422.

Début à la ligue de balle molle Limoilou dimanche

Club dirigé par M. Arthur Dion : Leo Filteau, Marcel Gagné, James McLean, Gaston Borman, Lambert, Yveline, Jules, Noreau, Robert, Jacques, Label, Maurice Tremblay, Emilien St-Pierre, Arthur Dion.

Club dirigé par M. Jean Giroux : Maurice Desrochers, Roger Lussier, Paul-H. Paquet, Maurice Joncas, Charles Beaudoin, Gérard Noreau, Robert Desrochers, Jean-P. Lafontaine, E. Desrochers, Charles Denis.

Club dirigé par M. Jos. Wellman : Lucien Boule, Gilbert Guay, Gaston Carlin, Armand Gaudreault, Laurent Nolin, Marcel Dion, André Fortin, M. Trudel, Emilie Jacob, Claude Morand.

Club dirigé par M. Phil. Simard : Roland Bouchard, Lucien Maheux, Ray, Joncas, Roger Vallières, R. Ayer, Alvin Desrochers, R. Beaumont, Pierre-E. Noreau, Raymond Desrochers, René Daguin.

La batterie d'honneur était formée de MM. Leo Brown, sous-ministre de la Colonisation, Avila Bedard, sous-ministre des Terres & Forêts, et Maurice Delf



PAGE AGRICOLE

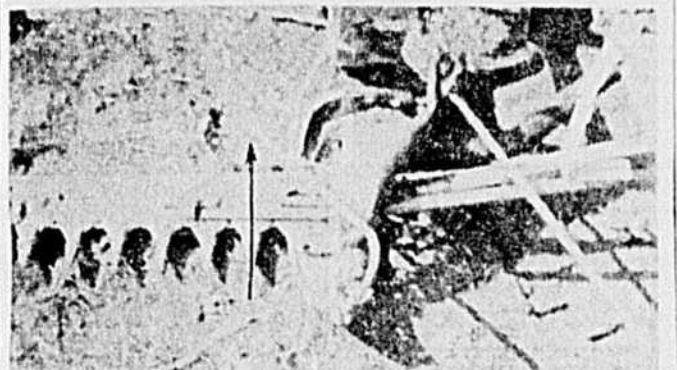


Mécanique agricole

Lorsqu'on répare un moulin à faucher, vient en tout premier lieu la vérification de l'alignement du porte-faux par rapport au tourne-broche. Sur une faucheuse en parfaite condition de travail, le sabot extérieur du porte-faux a sur le sabot intérieur une avance de 1-4 de pouce de longueur de la faux; c'est ce que nous avons décrit dans notre dernier article.

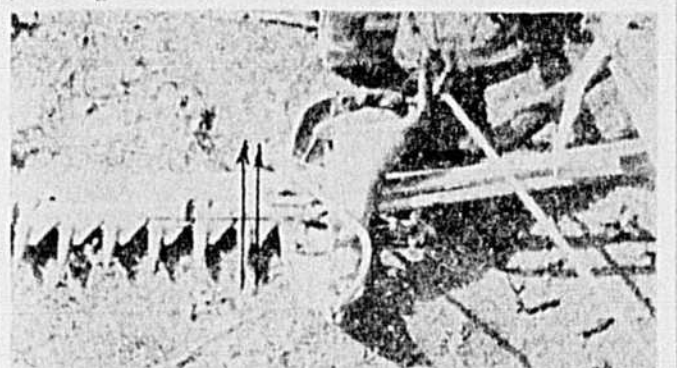
Ce premier ajustement fait de la manière indiquée, il y a deux semaines, on passe à la vérification de l'engougeage. Par engougeage on entend la position des couteaux par rapport aux doigts lorsque la bielle est au bout de sa course à gauche et à droite.

Lorsque l'engougeage est parfait, les points des couteaux arrivent exactement au milieu des doigts, le premier couteau centré d'abord sur la contre-plaque du sabot intérieur lorsque la bielle est au bout de sa course vers la gauche et ensuite, sur le premier doigt lorsque la bielle est au bout de sa course vers la droite. (Voir figure No 1).



● MODÈLE D'ENGOUGEAGE PARFAIT : la pointe des couteaux centrée bien au milieu des doigts lorsque la bielle est au bout de sa course.

Un engougeage imparfait : a) augmente la résistance à la traction, b) produit un tirage de côté, c) donne une coupe inégale et enfin d) cause de l'obstruction. (Voir figure No 2)



● MAUVAIS ENGOUGEAGE : les pointes des couteaux et les doigts ne sont pas alignés.

VERIFICATION DE L'ENGOUGEAGE

Pour réussir cette opération on procédera de la manière suivante :

- 1.—Placer le moulin à faucher sur un plancher de niveau et bloquer le timon à sa position normale de travail;
- 2.—Abaisser le porte-faux de manière qu'il repose sur ses sabots;
- 3.—Tourner le plateau manivelle jusqu'à ce que la bielle atteigne son extrême position gauche;
- 4.—Noter alors la position du premier couteau sur la contre-plaque du sabot intérieur ainsi que la position des autres couteaux par rapport aux doigts;
- 5.—Tourner le plateau manivelle jusqu'à ce que la bielle atteigne son extrême position droite et faire la même observation.

AJUSTEMENT DE L'ENGOUGEAGE

Si l'engougeage est mauvais, il faut naturellement songer à l'améliorer et à cette fin, il faut en connaître les causes.

La pointe des couteaux ne centre pas exactement dans

Progrès des coopératives

La division de la Coopération du Service de l'économie rurale vient de publier le rapport détaillé des sociétés coopératives agricoles de la province de Québec, pour l'année 1942. L'analyse de ce document démontre que l'idée coopérative se généralise, fait son chemin et est de plus en plus comprise par les cultivateurs.

La classe agricole trouve de nombreuses adaptations nouvelles à la formule coopérative. Les so-

ciétés ajoutent constamment de nouvelles activités à leurs anciennes. Pour répondre aux besoins de la guerre, plusieurs coopératives ont agrandi ou transformé leurs établissements; d'autres ont construit et aménagé des usines pour travailler certains produits.

On peut constater le progrès constant des coopératives agricoles locales en examinant le tableau suivant:

Années	Sociétés	Sociétaires	Chiffres d'affaires net	Bénéfice net
1939	303	22663	\$11,195,623	\$352,557
1940	364	26790	14,389,622	384,677
1941	418	32384	21,112,761	475,047
1942	432	32491	24,723,203	679,287

Livre de comptabilité de l'agriculteur

La culture moderne est trop compliquée aujourd'hui pour qu'on puisse se fier à sa mémoire ou se borner à prendre quelques notes sur les détails importants, et c'est pourquoi le ministère fédéral de l'Agriculture a préparé un livre de comptabilité agricole ou le cultivateur trouve une simple série de formules pour enregistrer, les transactions commerciales. Ce livre n'exige aucune connaissance spéciale en comptabilité. Il est simple et très utile. L'édition révisée de 1943 couvre comme autre-

Huile

On considère que l'huile extraite de la graine de tournesol est l'une des meilleures huiles comestibles. On compte produire près de 17½ millions de livres d'huile de ce genre dans l'Ouest du Canada en 1943.

fois toutes les opérations de la ferme, mais elle est arrangée de façon à aider les cultivateurs à préparer les rapports officiels qu'ils ont à faire de temps à autre. On peut se procurer le livre de comptabilité agricole de l'imprimeur du Roi, Ottawa, il coûte 10 s de 1943 couvre comme autre-

les doigts au moment voulu :

- 1.—Quand les charnières sont usées;
- 2.—Quand la douille du plateau manivelle est usée;
- 3.—Quand les armatures de la bielle sont lâches et qu'elles ont pris du jeu;
- 4.—Quand les liges de tension et de renforcement changent de longueur;
- 5.—Quand la bielle elle-même est raccourcie ou allongée.

Pour remédier aux trois premières causes, il suffit de remplacer les pièces défectueuses et de resserrer les parties lâches. Cette réparation ayant été faite on vérifie de nouveau l'engougeage.

Si après cela, l'engougeage est encore imparfait, il faut s'attaquer aux deux dernières causes.

Certaines faucheuses ont des liges de renforcement et de tension ajustables. On peut ou les allonger ou les raccourcir à volonté; cette opération toutefois change la position de la faux par rapport au porte-faux et il faut vérifier l'engougeage après chaque changement de ce côté.

Lorsque les liges ne sont pas ajustables, on peut raccourcir ou allonger la bielle. A cette fin:

- 1.—Déterminer si la bielle doit être ou allongée ou raccourcie, ceci en observant la position du premier couteau de la faux;
- 2.—Mesurer la distance entre la pointe de l'un des couteaux et le centre du doigt adjacent, mesurant à gauche si la bielle doit être raccourcie et à droite si elle doit être allongée;
- 3.—Enlever ensuite les armatures à l'une ou l'autre des extrémités de la bielle, remplir les trous avec des chevilles de bois, percer de nouveaux trous à la distance requise des anciens, c'est-à-dire à la distance que l'on a mesurée entre la pointe des couteaux et le centre des doigts. Riveter ensuite les armatures dans leur nouvelle position.

Lorsqu'on aura ajusté convenablement l'engougeage de la faucheuse, on vérifiera de nouveau l'alignement du porte-faux afin de s'assurer si rien s'est faussé de ce côté. Les deux opérations vont de pair et il convient que toutes deux soient faites de manière parfaite.

Paul-Emile ROY

Division du Drainage et de la Mécanique

Rôle de l'agronome régional

La province de Québec possède un service de propagande agricole sous la direction de M. Emile Lemire et dont les ouvriers portent le nom d'agronomes.

Pour faciliter l'administration, à cause de la différence des problèmes propres à chaque district, elle a été divisée en vingt et une régions.

Chaque région comprend environ sept mille cultivateurs groupés en cinquante à soixante paroisses. Les systèmes de culture varient en raison des marchés locaux ou urbains, mais aussi en raison de la qualité du sol, de la longueur de la saison de végétation et des moyens de production.

Les problèmes d'élevage, qui sont nombreux dans tout le Québec, varient d'une région à l'autre pour les chevaux, les bovins, les porcs, les moutons, les volailles, les renards ou les autres animaux à fourrure.

Les cultures ne sont pas moins diversifiées : jardins, légumes pour le marché, foins, céréales, fruits, petits fruits, tabac, pommes de terre, betteraves à sucre, bleuets, houblon, semences commerciales, plantes à pâturage et à ensilage.

Les moyens suivants d'améliorer les rendements ne sont pas également employés partout : drainage, amendements calcaires, engrais chimiques ou naturels, contrôle laitier, croisements animaux ou croisements de plantes, sélection, agencement des cultures, introduction de nouvelles cultures industrielles ou alimentaires.

Pour aider à la solution de ces problèmes, la collaboration des personnes intéressées est très importante. Elle se manifeste dans les associations coopératives, caisses populaires, sociétés et cercles agricoles et Union des cultivateurs.

Cette diversité des problèmes occupe entre trois et quatre cents agronomes ou instructeurs, répartis dans les vingt et une divisions agronomiques et groupés autour des agronomes régionaux.

Chaque agronome n'a pas à s'occuper en même temps de tous les problèmes énumérés plus haut. Mais il incombe à l'agronome régional d'aider à résoudre les multiples problèmes posés à la vingtaine d'employés sous sa direction.

L'agronome régional est un chef d'équipe. Il doit coordonner le travail du personnel résidant dans sa région, et pour cela il a besoin de sa collaboration pour ensuite avoir celle des cultivateurs.

Sa tâche n'est pas toujours facile parce que beaucoup de problèmes nouveaux se présentent et c'est surtout la pluriété dans la routine que son rôle s'affine.

Appelé à cet emploi après une dizaine d'années d'expérience comme agronome de comté, il doit se tenir au courant du progrès, par l'étude et les voyages.

On a demandé aux agronomes régionaux d'apporter une attention spéciale à l'organisation des coopératives de production ou de transformation des produits agricoles. C'est une de leurs plus importantes fonctions.

Déjà des centaines de coopératives, à la naissance desquelles les agronomes ont présidé, fournissent une mine de renseignements qu'ils utilisent très à propos dans ce domaine. C'est à la lumière des réalisations des treize dernières années que les agronomes régionaux doivent conseiller les nouveaux groupes et très souvent aussi les groupes existants.

Le poste d'agronome régional date en 1933. Depuis, trois sont morts à la tâche : MM. Roger Charbonneau, J. Bégin et Hector Leblanc. Plusieurs ont changé d'emploi. Depuis dix ans, douze nouveaux titulaires ont été nommés, formant, avec les neuf de la promotion initiale, l'équipe des agronomes régionaux qui repose la responsabilité de la propagande agricole du Québec.

Anthime CHARBONNEAU, agronome régional.

Les plantes racines et leur entretien

Bien des facteurs affectent le rendement des plantes à partir du semis jusqu'à la récolte. L'entretien des cultures et tout spécialement des cultures racines est un point important à surveiller. Elles nécessitent une somme de travail relativement peu élevée si chaque chose est faite à temps.

Le sarclage et l'éclaircissage constituent les deux opérations importantes pour les choux de Siam et les betteraves au cours de l'été. Des que les rangées de plants sont visibles, la sarclouse est passée pour ameublir le terrain, détruire les mauvaises herbes qui commencent à pousser et faciliter ainsi l'éclaircissage. Ce travail doit être fait dès l'apparition de la première paire de vraies feuilles entre les coquilles geminales. Ainsi, lorsque les plants possèdent deux paires de feuilles, il est temps d'éclaircir. Ce stage de croissance est généralement atteint 3 à 4 semaines après le semis. A cette époque, les jeunes plants peuvent mesurer 3 pouces à 3½ pouces de hauteur.

La distance à laisser entre chaque plant varie avec les cultures. 10 à 12 pouces pour les choux de Siam, 8 à 10 pouces pour les betteraves et 3 à 5 pouces pour les carottes. Tout décalé apporté au travail d'éclaircissage retarde le croisement, réduit les rendements et l'automne et diminue la qualité du produit. En même temps que l'éclaircissage est pratiqué, l'on donne un bon sarclage aux racines.

Les travaux d'entretien au cours de l'été sont alors réduits à leur plus simple expression : passer la sarclouse de temps à autre.

Après la levée des choux de Siam, il arrive parfois que ceux-ci sont attaqués par des insectes, notamment les altises (petits barbeaux noirs) et les pucerons (petits insectes verts). Lorsque ces insectes sont présents en grand nombre, ils peuvent détruire en l'espace de quelques jours toute la plantation. Il peut être nécessaire alors d'employer des mesures de répression.

La bouillie bordelaise, de préférence celle qui est empoisonnée, donne de bons résultats pour combattre les altises.

Il est parfois nécessaire de répéter le traitement. Dans le cas des pucerons, il s'agit d'arroser avec du sulfate de nicotine. La solution se compose de 12 à 14 de choline de sulfate de nicotine par 40 gallons d'eau, ou encore une ou deux cuillerées à thé par gallon d'eau. Il est bon d'y ajouter un peu de savon qui a été au préalable fondu dans l'eau chaude, afin que la solution a d'être mieux aux plants.

Bien entretenir ces cultures et les protéger contre leurs ennemis sont deux facteurs importants pour obtenir une récolte meilleure.

Paul GERVAIS, assistant, Station expérimentale, Lennoxville, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

Quelques conseils sur l'élevage des génisses

La production de bonnes génisses est une partie très importante de l'élevage et souvent ce point ne reçoit pas toute l'attention nécessaire. Il ne faut pas oublier qu'une génisse bien développée est à la base d'une bonne laitière.

Le but principal dans l'élevage des génisses est d'obtenir des vaches d'une forte constitution et ayant une grande capacité d'ingestion. Pour atteindre ce but, il ne faut pas que les génisses souffrent d'aucun retard dans leur croissance.

Les veaux jusqu'à l'âge de 5 ou 6 mois sont généralement bien alimentés. Du sevrage jusqu'à l'âge de 8 ou 10 mois les génisses subissent ordinairement un retard dans leur croissance parce qu'à cette saison-ci elles sont mises au pâturage et qu'en même temps le lait sécherne et le grain leur est supprimé. Si l'on veut éviter ce retard dans leur croissance il faudra servir aux génisses, jusqu'à l'âge de 10 à 12 mois, 1 à 3 livres de grain moulu chaque jour, selon les conditions de l'animal et du pâturage.

Si elles sont à l'étable, les mêmes quantités de grain sont aussi recommandées. Le mélange suivant pourra très bien servir à cette fin :

une égale quantité d'avoine et d'orge ou de blé et d'avoine mélangés dans les mêmes proportions, le tout grossièrement moulu.

De l'âge de 12 mois jusque vers les 3 ou 4 dernières semaines de la gestation, les génisses n'ont pas besoin de grain; si elles sont sur un bon pâturage. Quelque temps avant la parturition, et afin de mettre les génisses en bonne condition de chair, il est à conseiller de servir de nouveau du grain. Le même mélange peut être employé et les quantités à servir dépendront de la condition de la génisse et des aliments disponibles.

Une gestation prématurée est un autre facteur sur lequel nous attirerons votre attention. Depuis longtemps une conception erronée avait porté quant à l'effet de la gestation sur la croissance et le développement des génisses. La croyance populaire voulait que le développement d'un fœtus exigeait de la part de la génisse un apport très considérable de principes nutritifs.

Des expériences ont démontré que cette croyance était sans fondement. D'après les résultats d'analyse, la quantité de matière sèche requise pour former un veau de race jersey contient autant de matière sèche que 110 à 170 livres de lait de Jersey. Pour les races de grande taille comme la holstein, le veau nouvellement né renferme autant de matière sèche que 200 à 275 livres de lait de holstein. Il est facile de voir par les chiffres ci-dessus que la quantité de lait qu'une bonne génisse produit durant 4 ou 5 jours équivalait à autant de matière sèche qu'il en a fallu pour former le fœtus pendant les neuf mois de la gestation. Par conséquent l'arrêt de la croissance est causé non pas par la gestation, mais le drainage énorme des principes nutritifs nécessaires à l'élaboration du lait, lequel a sa repercussion sur la croissance de la génisse. La sécrétion du lait est une fonction qui prédomine toutes les autres et l'effet sur la croissance est si marqué que la croissance à maturité peut être déterminée, jusqu'à un certain point, par l'âge au premier vêlage.

Les génisses qui valent entre les âges de 20 et 24 mois ne sont pas aussi bonnes que les adultes que celles qui valent à l'âge de 27 à 31 mois, selon la race à laquelle elles appartiennent. D'un autre côté les génisses bien alimentées et bien développées peuvent reproduire un plus jeune âge que celles qui ont eu une croissance retardée. Dans ce dernier cas, il serait alors désirable de différer de quelques mois l'époque de la première saillie. Un bon âge pour le premier vêlage est de 25 à 27 mois pour les races à petit format comme la jersey, et 29 à 31 mois pour les races à grand format comme la holstein.

Actuellement, la demande est grande pour les bonnes laitières et l'on veut profiter de ce marché avantageux, il serait temps plus jamais de bien élever nos génisses. Ceci veut dire les nourrir convenablement et ne les faire produire qu'à l'âge recommandé.

H. LA LESSARD, assistant en agriculture animale, Station expérimentale, Lennoxville, Qué.

Un exemple à suivre

Le 13 mai dernier, M. J.-Alfred Morneau, de Ste.-Perpétue, comté de l'Islet, partait avec sa famille pour s'établir dans le canton La Sarre, en Abitibi. S'il n'y a rien d'original dans le départ d'une famille pour les colonies nouvelles, il est quand même quelque chose de particulier dans celui de la famille Morneau. D'abord, la famille comprend, à part le père et la mère, 14 enfants, dont cinq filles âgées de 24, 20, 16, 14, 13, 9, 3, 1½ et 4 mois. Cette famille n'est donc pas une famille ordinaire.

M. Morneau est âgé de 56 ans, son épouse en a 46. Ils ont toujours vécu sur la terre et ils entendent bien y demeurer. Leur famille a grandi dans l'atmosphère paisible de la campagne. Personne n'en doute, ils ont dû souvent faire face à de sérieuses difficultés; il leur a fallu accepter de lourds sacrifices. Il en coûte de l'argent, de la patience et du courage, pour nourrir, vestir, instruire et éduquer une famille de 14 enfants. Jusqu'ici M. et Mme Morneau ont réussi à se tirer d'affaire. Seulement, ils n'ont pas l'intention de s'arrêter là; ils veulent aller jusqu'au bout, accomplir tout leur devoir, y compris celui de pourvoir à l'établissement de leurs enfants.

Comme bien d'autres, M. et Mme Morneau auraient bien pu rester dans leur paroisse d'origine, continuer d'y jouir des relations de parents et d'amis, de la chaleur de l'atmosphère paroissiale. Naturellement, vu les rares possibilités d'établissement qui restent dans cette région, ils auraient vu leurs fils et leurs filles prendre chacun son tour le chemin pour aller s'établir ailleurs. Ils ont vu clair dans la situation et se sont dit : "Il nous faut sauver notre famille et avant que les enfants commencent à partir, c'est à nous qu'il incombe de poser le geste sauveur, de nous en aller dans une région

nouvelle où il nous sera possible d'obtenir, près de nous, nos enfants sur la terre. Ainsi nous continuerons à exercer sur eux notre influence spirituelle et morale, à les guider discrètement et sereinement dans la vie. En même temps, nous pourrions à l'occasion leur rendre de nombreux services dès qu'ils viendront en âge de s'établir."

La famille Morneau a vendu son bien à l'Islet; elle est partie avec son roulier et son cheptel pour l'Abitibi. Nous en sommes convaincus, M. et Mme Morneau ne regretteront pas leur geste; nous souhaitons, en plus, que d'autres pères et mères de famille sauront s'en inspirer.

C.-E. COUTURE,

surintendant de la colonisation canadienne-française aux Chemins de fer nationaux du Canada. le 15 mai 1943.

L'huile de lin peut remplacer l'huile de castor dans la fabrication des substances lubrifiantes ou graisses. Elle sert dans l'industrie textile, dans la fabrication des caoutchoucs ou substances isolantes, et c'est également la base de beaucoup de matières plastiques importantes.

CHEVAUX SOUFFLEUX

Nouveau et original remède en spray pour combattre la toux des chevaux. Quelle que soit la gravité du cas. Satisfaction absolue garantie. Par maille \$1.00. Soufflez normalement l'âge et le poids de votre cheval. Agents demandés. Adressez-vous à :

T. L. GIRARD

Spécialiste des Voies Respiratoires
St-Félicien co. Roberval, Qué.

LA FAMILLE TETEBECHE 1269

Au revoir, maman. Je vais me baigner!

Au revoir, mon chéri. Sois prudent.

Elle veut aller se baigner elle aussi!

Je vais remplir une cuve d'eau dans la cour.

Viens, Louise. Je t'ai préparé une piscine privée dans la cour. Tu y seras très bien!

LA SOURIS MIQUETTE 1401

La souris, qu'est-ce que c'est donc?

SHHHH-H...

Mon nouveau système d'arrosage.

par Chic Young

Comment maîtriser les maladies des bestiaux

Voici dix règles pour prévenir les maladies des bestiaux :

- 1.—Nettoyer et désinfecter régulièrement abreuvoirs et râteliers.
- 2.—Egoutter, nettoyer et alterner les cours et les parcs d'alimentation et remplir les trous boueux.
- 3.—Élever les jeunes animaux sur terrain propre et sain.
- 4.—Donner des rations fortifiées de protéines, de substances minérales et de vitamines.
- 5.—Séparer les différentes espèces d'animaux les uns des autres et les nourrir séparément.
- 6.—En achetant, des animaux insister pour avoir leur certificat sanitaire.
- 7.—Tenir les nouveaux animaux séparés sur la ferme jusqu'à ce qu'ils soient en bon état de santé.
- 8.—Enlever du troupeau les animaux malades ou qui ne profitent pas.
- 9.—Faire faire le diagnostic des animaux malades par un bon vétérinaire.
- 10.—Consulter un vétérinaire expérimenté au sujet des vaccins et des traitements.

Peu de légumineuses annuelles produisent du foin aussi bon que le soja, à condition que la récolte soit rentrée à la bonne phase de la maturation et bien fanée.

CULTIVATEURS

Expédiez-nous votre commande pour obtenir le plus haut prix du marché...

Ecrivez-nous pour obtenir nos prix et conditions

La Laiterie de Québec Ltée

JULES GINGRAS, prés.

75, avenue du Sacré-Coeur Tel. : 7101

Membre de l'Association Patronale canadienne des fabricants de moulées

CULTIVATEURS AUGMENTEZ VOTRE POURCENTAGE DE REVENU AVEC NOS MOULÉES POUR

TANCREDE AVARD LTEE

DINDES POULES POULETS PORCS VEAUX VACHES

36, RUE HENDERSON, QUEBEC TELEPHONE : 2-4028

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION CATHOLIQUE
Rue Saint-Jacques, 100, Québec
Imprimé et édité par la compagnie
de publication
L'ACTION CATHOLIQUE, Limitée
Boulevard Charest, Québec
Tel.: Échange privé 2-4771
J.-E. DEBIEUX, président
E. CANTONAGUI, gérant général

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DÉCÈS, ANNIVERSAIRE, GRAND-MÈRE, MÈRE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS, POUR SYMPATHIES, \$1.00 par ligne, selon la formule ordinaire et chaque mot supplémentaire 0.25.
RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVORIS, BUTTEUR, etc. Dans la colonne sociale ces avis sont classés à raison de \$1.50 l'insertion.
TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIÉE
Une insertion — 25 mots ou moins — 25 cts par insertion, plus 10 cts par mot supplémentaire — dépassant 25 mots — 10 cts par mot par insertion. Entée 10 cts par mot supplémentaire par insertion, titre en caractères plus gros que le 6 et — maximum 14 cts chaque ligne comptant pour un titre.

Années au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 24 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions moins 10%. Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.
Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 et 8 et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne, et comme suit:
1 insertion à 12c, la ligne 24c; 2 insertions consécutives à 10c, la ligne 24c; 3 insertions consécutives à 9c, la ligne 24c; 4 insertions consécutives à 8c, la ligne 24c; 5 insertions consécutives à 7c, la ligne 24c; 6 insertions consécutives à 6c, la ligne 24c; 7 insertions consécutives à 5c, la ligne 24c; 8 insertions consécutives à 4c, la ligne 24c; 9 insertions consécutives à 3c, la ligne 24c; 10 insertions consécutives à 2c, la ligne 24c; 11 insertions consécutives à 1c, la ligne 24c; 12 insertions consécutives à 0c, la ligne 24c.

Les annonces n'ont droit qu'à un seul changement de copie par semaine. Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un autre droit de reproduction, sont traitées d'insertion de courtoisie.

Toutes les annonces doivent être déposées à la veille de l'expiration du délai, ou au plus tard, à 10 h. m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès, ou de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

RUCCURSALLES
A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, dans la plume de la ville, à l'exception de la taxe de 10 cts par ligne, qui est de 15 cts.

Il y a également d'autres agents dans les divers quartiers de la ville et si vous désirez connaître le tarif, ou si vous le plus près de chez vous, appelez notre service des annonces classées.

Agents demandés

APPAREIL PATENTE, approuvé, prix 100.00. Détail: 80.25. À 10 h. m. toute automobile dans 30 minutes. Économiste beaucoup de gasoline (garanti). Aussi "PALCOSELL" propose la vie de l'automobile même clouté de 3 pouces ne les démontent pas. Faites de l'argent dans quelques heures par jour. Centre pour les agents: A. F. N. COMPANY, 125, CANADA FEMENT BUILDING, MONTREAL. 40617-17-19 (2) 6 f.

Animaux à vendre

A VENDRE CHIEN BERGER ALLEMAND, Danais, âgé de 2 ans, 100 lbs. Clientèle Boumoussat. Belge. Prix raisonnable. S'adresser: JEAN-MARIE LEBLANC, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40617-17-19 (2) 6 f.

Argent à prêter

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN ETABLI EN 1880

PRETS en première hypothèque sur maisons, terrains et en construction à Québec et à Saint-Jacques. Taux d'intérêt avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix. 75, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tel.: 4-2464. 40609-18-5 (2) 6 f.

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles, bureaux, etc. Venez-les voir BOVIN & LEVASSER, ENR, 59, COTE D'ABRAHAM, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de ménage

BEAU CHOIX de divers studio recouvert en tapis, coussins, tapisseries, etc. S'adresser: LA BRUCRE, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles, bureaux, etc. Venez-les voir BOVIN & LEVASSER, ENR, 59, COTE D'ABRAHAM, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de ménage

BEAU CHOIX de divers studio recouvert en tapis, coussins, tapisseries, etc. S'adresser: LA BRUCRE, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles, bureaux, etc. Venez-les voir BOVIN & LEVASSER, ENR, 59, COTE D'ABRAHAM, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de ménage

BEAU CHOIX de divers studio recouvert en tapis, coussins, tapisseries, etc. S'adresser: LA BRUCRE, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles, bureaux, etc. Venez-les voir BOVIN & LEVASSER, ENR, 59, COTE D'ABRAHAM, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de ménage

BEAU CHOIX de divers studio recouvert en tapis, coussins, tapisseries, etc. S'adresser: LA BRUCRE, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles, bureaux, etc. Venez-les voir BOVIN & LEVASSER, ENR, 59, COTE D'ABRAHAM, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de ménage

BEAU CHOIX de divers studio recouvert en tapis, coussins, tapisseries, etc. S'adresser: LA BRUCRE, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

vous serez satisfaits TOUJOURS EN MAGASIN un assortiment d'occasions en meubles, bureaux, etc. Venez-les voir BOVIN & LEVASSER, ENR, 59, COTE D'ABRAHAM, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de ménage

BEAU CHOIX de divers studio recouvert en tapis, coussins, tapisseries, etc. S'adresser: LA BRUCRE, 100, RUE SAINT-JACQUES, 100, 40120-22-5 (S. mar. 1 au 15-7) 15

Articles de bureau

MEUBLES DE BUREAU

Articles de ménage

A VENDRE pour balance de compte, 2 anneaux, cuivres, etc. cuisine, chambre, chestfield, studio chromé, carrosses, glacières, set à dîner, radio, caresses, tables, 129, CARON, 40750-13-6 (2) 6 f.

Balances

BALANCE DAYTON. Hache-viande électrique HOBART, trancher-viande électrique ou à main HOBART, GLOBE, moulins à café HOBART, presses à saucisse, balances plateforme 300, 600 jusqu'à 2000 lbs. Le plus grand assortiment de machines neuves et de seconde main dans l'est du Canada. Toutes machines garanties. Vente, service, pièces de rechange. Distributeurs: VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 35, COTE D'ABRAHAM, Québec. P. Q. 40750-13-6 (2) 6 f.

Bicyclettes

PRENEZ GRAND SOIN de votre bicyclette, confiez-en l'entretien et la réparation à notre atelier. VOYER-CYCLE ENR, Gérard Voyer, prop. Bicyclettes et accessoires, réparations, 5991, ST-JEAN, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Bois de construction

BIROUARD & DORE ENR, MERISIER à plancher, B. C. Fir, moulures, boiseries, etc. 125, RUE SAINT-JACQUES, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Buanderies

Nettoyage à sec et buanderie. Nos 75 années d'expérience, les méthodes les plus modernes nous permettent d'offrir un service de nettoyage à sec parfait. Prix populaires. Spécialités: tapis, etc. A. MCMAHON, Tel.: 2-2021. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Balances

BALANCE DAYTON. Hache-viande électrique HOBART, trancher-viande électrique ou à main HOBART, GLOBE, moulins à café HOBART, presses à saucisse, balances plateforme 300, 600 jusqu'à 2000 lbs. Le plus grand assortiment de machines neuves et de seconde main dans l'est du Canada. Toutes machines garanties. Vente, service, pièces de rechange. Distributeurs: VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 35, COTE D'ABRAHAM, Québec. P. Q. 40750-13-6 (2) 6 f.

Bicyclettes

PRENEZ GRAND SOIN de votre bicyclette, confiez-en l'entretien et la réparation à notre atelier. VOYER-CYCLE ENR, Gérard Voyer, prop. Bicyclettes et accessoires, réparations, 5991, ST-JEAN, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Bois de construction

BIROUARD & DORE ENR, MERISIER à plancher, B. C. Fir, moulures, boiseries, etc. 125, RUE SAINT-JACQUES, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Buanderies

Nettoyage à sec et buanderie. Nos 75 années d'expérience, les méthodes les plus modernes nous permettent d'offrir un service de nettoyage à sec parfait. Prix populaires. Spécialités: tapis, etc. A. MCMAHON, Tel.: 2-2021. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, avec bain et téléphone. Aussi on demande à acheter un vieux char. S'adresser: 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 40750-13-6 (2) 6 f.

Chalets à louer ou vendre

LAC ARMAND, ST-RAYMOND. — 2 chalets à louer ou à vendre, 1 chalet servant de colonie vacances, pouvant loger 30 personnes. M. J. J. DASSY, 133, RUE KIROUAC, Québec. Tel.: 4-3332. 4075

La population du Canada a une tendance à vieillir

OTTAWA. — Le principal changement qui s'est produit de 1931 à 1941 dans la structure de l'âge de la population canadienne peut se résumer comme suit: Les enfants et les jeunes personnes de moins de 20 ans constituent 37,5 p.c. de la population en 1941 contre 41,6 p.c. en 1931; les personnes de 20 à 64 représentent 55,8 p.c. de la population totale en 1941 comparativement à 52,8 p.c. en 1931; les personnes de 65 ans et plus constituent 6,7 p.c. de toute la population en 1941 contre 5,5 p.c. en 1931. En résumé, les chiffres ci-dessus indiquent que la population du Canada a une tendance à vieillir.

Dans aucune province le nombre d'enfants de moins de 10 ans n'a augmenté dans une proportion aussi forte que la population totale de la province considérée. En fait, dans quatre provinces seulement, les trois Provinces Maritimes et la Colombie Britannique, il y a eu en 1941 plus d'enfants de moins de 10 ans qu'en 1931. Dans le Québec le déclin est léger; en Ontario et dans les Provinces des Prairies le déclin est plus marqué, soit environ 6 p.c. en Ontario et en Alberta, 13 p.c. au Manitoba et 20 p.c. en Saskatchewan. Le cas de la Saskatchewan mérite d'être spécialement examiné. Au cours de la décennie 1931-1941, la population de cette province a diminué de 25,793 personnes. Pendant la même période la population de moins de 10 ans a diminué de 43,249 âmes, tandis que même la population de 10 à 19 ans a diminué de 20,179 habitants. Le groupe de personnes de 20 à 44 ans, qui laisse voir des augmentations pendant la décennie dans toutes les provinces excepté la Saskatchewan. Dans l'Île-du-Prince-Édouard la population dans ce groupe d'âge passe de 27,129 en 1931 à 31,727 en 1941, augmentation de 17 p.c.; en Nouvelle-Écosse, de 164,567 à 208,661, augmentation de 27 p.c.; au Nouveau-Brunswick, de 129,506 à 137,778, augmentation de 22 p.c.; en Québec, de 1,014,471 à 1,233,587, augmentation de 22 p.c.; en Ontario, de 1,243,186 à 1,444,900, augmentation de 13 p.c.; au Manitoba, de 236,242 à 274,661, augmentation de 7 p.c.; en Alberta, de 273,671 à 293,069, augmentation de 8 p.c.; en Colombie Britannique, de 261,849 à 309,619, augmentation de 18 p.c. En Saskatchewan, la population dans ce groupe d'âge diminue de 233,163 à 316,097 ou de 3 p.c. Dans la plupart des provinces le taux d'accroissement dans ce groupe d'âge est plus considérable que celui de tous les âges.

La population de 45 à 64 ans affiche la même tendance à augmenter plus rapidement que l'ensemble de tous les âges dans la plupart des provinces. Résumant les chiffres par province, on peut dire que l'augmentation proportionnelle de la population dans ce groupe d'âge de 1931 à 1941 pour toutes les provinces est de 23,4 p.c. contre une augmentation proportionnelle de 11,1 p.c. pour tous les âges.

La tendance qu'a la population des groupes plus âgés à former une proportion plus forte de la population est révélée par une comparaison de l'augmentation relative des personnes de 70 ans et plus et de la population de tous âges durant la dernière décennie. Au point de vue des pensions de vieillesse, le groupe de 70 ans et plus peut présenter un certain intérêt. Ce groupe a augmenté dans une plus faible proportion que la population totale dans une seule province seulement, c'est-à-dire l'Île-du-Prince-Édouard. La comparaison suivante entre les augmentations proportionnelles dans ce groupe et les changements proportionnels dans la population globale des provinces (des dernières entre parenthèses) est instructive: Île-du-Prince-Édouard, 14 p.c. (8 p.c.); Nouvelle-Écosse, 14 p.c. (12,8 p.c.); Nouveau-Brunswick, 18 p.c. (12 p.c.); Québec, 26 p.c. (16 p.c.); Ontario, 31 p.c. (16,4 p.c.); Manitoba, 43 p.c. (12 p.c.); Saskatchewan, 47 p.c. (2,7 p.c.); Alberta, 61,4 p.c. (8,7 p.c.); Colombie Britannique, 85 p.c. (18 p.c.).

Quiconque néglige d'aider l'Âme de son prochain ne sait pas aimer Dieu, puisqu'il ne cherche pas à augmenter sa gloire.

S. Louis de Gonzague.

D'un jour à l'autre

Les marchés mobiliers

Revue générale de la situation

Le marché de New-York s'est un peu mieux comporté depuis deux jours mais les experts continuent de se maintenir sur la réserve. Ils estiment que le marché va subir une épreuve plus sévère et trouvent qu'il serait plus sage d'attendre les indications d'un trend mieux défini. Tout semble pivoter autour des taxes de ce temps-ci. Ainsi, les prix ont reculé dès que le problème fut soulevé. Et depuis qu'on parle de ne pas modifier les échelles d'impôts avant le 1er janvier prochain le marché se comporte mieux. Toute lutte au Congrès contre une hausse des impôts sera favorable à la bonne allure du marché. Quelques spéculateurs semblent prendre avantage du récent recul pour accumuler des stocks.

Un observateur avisé de faire une constatation intéressante: durant 38 ans sur un total de 46, la moyenne industrielle Dow-Jones aurait renouvelé en juillet ou août le sommet atteint durant le mois de mai précédent.

LES OBLIGATIONS

Le trend était irrégulièrement à la hausse sur les marchés américains, hier. Les ferroviaires étaient particulièrement fermes et conduisaient l'avance avec gains de plus de 2 points pour certains titres secondaires des ferroviaires solvables. Quelques valeurs industrielles réalisèrent des gains d'importance mais la plupart des autres titres domestiques fluctuaient très étroitement. Les Américains latins étaient fermes sur un marché des valeurs internationales irrégulier. Les bons du Trésor clôturèrent à 1-32 à la baisse ou 25-32 à la hausse. Les ventes totalisèrent \$10,168,700 comparativement à \$9,581,800 la veille.

LES DENREES

Les prix des porcs ont glissé au-dessous de \$31,400 le cent livres pour la première fois de l'année, hier, sur les marchés américains. Les nombreux arrivages de l'Ouest américain ont contribué à un déclin des prix entre 10 à 15 cents le cent livres. Les prix du coton demeurent à peu près stables. Sur le marché des céréales les options de juillet et décembre pour le seigle viennent d'atteindre un sommet pour 7 ans. Les prix de septembre sont à leur plus haut depuis 1937. Le trend ascendant dans ce groupe est favorisé par des achats massifs et constants. Les fluctuations: stable ou 1-4 en perte pour le blé; stable ou 1-2 en gain pour l'avoine; entre 1-4 et 1-2 à la baisse pour le seigle; et le maïs, stable à son meilleur niveau de l'année. A Winnipeg le blé a réalisé 1-12 et le seigle, des gains fractionnaires. Sur les marchés secondaires américains le trend était le même qu'à Chicago.

WALL-STREET

Les stocks avancèrent depuis la fraction jusqu'à 2 points au cours de la séance d'hier mais le volume des virements était considérablement réduit. La plupart des stocks atteignirent leur haut de la journée vers midi puis reculèrent légèrement par la suite pour clôturer quand même bien au-dessus de leur niveau de fermeture de la veille. Le ralliement est imputable à l'assurance que les impôts sur les corporations ne seront pas augmentés avant la fin de la présente année.

Parmi les stocks les plus actifs, Libby, McNeill & Libby atteignit un nouveau haut avec gain de 1-2 à 8-3-4. Blaw Knox fut également très transigé avec nouvelle cime à 10-3-4 et gain de 5-8. On remarquait parmi les gains d'un point à 2 points: Allied Chemical, American Can & Foundry, American Distilling, J.I. Case, Commercial Credit, Eastern Airlines, Eastman Kodak, Liew's, Montgomery Ward et Virginia Carolina Chemical.

Robert Reis priv. s'est mis en évidence avec un gain de 3 1-2 à 59 1-2. Les utilités étaient fermes; les ferroviaires réalisèrent des gains fractionnaires; les tabacs manifestèrent une certaine faiblesse et les aciers et les moteurs demeurèrent à peu près stables. Enfin, les huiles manifestèrent de la fermeté.

Total des virements pour la journée d'hier: 877,010 comparativement à 1,010,440 la veille. Sur le Curb: 237,215 comparativement à 267,220 la veille.

Les cours moyens Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Indice	138.89	140.35	139.26	139.78 plus 0.30
Indice	20.37	20.56	20.10	20.35 plus 0.09
Ferrov.	20.14	20.26	20.06	20.23 plus 0.13
Stocks	46.09	46.43	47.91	48.10 plus 0.15

Bourse de Toronto

TORONTO, 17. — (BUP) — Le groupe aurifère est demeuré stable, les titres industriels étaient à la hausse et les métaux usuels et les huiles plus fermes, au moment de la fermeture, hier, à la Bourse de Toronto.

Dans le groupe aurifère, Beatrice recula de 11. Kerr Addison et Macassa de 6 et Upper Canada, de trois. Gains respectifs de 5 et 4 pour Wright Hargrave et Pioneer. Dans le groupe des métaux usuels, Steep Rock avança de 5 de même que Ventures et Waite Amulet. Dans les huiles, gains de 8 pour Ajax, de 7 pour Potthills et recul de 5 à \$3.40 pour Home. Nouveau haut pour Brazilian avec gain de 1-4 à 26 3-4 et gains fractionnaires avec nouvelles cimes pour Cement priv., et Great Lakes Volting Trust priv. Attribit ordinaire réalisa une avance de 25 cents à \$1.65.

Les céréales

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Blé	144.14	144.75	143.75	144.14
Sept.	144.14	144.75	143.75	144.14
Déc.	145.14	145.75	144.75	145.14
Maïs	101	101	101	101
Sept.	101	101	101	101
Déc.	101	101	101	101
Avoine	68	68	68	68
Sept.	68	68	68	68
Déc.	68	68	68	68
Orge	68	68	68	68
Sept.	68	68	68	68
Déc.	68	68	68	68

Curb de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 28, rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1251)

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	100	100	100	100
Can. D. Sugar	100	100	100	100
Can. Pac.	100	100	100	100
Can. Nat. P.	100	100	100	100
C.P.R.	100	100	100	100

Bourse de New-York

(Par Barry & McManamy, 9181 rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-7006)

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
American Can.	85	85	85	85
American Smelting	41	41	41	41
Bethlehem Steel	62	62	62	62

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy, 9181 rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-7006

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Anacosta Cop.	27	27	27	27
Amer. Can.	85	85	85	85
Allied Chem.	137	137	137	137
Amer. Smel.	41	41	41	41
Bethlehem St.	62	62	62	62
Chrysler	70	70	70	70
Dupont de N.	125	125	125	125
Edison	20	20	20	20
Gen. Motors	54	54	54	54
Goodyear	37	37	37	37
Int. Paper	12	12	12	12

CURB DE NEW-YORK

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Alum. Ltd.	101	101	101	101
Alum. Co. Am.	115	115	115	115
Am. Cyan B.	44	44	44	44
Am. G. & E.	23	23	23	23
Am. L. & Tr.	16	16	16	16
Am. Maracabo	11	11	11	11
Am. Super	3	3	3	3
Bellanca Atr.	37	37	37	37
Braz. Tr.	23	23	23	23
Braz. Corp.	10	10	10	10

NOUVELLE ÉMISSION

(En remboursement)

Province de Québec

\$15,000,000

d'obligations 3% avec fonds d'amortissement

Date d'émission: 15 juin 1943

(remboursables par anticipation à compter du 15 juin 1953)

Échéance: 15 juin 1955

Capital et intérêts semestriels (15 juin et 15 décembre) payables en monnaie légale du Canada à Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg ou Vancouver, au choix du porteur. Coupures de \$1,000, \$500, \$100 avec privilège d'immatriculation du capital seulement. Au gré de la Province, ces obligations seront remboursables par anticipation, en totalité mais non en partie, au pair plus l'intérêt couru, à toute date d'échéance d'intérêts à compter du 15 juin 1953 sur préavis d'au moins 60 jours.

Consultation juridique de M.M. Montgomery, McMichael, Common, Howard, Forsyth & Ker

D'après nos avocats, les obligations de cette émission constitueront un engagement direct de la Province de Québec: le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province. Cette émission servira à renouveler un emprunt de \$15,000,000, contracté antérieurement par la Province au moyen d'obligations 2 1/2% 3 ans, datées du 15 février 1943 et remboursables par anticipation au gré de la Province.

Un fonds d'amortissement d'au moins 1% sera pourvu annuellement sur la valeur nominale des obligations en cours de cette émission.

Des précisions sur la dette de la Province ainsi que d'autres renseignements d'ordre financier sont détaillés dans le prospectus officiel que nous fournirons sur demande.

PRIX: 98 et l'intérêt couru, pour rapporter plus de 3.20%.

Nous offrons ces obligations sous les réserves d'usage en ce qui concerne l'émission et la livraison des titres et l'approbation de nos avocats.

Nous complons que les titres provisoires seront prêts vers le 20 juin 1943.

Les gérants du syndicat pourront clore la souscription en tout temps et sans avis.

Nous n'accepterons les souscriptions qu'à titre réductible et nous nous réservons le droit de les rejeter.

A. E. Ames & Co. Limited

The Wood Gundy Corporation Limited

The Dominion Securities Corporation Limited

W. C. Pitfield & Company Limited

L. G. Beaubien & Cie, Limitée

Royal Securities Corporation Limited

Nesbitt, Thomson & Company, Limited

Collier, Norris & Henderson Limited

Mills, Spence & Co., Limited

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Limited

Kerrigan, MacTier & Co., Limited

René-T. Leclerc, Incorporée

Gairdner & Company, Limited

Clément, Guimont, Inc.

J. E. Laflamme, Limitée

Lagaveux & DesRochers Limitée

Dymont, Anderson & Co.

Crédit Anglo-Français Limitée

Desjardins, Couture, Inc.

Garneau, Boulanger, Limitée

McLeod, Young, Weir & Company Limited

Savard, Hadjag & Cie, Inc.

Cochran, Murray & Co., Limited

Barlett, Cayley & Co., Limited

W. C. Harris & Co., Limited

Société Générale de Finance, Inc.

Oscar Dubé & Cie, Inc.

Burns Bros. & Denton, Limited

Matthews & Company

Paul Gauthier & Cie, Limitée

P. E. Letourneau, Inc.

Canadian Alliance Corporation Limited

Ross Bros. & Co., Ltd.

Bell, Gouinlock & Co., Limited

Mead & Co., Limited

Harrison & Company, Limited

Midland Securities Limited

J. C. Boulet, Limitée

La Corporation de Prêts de Québec

Hamel, Fugère & Cie, Limitée

R. A. Daly Co., Limited

A. M. Ramsay & Company

Société des Placements Incorporée

J. C. Rogers & Company, Limited

Comptoir National de Placement Limitée

Crédit Interprovincial Liée

Rien que le texte de cette annonce ne saurait nous être imputable, il s'appuie sur des renseignements officiels.

Le 17 juin 1943

Aujourd'hui à 12 heures 30

Bourse de Toronto

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Chrysler	70	70	70	70
New-York Central	137	137	137	137
Curtis Wright	85	85	85	85
Cons. Edison	137	137	137	137
General Electric	137	137	137	137
General Motors	83	83	83	83
Goodyear	37	37	37	37
Int. Paper priv.	57	57	57	57
Standard Oil N.J.	26	26	26	26
Mont. Ward	23	23	23	23
Int. Nickel	42	42	42	42
Radio Corp.	11	11	11	11
Atchafalpa Ry.	34	34	34	34
Am. Tel. and Tel.	133	133	133	133
U.S. Steel	64	64	64	64

Bourse de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 28, rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-1251)

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	100	100	100	100
Can. D. Sugar	100	100	100	100
Can. Pac.	100	100	100	100
Can. Nat. P.	100	100	100	100
C.P.R.	100	100	100	100

Bourse de New-York

(Par Barry & McManamy, 9181 rue St-Pierre, Québec, Tél. 2-7006)

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
American Can.	85	85	85	85
American Smelting	41	41	41	41
Bethlehem Steel	62	62	62	62

RÉPARTISSEZ VOS REVENUS DE FAÇON INTELLIGENTE

Faire son budget est chose difficile et davantage en temps de guerre pour nombre de gens. Que faut-il prévoir pour le vêtement, la nourriture, l'assurance, etc.? Nous vous y aidons avec nos deux brochures gratuites: "Savoir dépenser pour mieux vivre", "La santé par les aliments". Écrivez-nous.

THE Dominion Life ASSURANCE COMPANY Fondée en 1889

1405, rue Peel, MONTREAL

MAURICE COTE, gérant de succursale,

142, rue St-Jean, Québec

Tous droits de reproduction réservés. Traduit de l'anglais par Amélie Lavoie.

44

Feuilleton de "L'Action Catholique"

DES PAS APRES MINUIT

41

Linda se rendit dans le coin de la chambre, mais comme la lumière de la table de lit était trop faible, elle alluma une lampe sur pied près d'une chaise voisine du foyer. Elle retourna aux tablettes chargées de livres et commença à chercher le livre. A la fin, elle le découvrit sur la tablette du haut. Elle tendit la main pour la prendre, mais au même instant une balle traversa les portes françaises dont la vitre vola en éclats, autour d'elle. Avec un cri, Linda s'affaissa sur le plancher.

Hamilton bondit près de Linda et se pencha sur elle. Dès que ses paupières s'ouvrirent, on procéda à des inhalations de sels, puis quoique avec difficulté elle essaya de s'asseoir.

—Grâce à Dieu, elle est sauvée, dit la senora qui lui apparaissait comme dans un nuage de pourpre.

—C'est bien assez pour faire perdre connaissance, dit Hamilton d'une voix dure et courroucée. Encore un demi-pouce et on la tuait.

Linda appuya sa tête sur l'épaule de Hamilton et fit un effort pour se lever.

Cette fois, elle réussit à s'asseoir. Elle éprouva une douleur cuisante dans l'épaule et ses yeux paraissaient tout bouffis.

—Que m'est-il arrivé? murmura-t-elle d'une voix tremblante. Était-ce un coup de feu?

—C'était un coup de feu, mais il ne vous a pas atteinte, grâce à Dieu. Vous avez tellement eu peur, dit Carlos qui commençait à lui frictionner l'autre main, que vous êtes tombée et vous vous êtes frappée à la tête.

—Linda chérie, êtes-vous bien? demanda la senora d'une voix inquiète. Je m'en voudrais toujours que quelque chose vous soit arrivé.

Linda voulut la rassurer, mais sa tête tournait. Elle était appuyée sur des coussins quand quelqu'un entra.

—Que fait-on ici? Que s'est-il passé?

Calendrier

JEUDI, 17 JUIN 1943

Anjourd'hui : S. Avil, abbé

Demain : Q.-TEMPS.—S. Ephrem, diacre

QUARANTE-HEURES

ST-LEON: Lever: 5.11

Coucher: 8.30

LUNE: Lever: 5.30

Coucher: 8.56

MAREES DE DEMAIN

Hauts: 6.36 a.m. — 7.32 p.m.

Basses: 2.09 a.m. — 2.55 p.m.

Nouv. lune, le 2, à 6 h. 33 m. du soir

Prem. quart, le 10, à 10 h. 35 m. du soir

Pleine lune, le 18, à 1 h. 14 m. du matin

Dem. quart, le 24, à 4 h. 8 m. du soir

(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure

solaire, mais sur l'heure présente-

ment en vigueur.)

Démonstration antialcoolique à Plessisville

Une grande manifestation antialcoolique, organisée par les cercles Lacordaire et St-Jeanne d'Arc de Plessisville, aura lieu dans cette localité, le dimanche 20 juin, sous le distingué patronage de M. le curé Alfred Boulet, v. l. aumônier des cercles de Plessisville et doyen du centre canadien.

Le R. P. G.-M. Bédard, o. p., directeur général des cercles Lacordaire aux Etats-Unis, et successeur du R. P. Jacques, a bien voulu accepter d'assister à ce grand rassemblement qui marquera le 35^e anniversaire de la fondation des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Plessisville.

On trouvera ci-dessous le programme de la journée :

8 h. 30 a.m. — Rassemblement et enregistrement des visiteurs à l'hôtel de ville. Bienvenue du président.

8 h. 45 a.m. — Parade avec drapeaux. Les cercles visiteurs sont priés d'apporter leur drapeau. La fanfare de Plessisville est au programme.

9 h. a.m. — Messe spéciale et communion générale. Sermon par le R. P. M. Bédard, o. p. Photographie pour les membres.

10 h. 30 a.m. — Séance d'étude sous la présidence de M. J.-Henri Fournier, directeur du centre canadien.

2 h. p.m. — Grande assemblée publique en plein air. Orateurs : le doyen du centre canadien ; le R. P. M. Bédard, o. p., directeur général des cercles aux Etats-Unis ; M. Jos. Vézina, directeur du centre canadien et autres.

7 h. 30 p.m. — Cérémonie d'initiation et de promotion, suivie d'un programme récréatif des plus intéressants, avec le concours de l'orchestre de Plessisville et des RR. Frères de l'Instruction chrétienne. Une artiste de la radio, Mme Jos. Tremblay, sera aussi au programme.

Lettre du R. P. Bouchard, aumônier

Le R. P. William Caron, M.S.C., provincial des Missionnaires du Sacré-Cœur, nous communique la lettre qu'il vient de recevoir du R. P. A. Bouchard, M.S.C., aumônier militaire outre-mer :

Révérend Père Provincial,

Me voici "overseas" depuis quel temps déjà et enfin. L'attente fut longue et la traversée parut bien longue entre ciel et eau. C'est avec une joie délicate que nous nous sommes précipités pour contempler enfin la terre... Un petit coin de la terre de nos ancêtres que la mer fait si bien penser à la côte nord de la Gaspésie. Ce soleil aussi j'ai vu le plus beau coucher de soleil de ma vie. Mais nous n'étions qu'au début de nos admirations, car le voyage à travers le pays en quelque direction que ce soit est toujours une promenade dans un immense jardin où parcourent de fleurs et d'arbres de toutes variétés et couleurs et à profusion.

Il est deux heures. J'arrive tout juste. Parti à huit heures ce matin, je suis allé dire bonjour à des camps assez distants avec sermons dans les deux langues, pendant que trois autres prêtres confessaient à chaque endroit.

La seconde nuit en plein air, chez les Soeurs du Bon-Pasteur, était un vrai petit paradis. Un petit kiosque couplé en miniature servait pour abriter l'autel, et les soldats, les civils et les Soeurs s'engouffraient dans un triangle face à l'autel, tout entouré et parsemé de fleurs embaumant l'air de leurs parfums. Et je n'ai pas besoin d'ajouter que tout était propre et bien blanc : linges et vêtements, etc. Ça fait du bien de temps à autre de dire la messe dans un lieu et entouré de convives.

N'aurais-je pas à passer la tête de Notre-Dame du Sacré-Cœur demain avec nos Pères, soit près de Londres ou mieux à Saint-Albans. Mais il me faut être ici demain et aujourd'hui, je suis arrivé trop tard pour aller leur faire une visite. Ce sera pour plus tard.

Bien au revoir, cher Père, et union de prières ; je laisse à une autre la balance de nouvelles qui peuvent se dire.

Votre tout dévoué en Corde Jeau,

Capitaine A. BOUCHARD, M.S.C.

Adresse : A. Bouchard, C.C.S., G.C.R.U., CDN. — ARMY Overseas.

L'Ave Maria est la prière qui doit faire germer dans nos âmes la parole de Dieu et porter le fruit de vie : Jésus-Christ.

Le Conseil adopte le projet de taxe sur les machineries

Un intéressant débat qui a duré près de deux heures et auquel huit conseillers ont participé a été soulevé, hier soir, au Conseil législatif, lors de la deuxième lecture du bill du gouvernement concernant la loi des cités et villes. Cette loi, qui permet aux municipalités de taxer les machineries, a été finalement votée en deuxième lecture par une majorité de trois voix, les honorables MM. Brail, Nicol, Du Tremblay, Grohé, Thériault, Lemieux, Moreau, Hyde et Bovey votant en faveur de la deuxième lecture et les honorables MM. Simard, Martin, Ness, Giroux, Raymond et Baribeau votant contre.

A la demande de l'hon. M. Giroux, le projet de loi a été renvoyé à la commission des cités et villes, sous la présidence de l'hon. M. Thériault, pour être étudié en vue de l'absence du leader de la gauche, M. Thomas Chapais.

Après une course explication du leader du gouvernement, l'hon. M. Philippe Brail, l'hon. M. Alphonse Raymond s'est élevé contre ce bill en disant qu'il n'était pas opportun et que le gouvernement n'avait aucune raison de passer un tel projet de loi en vitesse. L'hon. M. Martin s'est lui aussi opposé à ce bill, car il trouve qu'il est à l'encontre des intérêts du peuple, des intérêts de la province et des propres intérêts du parti politique qui veut passer pareille loi. L'hon. M. Elyse Thériault trouve la loi juste et équitable et dit qu'il votera en sa faveur car il trouve exagérées les campagnes de certains industriels contre ce bill qui permettra aux municipalités de taxer la machinerie des industries. Pour sa part, l'hon. M. Jacob Nicol, ancien trésorier provincial, déclare qu'il y a deux questions en jeu dans cette loi, une de principe et l'autre d'opportunité. Au point de vue principe, l'orateur trouve que notre système de taxation actuel n'est plus à la page. Il déclare que la richesse du peuple consiste maintenant dans les biens meubles que dans les biens immeubles. L'hon. conseiller de Bedford dit aussi que ce n'est pas que notre système ait été complètement faux, mais que les exemptions accordées à l'industrie dans neuf cas sur dix, étaient devenues du favoritisme au détriment des autres municipalités. L'hon. M. Nicol est d'avis que les taxes devraient être imposées sur tous les biens meubles que possèdent les citoyens car il ne voit pas pourquoi un homme riche ne serait pas taxé pour des valeurs considérables qu'il a en meubles, dans sa résidence.

Quoique s'objectant à la deuxième lecture du bill, l'hon. M. Giroux déclare approuver les principes émis par son collègue de Bedford mais que toute la question devrait être référée à un expert ou à un comité d'experts qui ferait l'évaluation objective de nos municipalités. L'hon. M. Giroux déclare approuver les principes émis par son collègue de Bedford mais que toute la question devrait être référée à un expert ou à un comité d'experts qui ferait l'évaluation objective de nos municipalités.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Le Conseil qui s'est ensuite réuni à 11 heures, a voté en troisième lecture les bills suivants : loi relative au recensement des enfants de la commission des Ecoles catholiques de Montréal, loi modifiant la loi de la prime sur la tourbe et loi pour la protection de la petite propriété des militaires.

Visite aux aviatrices de Mont-Joli



● Ce matin, des représentants des diverses associations féminines de Québec sont parties pour l'Ecole d'aviation de Mont-Joli. Elles y seront les invitées du commandant en second et se rendront compte du travail que peuvent accomplir les femmes dans l'aviation. Parmi le groupe photographié devant l'hôtel de ville, on voit le lieutenant-col. Théo. Paquet, Mme Paquet, Mlle Renaude Lapointe, Mme A. de Maubray Bell, l'officier pilote Chs Miville-Deschênes, en charge du groupe, et Mme Deschênes.

L'enquête royale sur le différend de la Cie Price a fini d'une façon inattendue

JONQUIERE, 17 — (de notre envoyé spécial) — La commission royale chargée d'enquêter sur les causes des difficultés survenues au mois d'avril dernier entre la compagnie Price Brothers et ses ouvriers a suspendu brusquement ses séances hier après-midi. Des déclarations faites à cette occasion ressort le désir que nourrissent tous les intéressés de vouloir en venir à de meilleures relations industrielles. Elles sont comme une passerelle jetée entre les ouvriers et la compagnie et entre les diverses unions entre elles. Dès hier matin, il devint apparent que les témoignages ne se prolongeraient pas bien longtemps. A l'audition du premier témoin de la matinée, M. Boyle, surintendant du moulin de Kénogami, Me Toussaint McNeill se leva et s'objecta à une question du procureur de la Commission, Me Chayer, prétextant qu'elle n'apporterait aucune lumière nouvelle sur les causes de la grève. M. le juge Prévost se leva immédiatement et déclara que les commissaires considéraient qu'ils ont entendu suffisamment de témoins pour faire leur rapport et que la poursuite de l'enquête ne changerait pas leur décision.

Un plan de recherches médicales

OTTAWA, 17. — (DNC). — Dans un mémoire présenté au comité parlementaire de la Sécurité sociale, le comité des recherches en matière médicale du Conseil national des recherches a proposé qu'on "lui confie la direction du programme de recherches en matière médicale découlant de la mise en vigueur d'un plan d'assurance-maladie".

Le mémoire souligne qu'à la fin de la guerre surgira une foule de problèmes médicaux parmi la population civile, problèmes qui demanderont une solution urgente. Il est aussi noté qu'étant donné le fait que les recherches en matière médicale coûtent très cher, le comité médical du conseil national de recherches doit solidement organiser, en plus de la mesure d'assurance, les succès à meilleur compte.

Quant au progrès réalisé au Canada dans le domaine des recherches en matière médicale, il s'est surtout signalé en ces dernières vingt années notamment depuis la découverte de l'insuline. Le mémoire cite un exemple d'une compagnie d'assurance-vie "indiquant que cette découverte a valu pour l'humanité". Par exemple, y est-il dit, un enfant frappé de diabète à l'âge de dix ans peut vivre jusqu'à cinquante et plus, alors qu'en 1922, on lui aurait donné après la première attaque environ un an à vivre. La découverte de l'insuline a également incité les jeunes médecins à pousser leurs études sur le mécanisme secret de la vie et le traitement des maladies.

Par ailleurs, souligne toujours le mémoire, la découverte de l'hormone a donné au Canada un rang préminent dans la recherche médicale.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche médicale, grâce aux fonds mis à leur disposition par le conseil national de recherches. Cependant, la guerre aurait aidé en une certaine mesure la recherche en matière médicale dans les trois services de défense de nos nouveaux problèmes de science médicale d'urgence à la science médicale. Au fait, et grâce à la coopération entre ces divers services, nous avons aujourd'hui une organisation de jeunes médecins qui est en voie de poursuivre d'importantes recherches, dont certaines d'un caractère secret, qui contribueront à solidifier en une grande unité tous les médecins des pays alliés après la guerre.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche médicale, grâce aux fonds mis à leur disposition par le conseil national de recherches. Cependant, la guerre aurait aidé en une certaine mesure la recherche en matière médicale dans les trois services de défense de nos nouveaux problèmes de science médicale d'urgence à la science médicale. Au fait, et grâce à la coopération entre ces divers services, nous avons aujourd'hui une organisation de jeunes médecins qui est en voie de poursuivre d'importantes recherches, dont certaines d'un caractère secret, qui contribueront à solidifier en une grande unité tous les médecins des pays alliés après la guerre.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche médicale, grâce aux fonds mis à leur disposition par le conseil national de recherches. Cependant, la guerre aurait aidé en une certaine mesure la recherche en matière médicale dans les trois services de défense de nos nouveaux problèmes de science médicale d'urgence à la science médicale. Au fait, et grâce à la coopération entre ces divers services, nous avons aujourd'hui une organisation de jeunes médecins qui est en voie de poursuivre d'importantes recherches, dont certaines d'un caractère secret, qui contribueront à solidifier en une grande unité tous les médecins des pays alliés après la guerre.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche médicale, grâce aux fonds mis à leur disposition par le conseil national de recherches. Cependant, la guerre aurait aidé en une certaine mesure la recherche en matière médicale dans les trois services de défense de nos nouveaux problèmes de science médicale d'urgence à la science médicale. Au fait, et grâce à la coopération entre ces divers services, nous avons aujourd'hui une organisation de jeunes médecins qui est en voie de poursuivre d'importantes recherches, dont certaines d'un caractère secret, qui contribueront à solidifier en une grande unité tous les médecins des pays alliés après la guerre.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche médicale, grâce aux fonds mis à leur disposition par le conseil national de recherches. Cependant, la guerre aurait aidé en une certaine mesure la recherche en matière médicale dans les trois services de défense de nos nouveaux problèmes de science médicale d'urgence à la science médicale. Au fait, et grâce à la coopération entre ces divers services, nous avons aujourd'hui une organisation de jeunes médecins qui est en voie de poursuivre d'importantes recherches, dont certaines d'un caractère secret, qui contribueront à solidifier en une grande unité tous les médecins des pays alliés après la guerre.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche médicale, grâce aux fonds mis à leur disposition par le conseil national de recherches. Cependant, la guerre aurait aidé en une certaine mesure la recherche en matière médicale dans les trois services de défense de nos nouveaux problèmes de science médicale d'urgence à la science médicale. Au fait, et grâce à la coopération entre ces divers services, nous avons aujourd'hui une organisation de jeunes médecins qui est en voie de poursuivre d'importantes recherches, dont certaines d'un caractère secret, qui contribueront à solidifier en une grande unité tous les médecins des pays alliés après la guerre.

Le mémoire rappelle que la présente guerre a beaucoup aidé aux jeunes gens qui se livraient à la recherche